

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission

Département des Politiques Economiques



**RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION
DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE**

Décembre 2005

INTRODUCTION	4
I ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	5
1.1 PRODUCTION.....	5
1.2 PRIX ET INFLATION.....	6
1.3 EVOLUTION DES TAUX D'INTERET ET DES MARCHES DE CHANGE.....	7
1.4 EVOLUTION DES COURS DES MATIERES PREMIERES.....	7
2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES	9
2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN.....	9
2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	9
2.1.2. ETAT DE LA CONVERGENCE.....	12
2.1.2.1 SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2005.....	12
2.1.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2006-2008.....	13
2.1.3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	18
2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO.....	20
2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	20
2.2.2. ETAT DE CONVERGENCE	23
2.2.2.1 SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2005.....	23
2.2.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2006-2008.....	24
2.2.3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	27
2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE.....	29
2.3.1. PRODUCTION.....	29
2.3.2. PRIX ET INFLATION.....	30
2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	30
2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	31
2.3.5. SITUATION MONETAIRE	32
2.3.6. ETAT DE CONVERGENCE	32
2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATION.....	33
2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU.....	35
2.4.1 PRODUCTION	35
2.4.2 PRIX ET INFLATION	36
2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	37
2.4.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	38
2.4.5. SITUATION MONETAIRE	38
2.4.6. ETAT DE LA CONVERGENCE.....	39
2.4.7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	40
2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI.....	42
2.5.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	42
2.5.2. ETAT DE CONVERGENCE	45
2.5.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2005.....	45
2.5.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2006 - 2008.....	46
2.5.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	49
2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER.....	51
2.6.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	51
2.6.2. ETAT DE CONVERGENCE	54
2.6.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2005.....	54
2.6.2.2 PERSPECTIVES 2006 – 2008.....	55
2.6.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	58
2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL.....	59
2.7.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	59
2.7.2. ETAT DE CONVERGENCE	62
2.7.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2005.....	62
2.7.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR 2006-2008.....	63
2.7.3. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	66
2.8. SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU TOGO	68
2.8.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE	68
2.8.2 ÉTAT DE LA CONVERGENCE	71
2.8.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2005.....	71
2.8.2.2.PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 2006-2008.....	72
2.8.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	76

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION	77
3.1. PRODUCTION.....	78
3.2 PRIX ET INFLATION.....	79
3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	79
3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	81
3.5 SITUATION MONETAIRE.....	81
3.6. ETAT DE LA CONVERGENCE	82
3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	84

INTRODUCTION

La conjoncture économique internationale en 2005 a été caractérisée par une décélération de l'activité économique mondiale dans un contexte marqué par une forte hausse des cours du pétrole, un resserrement de la politique monétaire aux Etats-Unis et une dépréciation de l'euro face aux principales devises. Le taux de croissance de l'économie mondiale a été de 4,3 % en 2005 contre 5,1 % en 2004. La croissance a été principalement tirée par les Etats-Unis et des pays de l'Asie, la Chine en particulier.

En 2006, le taux de croissance s'établirait au même niveau qu'en 2005. Il y a néanmoins un risque de ralentissement de l'activité économique attribuable à la situation du marché pétrolier, aux déséquilibres croissants des comptes courants des pays industrialisés et à la montée du protectionnisme.

Sur le marché des matières premières, excepté l'or, le cacao et le pétrole, l'évolution des cours mondiaux des produits exportés par les Etats membres de l'Union, a été à la baisse en 2005. Cette situation s'explique par l'abondance de l'offre conjuguée au bas niveau du cours du dollar.

Dans l'Union, en dépit de la lenteur observée dans la normalisation de la situation en Côte d'Ivoire, le taux de croissance du PIB s'est amélioré. Il est estimé à 3,6% en 2005 contre 3,1% en 2004. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de fortes tensions inflationnistes induites par les cours élevés des produits pétroliers. Le taux d'inflation annuel moyen est estimé à 4,3% en 2005 contre 0,5 en 2004.

En 2006, une accélération de la croissance économique est attendue dans la perspective d'une normalisation effective de la situation sociopolitique en Côte d'Ivoire et d'une bonne campagne agricole. Le taux de croissance serait de 4,1 %.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une stagnation en 2005 des déficits budgétaires, masquant une réduction des dépenses d'investissement et une accumulation d'arriérés de paiement notamment dans les pays sans programme avec les institutions de Bretton Woods. La progression insuffisante des recettes budgétaires et les tensions inflationnistes induites par les produits pétroliers ont compromis la convergence des économies de l'Union à l'horizon 2005.

Le présent rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale analyse l'évolution de la situation économique et financière récente des Etats membres et celle de l'Union. En outre, il apprécie les efforts de convergence des économies nationales à travers une analyse de l'évolution des critères en 2005 et des sentiers de convergence décrits dans le cadre des programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité au titre de la période 2006-2008.

Ce rapport s'articule autour des principaux points suivants :

- L'évolution économique récente et les perspectives pour 2006,
- L'état de convergence,
- Les conclusions et recommandations.

1 ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL¹

L'évolution de la conjoncture économique internationale en 2005 laisse apparaître une bonne orientation de l'activité économique malgré l'accélération de l'inflation imputable principalement aux cours des produits pétroliers en hausse. La conjoncture économique a été également marquée par un resserrement de la politique monétaire aux Etats-Unis et une dépréciation de l'euro face aux principales devises. Le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 4,3 % en 2005 contre 5,1 % en 2004. La croissance a été principalement tirée par les Etats-Unis, la Chine et dans une moindre mesure par le Japon.

En 2006, le taux de croissance s'établirait au même niveau qu'en 2005. Toutefois, la situation du marché pétrolier, les déséquilibres croissants des comptes courants et la montée du protectionnisme laissent planer le risque d'une décélération de la croissance.

1.1 Production

Aux États-Unis, à la faveur d'une bonne productivité et des mesures de stimulation budgétaire et monétaire, la croissance a atteint 3,6% en 2005 contre 4,2 % en 2004. Elle a été principalement tirée par la consommation, sous l'impulsion de la hausse soutenue des salaires, conjuguée au boom de l'immobilier. En 2006, la persistance de ces facteurs observés en 2005 ne devrait pas perturber l'élan de la croissance. Le taux de croissance s'établirait à 3,5 % en 2006.

Au Japon, l'activité économique a progressé de 2,4% contre 2,7% en 2004. La croissance est tirée par la demande intérieure privée, elle-même soutenue par les bénéfices élevés des entreprises et par un retournement de la tendance à la baisse sur le front de l'emploi et des salaires. En 2006, la croissance, en rapport avec le ralentissement de la demande extérieure et le niveau élevé des prix des matières premières pourrait s'établir à 2,0 %.

Dans la Zone Euro, la croissance est restée modérée contrastant avec une activité mondiale vigoureuse. L'apathie de la demande intérieure reste tributaire de la hausse des prix du pétrole qui limite les performances de la zone euro. Ainsi le taux de croissance s'est établi à 1,4 % en 2005 contre 1,8 % en 2004. En 2006, l'activité économique devrait retrouver plus d'allant, du fait de la reprise de la consommation des ménages et de l'investissement privé. Le taux de croissance se situerait à 2,1 %.

En France, la croissance reste en phase avec celle du reste de la zone euro. La demande des ménages est un peu mieux orientée que dans la plupart des pays de la zone euro avec un rebond de la consommation et des achats de logements toujours élevés. À l'inverse, la contribution à la croissance du commerce extérieur reste négative, en raison d'importations toujours dynamiques. Au total, le taux de croissance du PIB s'est établi à 1,6 % en 2005 contre 2,1 % en 2004. En 2006, il s'établirait à 2,1 % en liaison avec la reprise de l'investissement des entreprises.

En Allemagne, la faiblesse de la consommation et de l'investissement dans la construction a continué de peser sur l'activité économique. Le taux de croissance est estimé à 1,1 % en 2005. Cette évolution est, en effet, liée à la régression de la consommation privée et des investissements privés respectivement de 0,3% et 0,8%. En 2006, l'activité économique devrait se renforcer en rapport avec une forte progression des exportations. Le taux de croissance du PIB s'établirait à 1,8 %.

¹ Statistiques OCDE pour les données sur la production et les prix (perspectives économiques OCDE n°78 déc. 2005).

En Asie, la croissance reste encore soutenue par les performances de la Chine, portées notamment par les investissements et les échanges extérieurs. Dans la zone, le taux de croissance a été de 6,9 % contre 6,8 % en 2004. Pour la Chine, elle s'est établie à 9 % en 2005. En 2006, la progression de l'activité économique dans la zone, resterait largement supérieure à la moyenne mondiale. Le taux de croissance atteindrait 6,4 %.

En Amérique Latine, la croissance a ralenti pour se situer à 4,5 % contre 5,8 % en 2004. Ce fléchissement est dû au repli de la demande intérieure au Brésil, où la politique monétaire a été resserrée pour freiner l'inflation, et à l'incertitude politique dans certains pays à l'approche des élections. En 2006, le taux de croissance se situerait à 3,9 %.

En Afrique subsaharienne, l'activité économique a progressé légèrement pour se situer à 4,1 % en 2005 contre 3,8 % en 2004, malgré la dégradation des termes de l'échange des pays importateurs de pétrole et la flambée des prix du pétrole. Le rythme d'expansion économique atteindrait 4,0 % en 2006, reflétant les effets positifs attendus des programmes d'investissement dans le cadre de l'exécution des stratégies de réduction de la pauvreté

1.2 Prix et inflation

En liaison avec un relèvement des prix des produits pétroliers, l'inflation a augmenté en 2005 dans les principaux pays industrialisés mais demeure à un niveau modéré. Par contre, dans les pays émergents, les pressions inflationnistes ont été plus sensibles. Le principal aléa sur les perspectives de taux d'inflation réside dans le prix du pétrole, dont la réaction aux fluctuations de la demande est devenue très forte.

Aux Etats-Unis, des tensions inflationnistes sont apparues en 2005, en liaison avec la hausse continue des produits pétroliers ainsi que l'augmentation des coûts unitaires du travail. L'inflation s'est établie à 3,4 % contre 2,7 % en 2004. En 2006, l'effet de la hausse des prix de l'énergie devrait être mieux maîtrisé pour permettre de poursuivre un objectif de taux d'inflation de 2,8 %.

Dans la zone euro, la hausse continue des produits pétroliers semble mieux maîtrisée. Aucune tension inflationniste n'a été enregistrée en 2005. L'inflation, remonte légèrement pour se situer à 2,2 % contre 2,1 % en 2004. En 2006, elle se stabiliserait autour de 2,1 % et une fois la hausse des prix du pétrole dissipée, elle pourrait se situer sous la barre des 2,0 %.

En France, l'inflation s'est inscrite en baisse en 2005 pour s'établir à 1,9 % contre 2,3 % en 2004. Cette évolution résulte principalement de la disparition des effets de la hausse des prix du tabac. En 2006, elle ralentirait probablement quelque peu, car les effets secondaires de la hausse des prix de l'énergie se révèlent peu marqués.

En Allemagne, l'inflation remonte légèrement pour se situer à 2,0 % contre 1,8 % en 2004. Cette tendance se poursuivrait en 2006 avec un taux d'inflation qui s'établirait à 1,7 %.

En Amérique Latine, l'inflation s'est globalement stabilisée autour de 6,3 % en 2005, mais demeure volatile en liaison avec les fluctuations erratiques des produits de base. Bien que l'inflation ait progressé dans certains pays par suite du niveau élevé de l'activité et des prix des produits pétroliers, elle a régressé dans plusieurs autres. En 2006, elle baisserait pour s'établir à 5,4 %.

En Asie, en dépit des subventions aux prix du pétrole, l'inflation est en hausse dans la majorité des pays de la région. C'est le Sri Lanka qui a enregistré la plus forte augmentation, avec un taux d'inflation estimé à 14,2 % en 2005, contre 7,3 % en 2004, en raison notamment de l'impact du tsunami. Au Pakistan, la politique d'accompagnement monétaire et le niveau très soutenu de la croissance ont été des facteurs importants de cette poussée inflationniste. Le taux d'inflation médian dans la zone est passé de 4,4 % en 2004 à 7,2% en 2005.

En Afrique subsaharienne, la hausse des prix du pétrole et les mauvaises récoltes sont à la base du relèvement du niveau général des prix dans les pays importateurs de pétrole. L'inflation moyenne dans la région a augmenté d'un demi-point pour atteindre 9,9 % en 2005. Elle s'établirait à 8,3 % en 2006 si les politiques monétaires restent prudentes et l'inflation mondiale modérée.

1.3 Evolution des taux d'intérêt et des marchés de change

En 2005, les politiques monétaires menées par les banques centrales ont été différenciées d'une région à une autre. La Réserve fédérale a relevé ses taux directeurs tandis que la Banque centrale européenne et la banque du Japon ont maintenu leurs taux directeurs inchangés. L'orientation à la hausse des taux directeurs est liée à la robustesse de la croissance américaine et aux tensions inflationnistes provenant du secteur énergétique. Dans la zone euro, la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne n'a pas évolué depuis juin 2003.

Sur le marché des changes, l'euro a amorcé une baisse de 10,0 % en début 2005. Au 15 novembre 2005, l'euro s'est échangé contre 1,1660 dollar, soit une dépréciation de 14,4 % par rapport au niveau à fin décembre 2004. Cette évolution s'explique moins par les déficits courants américains que par le creusement des écarts de taux d'intérêt entre les Etats-Unis et la zone Euro.

Le yen s'est également repris contre le dollar depuis août 2005, en liaison avec la hausse de l'indice NIKKEI et la confiance retrouvée des investisseurs dans les perspectives de croissance au Japon.

1.4 Evolution des cours des matières premières

Cacao, les cours ont été au même niveau qu'en 2004, soit 1,55 dollar le kilo. Cette tendance cache cependant l'extrême volatilité des cours qui caractérise le marché du cacao depuis quelques années, et ce principalement du fait des incertitudes politiques en Côte d'Ivoire. En 2006, un éventuel rétablissement de la paix en Côte d'Ivoire pourrait faire remonter légèrement les cours à 1,62 dollar le kilo.

Café, les anticipations des conséquences des aléas climatiques au Vietnam et au Brésil ont contribué au redressement des cours. Les cours de l'arabica sont estimés à 2,6 dollars le kilo contre 1,8 dollar en 2004 et ceux du Robusta à 1,1 dollar le kilo en 2005 contre 0,8 dollar en 2004. En 2006, les perspectives de nouvelles hausses des cours restent limitées en raison de la baisse de la production mondiale, en particulier au Brésil et de la stabilité de la demande. Les cours de l'arabica se stabiliseraient à 2,4 dollars et ceux du robusta à 1,09 dollar.

Coton, les cours moyens, mesurés par l'indice Cotlook, se sont établis en moyenne à 1,20 dollar le kilo en 2005, contre 1,37 dollar en 2004, en liaison avec la baisse de la production

mondiale de coton qui est passée de 20,4 millions de tonnes en 2004 à 26,2 tonnes en 2005. En 2006, les cours seront influencés par deux facteurs fondamentaux, d'une part, l'amélioration de la compétitivité de la fibre naturelle comparativement à la fibre synthétique, en liaison avec le niveau élevé des cours du pétrole et, d'autre part, la baisse attendue de la production dans de nombreux pays. Ils s'apprécieraient pour s'établir 1,29 dollar le kilo.

Pétrole, les prix du pétrole ont augmenté pour atteindre 70 dollars en 2005. La hausse de la demande, l'insuffisance des capacités de production, les tensions géopolitiques et les catastrophes naturelles expliquent cette très forte progression. Pour 2006, le prix du baril fléchirait.

Or; le prix de 475 dollars l'once enregistré en 2005 constitue le plus haut niveau atteint par le métal jaune depuis 18 ans. Préoccupés par le haut niveau des prix pétroliers et les risques d'inflation, les investisseurs se sont tournés vers l'or, traditionnellement considéré comme une valeur-refuge. En 2006, les prix de l'or devraient augmenter légèrement en raison des préoccupations touchant aux prix de l'énergie et à l'inflation.

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

L'activité économique a été marquée par une stagnation de la croissance en 2005 avec un taux de 3,5 % contre 3,4 % en 2004. Cette croissance a été soutenue par les secteurs secondaire et tertiaire. L'activité s'est réalisée dans un contexte marqué par un relèvement du taux d'inflation, consécutif aux tensions observées sur le marché des produits pétroliers et une forte demande de produits alimentaires en provenance de certains pays sahéliens déficitaires. Le taux d'inflation annuel moyen est estimé à 5,4 % contre 0,9 % en 2004.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une dégradation des principaux soldes budgétaires, imputable à une hausse des dépenses totales plus importante que celle des recettes. En effet, le déficit global hors dons s'est établi à 5,2 % du PIB contre 3,6 % en 2004.

S'agissant des comptes extérieurs, leur évolution se traduit par une amélioration du déficit courant hors transferts officiels qui représenterait 6,6 % du PIB contre 7,2% en 2004. Ce résultat est imputable à l'évolution favorable de la balance commerciale et à celle des services nets.

La situation monétaire a été caractérisée par une hausse simultanée des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Reflétant ces évolutions, la masse monétaire s'est accrue de 26,4% en 2005.

En matière de convergence, deux critères de premier rang n'ont pas été respectés en 2005. Il s'agit des critères relatifs au solde budgétaire de base et à l'inflation. La qualification à la phase de stabilité en 2006 est donc compromise.

2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance de l'activité économique a été de 3,5 % en 2005 contre 3,4 % en 2004. Cette évolution est liée au dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire. Le secteur tertiaire a été impulsé par la reprise des échanges commerciaux avec le Nigéria.

Le taux de croissance du secteur primaire s'est établi à 0,9 % en 2005 contre 6,4 % en 2004. La baisse de la production céréalière de 2,0 % est à l'origine de cette faible performance, à la suite d'une baisse importante de la pluviométrie dans le pays.

S'agissant du secteur secondaire, il a progressé de 7,7 % contre -0,5 % en 2004. Cette évolution est liée principalement au dynamisme des activités des industries manufacturières et alimentaires ainsi qu'à la progression de l'activité de la branche énergie.

Quant au secteur tertiaire, il a enregistré un taux de croissance de 4,3 % contre 2,1 % en 2004, en liaison avec les performances de l'ensemble des branches notamment, « Commerce », « Banques et Assurances » et « Transport et Télécommunication », impulsées par la reprise des échanges commerciaux avec le Nigéria.

Au total, les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été, respectivement, de 0,4 point ; 1,1 point et 2,0 points.

Du côté de la demande, la croissance a été soutenue par la consommation finale qui a progressé de 6,5 % contre 0,2 % en 2004. La composante la plus dynamique est la consommation privée qui a augmenté de 7,0 % contre 0,7 % un an plus tôt. Ce dynamisme de la consommation privée est imputable à une amélioration du revenu des ménages compte tenu des mesures prises par le gouvernement pour satisfaire certaines revendications des travailleurs. Quant à la consommation finale publique, elle a enregistré également une accélération. Elle s'est accrue de 3,9% contre une régression de 3,1% en 2004, en raison d'une augmentation des dépenses courantes, notamment en matériels, salaires et transferts.

En ce qui concerne l'investissement global, il a enregistré une baisse de 8,4 % par rapport à l'année précédente après avoir connu une progression de 8,9 %. Cette évolution résulte de la baisse des investissements privés de 15,9 % et de la hausse des investissements publics de 4,0 % en 2005 contre 10,0 % en 2004.

S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations ont progressé, respectivement de 5,0 % et 3,0 %. Il en résulte une aggravation du déficit de la balance commerciale de 44,7 milliards. La progression des importations est imputable aux biens de consommation et aux biens d'équipement à la faveur de l'afflux des investissements financés sur ressources extérieures. Celle des exportations est liée essentiellement aux produits du coton.

Au total, les contributions à la croissance de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs sont respectivement de 5,7 points, -1,4 point et -0,8 point.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'est amélioré pour représenter 13,1 % du PIB contre 12,5 % en 2004. La hausse des transferts courants a été à l'origine de cette évolution. Quant au taux d'investissement global, il s'est établi à 18,9 % contre 20,6 % une année plus tôt.

L'évolution des prix en 2005 indique une rupture de la tendance baissière observée ces dernières années. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 5,4% contre 0,9 % en 2004. Cette forte tension sur les prix est consécutive à la flambée des prix des produits pétroliers et à la demande des produits alimentaires suite à la crise alimentaire observée dans les pays sahéliens, le Niger en particulier.

S'agissant des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une dégradation des principaux soldes budgétaires suite à une hausse des dépenses totales plus importante que celle des recettes budgétaires.

En effet, les recettes budgétaires ont augmenté de 11,8 % pour représenter 17,0 % du PIB contre 16,4 % en 2004. Cette évolution est imputable à la progression de 24,8 % des recettes non fiscales, consécutive à la mise en place d'un comité chargé du recouvrement. Quant aux recettes fiscales, elles ont progressé de 10,1 % contre 1,4 % l'année précédente. Cette évolution de recettes fiscales est imputable à la levée de l'interdiction d'entrée de certains produits sur le marché du Nigeria et à la mise en œuvre des mesures de renforcement des administrations fiscale et douanière, notamment la réorganisation de la Recette Cotonou-Port, qui ont permis un meilleur encadrement de la matière imposable et un meilleur rendement fiscal. En ce qui concerne les dons, ils s'inscrivent en hausse de 17,8 %.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 19,3 % pour représenter 22,2 % du PIB contre 20,0 % en 2004. Cette évolution est principalement imputable à la hausse concomitante des dépenses courantes et des dépenses en capital. La hausse des dépenses courantes de 16,1 % est liée au recrutement de nouveaux fonctionnaires de l'Etat et celle des dépenses en capital de 27,0 %, est soutenue par une hausse concomitante des dépenses en capital sur financement interne et externe.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une forte dégradation des principaux indicateurs budgétaires. Ainsi, le déficit global hors dons s'est établi à 5,2 % du PIB contre 3,6 % en 2004. De même, le déficit global a été de 2,3 % du PIB contre 1,0 % en 2004.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours rapporté au PIB s'est établi à 39,9 % contre 39,4 % en 2004. Le service dû de la dette publique totale rapporté aux recettes budgétaires a été de 4,2 % contre 4,6 % en 2004. Dans le cadre de l'Initiative PPTE, le Bénin a atteint le point d'achèvement en mars 2003, ce qui a permis au pays de bénéficier d'un allègement de sa dette extérieure. Dans le cadre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale, le Bénin a bénéficié, hors assistance PPTE, d'une annulation de 49 millions de dollars du FMI.

S'agissant des comptes extérieurs, le solde global est ressorti excédentaire de 25,0 milliards en 2005 contre un déficit de 61,0 milliards une année auparavant. Cette évolution est induite par une orientation favorable des transactions courantes, conjuguée à une bonne tenue du compte de capital et d'opérations financières.

En effet, le déficit des transactions courantes s'est établi en 2005 à 87,6 milliards, soit une baisse de 47,5 milliards par rapport à 2004, impulsée notamment par l'augmentation de l'excédent des transferts courants. Les exportations se sont élevées à 309,3 milliards, soit une hausse de 1,1%. Celle-ci traduit d'une part, l'incidence de la production de coton, ainsi que le regain des exportations de noix d'anacarde et des activités de réexportation et d'autre part, du fléchissement des cours des produits exportés, en particulier le coton.

Les importations sont estimées à 466,1 milliards, marquant ainsi une progression de 5,4%, en liaison essentiellement avec les achats extérieurs de produits alimentaires, de biens d'équipement et de produits pétroliers. Le déficit des services s'est contracté pour s'établir à 22,0 milliards contre 32,0 milliards en 2004 du fait notamment des recettes au titre des voyages. Quant au solde négatif des revenus, il enregistre un repli de 7,7 milliards pour ressortir à 11,3 milliards en 2005, sous l'effet principalement de la réduction de 8,6 milliards des intérêts sur la dette extérieure publique, obtenue dans le cadre des remises de dette au titre de l'initiative PPTE.

L'excédent des transferts courants s'est amélioré de 50,5 milliards pour se situer à 102,5 milliards en 2005, à la faveur de la hausse des transferts privés ainsi que des dons publics, en appui aux différents projets de développement. Hors transferts officiels, le déficit des transactions courantes rapporté au PIB s'est contracté pour ressortir à 6,6% en 2005 contre 7,2% en 2004. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est accru de 35,3 milliards pour s'établir à 112,6 milliards, du fait principalement des entrées de ressources au titre des investissements directs et d'emprunts publics.

Quant à la situation monétaire, les avoirs extérieurs nets ont enregistré une hausse de 47,5 milliards par rapport à 2004. L'encours du crédit intérieur est ressorti à 299,2 milliards

à fin décembre 2005, en hausse de 85,9 milliards ou 40,3% par rapport à fin décembre 2004.

La position nette créditrice du Gouvernement s'est établie à -75,9 milliards à fin décembre 2005 contre -98,8 milliards à fin décembre 2004, soit une dégradation de 22,9 milliards. Les engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire ont augmenté de 27,2 milliards et les dépôts publics de 4,2 milliards.

L'encours des crédits à l'économie s'est inscrit en hausse de 63,0 milliards ou 20,2% pour ressortir à 375,1 milliards. Cette évolution est imputable aux crédits ordinaires, qui ont augmenté de 53,9 milliards dont 32,1 milliards pour les crédits à moyen et long terme. La hausse des crédits ordinaires résulte essentiellement de mises en place de crédits en faveur d'entreprises du secteur pétrolier, de l'énergie, des télécommunications, d'égrenage de coton, des BTP, de microfinance, de l'agro-industrie et du commerce général.

La masse monétaire s'est accrue de 132,5 milliards ou 26,4% entre décembre 2004 et décembre 2005, pour s'établir à 635,3 milliards. Cette évolution s'est traduite par un accroissement de 63,4 milliards ou 48,8% de la circulation fiduciaire et de 69,1 milliards ou 18,5% des dépôts en banque.

2.1.2. ETAT DE LA CONVERGENCE

2.1.2.1 SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2005

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base, hors PPTE, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -0,9 % en 2005, pour un objectif de 0,3 % fixé dans le programme pluriannuel 2005-2007. Ce résultat s'explique par une augmentation de 16,1 % des dépenses courantes, alors que les recettes totales n'ont progressé que de 11,8 % d'une année à l'autre.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 5,4 % contre 0,9 % en 2004 pour un objectif de 1,9 % retenu dans le programme pluriannuel 2005-2007. Ce résultat est lié aux tensions sur le marché des produits pétroliers et sur la demande des produits alimentaires en raison de la crise alimentaire observée dans les pays sahéliens, le Niger en particulier.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 39,9 % en 2005 contre 39,4 % en 2004. Ce résultat est loin de l'objectif de 36,4 % retenu dans le programme précédent en rapport avec les anticipations d'allègements attendus au titre de l'Initiative PPTE.
- **Les arriérés de paiement :**
 - **non-accumulation des arriérés de paiement intérieurs** sur la période de la gestion courante a été respectée en 2005 ;
 - **non-accumulation des arriérés de paiement extérieurs** sur la période de la gestion courante a été respectée en 2005.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** a été de 37,5 % en 2005 contre 38,0 % en 2004 pour un objectif fixé de 34,9 %. Ce résultat s'explique principalement par la poursuite de nouveaux recrutements et du dégel partiel des incidences financières des avancements des Agents de la Fonction publique.
- **Le ratio investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** a été de 21,3 % en 2005 pour un objectif de 19,7 %. Ce résultat est imputable aux efforts d'investissement dans les secteurs sociaux entrant dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** est ressorti à 6,6 % en 2005 contre 7,2 % en 2004 pour un objectif de 5,9 %. Son évolution est marquée par une amélioration continue vers la norme communautaire de 5,0 %.
- **Le taux de pression fiscale** s'est situé à 14,8 % contre 14,5 % un an plus tôt, pour un objectif de 14,9 %. Bien que des efforts soient régulièrement fournis en matière de mobilisation de recettes fiscales, ce ratio demeure inférieur à la norme communautaire de 17,0 % minimum, en raison des évasions fiscales et de l'importance du secteur informel.

2.1.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2006-2008

Le programme pluriannuel 2006-2008 du Bénin, parvenu à la Commission le **28 novembre 2005**, vise la consolidation des acquis enregistrés en matière de convergence et le relèvement des défis relatifs à la lutte contre la pauvreté.

Principaux éléments du programme

Le programme pluriannuel 2006-2008 a retenu comme principaux objectifs macro-économiques, à l'horizon 2008, les éléments suivants :

- Atteindre un taux de croissance annuel moyen du PIB réel de 5,5 %;
- Contenir le taux d'inflation annuel moyen à 3,0 % par an;
- Limiter le déficit du compte courant extérieur, hors dons, à 5,0 % du PIB d'ici 2008 ;
- poursuivre une politique d'endettement soutenable, en contenant le taux d'endettement dans la limite des 70,0 % ;
- renforcer les acquis sociaux par l'intensification des dépenses en faveur des secteurs de l'éducation de base, de la santé primaire, des secteurs de l'eau et de l'énergie.

Les objectifs du présent programme pluriannuel sont alignés sur les orientations définies dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Les principaux axes d'intervention de cette stratégie qui sous tend le programme pluriannuel 2006-2008 sont les suivants : (i) la stabilité du cadre macro-économique à

moyen terme, (ii) le développement du capital humain et la gestion de l'environnement, (iii) le renforcement de la bonne gouvernance et des capacités institutionnelles.

Pour ce faire, le Gouvernement poursuivra et renforcera les actions de réformes déjà entreprises, notamment au niveau des finances publiques, des réformes structurelles des entreprises publiques en vue d'accroître le rôle du secteur privé et améliorer les conditions d'exercice de l'activité économique. A ce titre, l'accélération de la diversification de l'économie constitue un objectif important de l'Etat afin de réduire la vulnérabilité de l'économie béninoise aux chocs exogènes.

Le soutien et l'accélération de la croissance durable seront basés sur l'approfondissement de la libéralisation de l'économie, la réalisation d'infrastructures de base de l'économie et l'investissement dans le capital humain. Pour y parvenir, le Gouvernement poursuivra sa politique en faveur de l'initiative privée, en particulier dans les domaines d'activités de l'agro-industrie, du tourisme et de l'hôtellerie, des technologies de l'information et de la communication et du transit. Tout en œuvrant pour l'amélioration continue du climat des affaires, à travers la réduction des coûts de transaction et le renforcement du cadre juridique et judiciaire, les actions entreprises consisteront à (i) la mise en place d'un mécanisme de financement² et de soutien aux activités génératrices de revenus (ii) la diversification des filières de production, (iii) la promotion des activités de transformation agro-industrielles, (iv) la modernisation des infrastructures de télécommunication.

Au titre de la poursuite de la libéralisation de l'économie, les réformes relatives au désengagement de l'Etat des activités de production seront accélérées et achevées pendant la période du programme avec l'appui des partenaires multilatéraux.

Ce désengagement de l'Etat sera renforcé par les actions de promotion du secteur privé à travers (i) la poursuite de la mise en œuvre du programme de relance du secteur privé (PRSP); (ii) la redynamisation et ou la création des structures d'accompagnement ou incubateurs des investissements étrangers ; (iii) la poursuite du dialogue avec toutes les composantes du secteur privé ; (iv) l'adoption de la version révisée de la loi sur le commerce et l'adoption de la loi sur la concurrence; (v) le soutien à la création et au bon fonctionnement des Centres de Gestion Agréés (CGA) ; et (vi) la mise en œuvre d'un programme de valorisation des matériaux locaux de construction.

Pour accompagner le processus de libéralisation de l'économie engagé depuis quelques années, en plus du désengagement de l'Etat des activités de production, les actions portant sur la diversification des produits d'exportation, tels que le manioc, la noix de cajou seront poursuivies et renforcées. Au niveau du secteur primaire, en plus du coton, les nouvelles filières agricoles identifiées, participent des efforts de consolidation des sources de la croissance. La promotion des activités de transformation agro-industrielle et le soutien à la compétitivité interne seraient poursuivis et renforcés. La réalisation des infrastructures de base permettrait le désenclavement des zones de production et l'amélioration de leur niveau de production.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, le Gouvernement envisage de renforcer les politiques sociales en cours et d'en mesurer les résultats à travers l'utilisation généralisée des indicateurs d'impact. De même, les capacités de planification, de budgétisation et d'exécution des dépenses seront améliorées, notamment, par le renforcement des

² Les modes de financement envisagés par le Gouvernement à l'issue du dernier séminaire gouvernemental tablent davantage sur le recours au marché financier sous-régional que sur les emprunts auprès des institutions habituelles (Institutions de Bretton Woods, partenaires bilatéraux...).

ressources humaines et la modernisation des procédures de gestion financière et budgétaire. Les allocations budgétaires au profit des secteurs sociaux déjà relativement importantes, verront leur niveau s'accroître, ainsi que leur taux de consommation avec un renforcement du contrôle de l'utilisation effective de ces ressources.

Ainsi, dans le domaine de l'éducation, conformément aux priorités indiquées dans le DSRP, le principal objectif est de porter le taux de scolarisation primaire au-delà de 90% et d'améliorer significativement le taux net de scolarisation, grâce à l'amélioration des indicateurs de rendement, notamment la réduction des taux de redoublement et d'abandon. A cet effet, il est prévu la poursuite des travaux d'élaboration des cartes scolaires et la répartition géographique équitable des écoles et enseignants. En outre, la mise en œuvre du programme d'appui aux communautés rurales pour l'inscription et le maintien des élèves à l'école, notamment les filles sera poursuivie.

Dans le domaine de la santé, le Gouvernement s'attachera à (i) faciliter l'accès aux soins de santé primaires par la réorganisation de la base de la pyramide sanitaire et le renforcement de la couverture sanitaire ; (ii) poursuivre la prévention et la lutte contre les maladies telles que le paludisme et le VIH sida. Par ailleurs, les efforts seront poursuivis pour permettre et améliorer l'accès des populations à l'eau potable, avec la réalisation ou la réhabilitation des infrastructures hydrauliques, notamment les mini-adductions d'eau potable, les puits et les forages.

Au total, le PIB réel croîtrait en moyenne de 5,5 % par an sur la période du programme, pour se situer à 6,4 % en 2008.

S'agissant des finances publiques, le Gouvernement entend renforcer les dispositions prises au cours des dernières années dans le cadre de la réforme budgétaire afin d'améliorer le niveau d'exécution et l'efficacité des dépenses publiques dans un cadre de gestion transparente et rationalisée. Dans cette perspective, les recettes budgétaires totales croîtraient de 8,2 % en moyenne par an pour passer de 16,7 % du PIB en 2006 à 17,1 % en 2008. Le taux de pression fiscale s'améliorerait régulièrement et passerait de 14,9 % en 2006 à 15,4 % en 2007, en rapport avec la progression des recettes fiscales intérieures. Quant aux dépenses totales, elles progresseraient de 6,6 % en moyenne par an et se stabiliseraient à 21,4 % du PIB sur toute la période du programme.

Au total, le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal, hors dépenses financées sur ressources PPTTE, s'établirait à -0,4 % en 2006, à -0,1 % en 2007 et à 0,1 % en 2008.

En matière de gestion de la dette publique, le Gouvernement poursuivra sa politique prudente d'endettement tout en veillant à ne pas pénaliser la réalisation des projets porteurs de croissance et de soutien au développement économique.

Enfin, au niveau des secteurs sociaux, l'exécution des actions identifiées dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté sera renforcée et améliorée en tenant compte des recommandations issues de l'évaluation des deux premières années de mise en œuvre de cette stratégie. Les objectifs recherchés à travers ces actions sont relatifs à l'amélioration du taux de scolarisation global, en particulier celui des jeunes filles, l'accès plus large des populations à l'eau potable et aux soins de santé primaires ainsi que la lutte contre les pandémies telles que le paludisme et le VIH/SIDA.

S'agissant des échanges extérieurs, il est attendu une amélioration du déficit extérieur courant hors transferts officiels rapporté au PIB nominal qui passerait de 5,3 % en 2006 à

3,3 % en 2007. L'évolution favorable des exportations serait à l'origine de l'amélioration du solde de la balance commerciale qui conduirait par conséquent à une meilleure maîtrise du déficit extérieur courant hors dons.

En ce qui concerne l'inflation, le Gouvernement pratiquera une politique adéquate afin de maîtriser l'évolution des prix et respecter la norme communautaire de 3,0 % maximum retenue dans le Pacte.

Evaluation technique du programme

Le programme pluriannuel couvrant la période 2006-2008 du Bénin a été élaboré dans un contexte marqué par une conjoncture favorable caractérisée, notamment par une quasi-normalisation des relations avec le Nigéria et la signature d'un nouvel accord soutenu par les ressources de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) depuis août 2005. Dans le cadre de cet accord, des engagements ont été pris par les autorités béninoises afin de renforcer le cadre macro-économique et de relancer l'économie à travers l'amélioration de sa compétitivité et la réduction de sa vulnérabilité aux chocs extérieurs. Auparavant, au cours du mois de mai 2005, le Bénin a finalisé sa proposition pour le Millenium Challenge Account (MCA), dont l'objectif est également de contribuer à l'accélération de la croissance économique et à la réduction de la pauvreté par le renforcement de la sécurisation foncière, l'accès au marché et au crédit du plus grand nombre pour les activités de production, de transformation et de commercialisation.

- **Présentation du programme**

Le cadre de présentation du programme pluriannuel 2006-2008 du Bénin est conforme au canevas type d'élaboration des programmes pluriannuels. La matrice des mesures et son chronogramme de mise en œuvre sont annexés au programme du Bénin.

- **Cohérence entre les programmes**

Le programme pluriannuel 2006-2008 est cohérent avec les objectifs du programme monétaire fixés au titre de l'année 2006, du nouveau programme économique et financier. Ce programme épouse les mêmes axes d'interventions que la stratégie de réduction de la pauvreté en cours d'exécution.

- **Amélioration continue des critères de convergence**

Le profil des indicateurs de convergence est en amélioration continue sur la période du programme, notamment celui des critères de premier rang.

- **Conformité aux objectifs de convergence du Pacte**

Les objectifs fixés dans le programme 2006-2008, en matière de convergence, sont conformes aux normes édictées par le Pacte, notamment en ce qui concerne le solde budgétaire de base, critère clé, le taux d'inflation et le ratio de la dette publique totale sur le PIB nominal.

- **Pertinence des hypothèses**

Dans le domaine de la croissance, le programme pluriannuel 2006-2008 s'est fixé comme objectif un taux de croissance de 5,5 % du PIB réel par an sur la période. L'analyse de la

situation économique récente révèle que certains éléments risquent de contrarier la réalisation de cet objectif de croissance. En effet, le dysfonctionnement persistant de la filière coton ne permettrait pas d'envisager dans l'immédiat une hausse pérenne de la production, car les prix proposés aux producteurs sont en baisse d'une année à l'autre et les impayés aux producteurs s'accumulent également. Aux difficultés que connaît la filière coton, viennent s'ajouter la stagnation du processus de privatisation de la SONAPRA et les effets négatifs de l'évolution défavorable des cours mondiaux du pétrole sur l'activité économique.

En outre, la croissance du secteur tertiaire reste fortement liée à la compétitivité du Port Autonome du Cotonou qui est tributaire de la mise en œuvre de certaines réformes et de la politique commerciale du Nigéria. Au cas où ce pays opterait de renforcer sa politique commerciale pour protéger ses entreprises, les objectifs de contribution à la croissance de ce secteur pourraient se ressentir de cette politique.

Toutefois, l'engagement des Autorités à poursuivre l'approfondissement des réformes structurelles essentielles, en particulier par l'accélération de la diversification de l'économie afin de réduire la vulnérabilité de celle-ci aux chocs exogènes, pourrait consolider la base productive et permettrait d'atteindre les objectifs fixés en matière de croissance économique.

En ce qui concerne, l'inflation, l'objectif d'un taux annuel moyen inférieur à la norme de 3,0 % maximum est réalisable, car les Autorités restent engagées à mener une politique favorisant la disponibilité des produits vivriers par le désenclavement des zones productives dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

En matière des finances publiques, le renforcement des mesures mises en œuvre dans le cadre de la réforme budgétaire et d'amélioration du niveau de recouvrement et d'exécution des dépenses publiques, permettraient de réaliser les objectifs retenus dans le programme. Ainsi, dans cette perspective, les recettes budgétaires totales croîtraient de 8,2 % en moyenne par an pour passer de 16,7 % du PIB en 2006 à 17,1 % en 2008. Sous l'effet d'une augmentation sensible des recettes fiscales intérieures, le taux de pression fiscale s'améliorerait régulièrement en passant de 14,9 % en 2006 à 15,2 % en 2007 et atteindrait 15,4 % en 2008.

Quant aux dépenses totales, elles progresseraient de 6,6 % en moyenne par an et se stabiliseraient à 21,4 % du PIB sur toute la période du programme. La mise en œuvre effective des mesures proposées permettrait d'atteindre les objectifs, en matière de recettes. Par contre, en ce qui concerne les dépenses, leur progression de 6,6 % en moyenne reste faible en rapport avec les objectifs du programme pour les secteurs sociaux, car en 2005, les dépenses se sont accrues de 19,3 %.

Au total, le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal, hors dépenses financées sur ressources PPTTE, s'établirait à -0,4 % en 2006, à -0,1 % en 2007 et à 0,1 % en 2008. Les normes communautaires associées aux autres critères de premier rang seraient respectées pendant la mise en œuvre du programme.

Enfin, eu égard au caractère fragile des hypothèses sur lesquelles sont basés les principaux objectifs du programme, la réalisation de ces objectifs requiert une intensification des efforts, notamment en matière de recouvrement des recettes fiscales et une bonne orientation des dépenses publiques. En effet, L'objectif d'un excédent du solde budgétaire de base, hors dépenses PPTTE ne serait atteint qu'à l'année terminale du

programme, c'est-à-dire en 2008. Au niveau des critères de second rang, les normes communautaires associées au taux de pression fiscale et au déficit extérieur courant hors dons ne seraient pas respectées

2.1.3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation du programme pluriannuel 2006-2008 fait ressortir un sentier de convergence fragile en termes d'équilibre macro-économique, notamment en ce qui concerne l'évolution du solde budgétaire, critère clé. En effet, ce dernier ne serait excédentaire qu'en 2008 en s'établissant à 0,1 % du PIB. Toutefois, son profil est en amélioration continue sur toute la période du programme. Les autres critères de convergence enregistrent également une évolution satisfaisante avec le respect des normes associées sur toute la période que couvre le programme, à l'exception du déficit extérieur courant hors dons et du taux de pression fiscale qui restent en deçà de la norme communautaire sur toute la période du programme.

Ces équilibres macro-économiques, jugés fragiles, du programme 2006-2008 reflètent les effets négatifs des chocs exogènes et de la conjoncture défavorable que l'économie béninoise ait connus ces dernières années. Toutefois, les objectifs affichés du programme marquent la volonté des Autorités à consolider les acquis par la mise en œuvre de l'ensemble des mesures proposées.

Au total, la mise en œuvre des mesures prévues dans le programme pluriannuel 2006-2008 permet à l'économie béninoise de converger à l'horizon 2008, par le respect de l'ensemble des critères de premier rang et de celui de la plupart des critères de second rang. Ainsi, au regard de tout ce qui précède, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'adopter le programme pluriannuel du Bénin au titre de la période 2006-2008 en invitant les Autorités béninoises à :

- poursuivre l'assainissement des finances publiques en vue d'améliorer le taux de pression fiscale;
- accélérer les réformes structurelles, notamment dans la filière coton et dans le sous secteur de l'énergie électrique ;
- prendre les dispositions appropriées pour améliorer l'état des relations commerciales avec le Nigeria ;
- mettre en œuvre de façon rigoureuse, les engagements pris dans le cadre de l'accord économique et financier signé avec les Institutions de Bretton Woods.

Critères de convergence (%)	PROG.2002-04		PROG.2003-05		PROG. 2004-06		PROG. 2005-07			PROG. 2006-08			PACTE	
	2002		2003		2004		2005			2006	2007	2008	Normes	
	Object.	Réalis.	Object.	Réalis.	Object.	Réalis.	Object.	Estima.	Ecart	Observation				Horizon 2005
							(1)	(2)	(2)-(1)	par rapport				
										objectifs				
Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (%)	0,6	1,1	1,3	-0,2	0,1	-0,1	0,3	-0,9	-1,2	Dégradation	-0,4	-0,1	0,1	>= 0 %
Taux d'inflation annuel moyen (%)	3	2,4	<= 3	1,5		0,9	3	5,4	2,4	Dégradation	3,1	2,1	2,1	<=3 % **
Ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)	35,8	49,4	57,7	41,1		39,4	43,7	39,9	-3,8	Amélioration	37,6	35,4	33,1	<= 70 %
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante (MDS FCFA)	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	= 0
Variation des arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	0	-6,7		-5,6		-2,0		-1,2	-1,2		0,0	0,0	0,0	<=0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	0,0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	= 0
Réduction du stock des arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	0,0	-6,7		-5,6		-2,0		-1,2	-1,2		0,0	0,0	0,0	< 0
Variation des arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	0,0	0,0		0,0		0,0		0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	<=0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	0,0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	= 0
Réduction du stock des arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	0,0	0,0		0,0		0,0		0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	< 0
Réduction du stock des arriérés de paiement (MDS FCFA)	0,0	-6,7		-5,6		-2,0		-1,2	-1,2		0,0	0,0	0,0	< 0
Ratio de la Masse salariale sur recettes fiscales (%)	30,6	31,9	30,5	33,5	31,6	38,0	34,9	37,5	2,6	Dégradation	36,9	35,6	34,8	<=35 %
Ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes	25,7	19,3	23,8	23,2	24,4	19,7	21,7	21,3	-0,4	Dégradation	22,3	22,7	22,9	>= 20 %
Ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal (%)	5,6	8,3	4,9	9,7	4,5	7,2	5,3	6,6	1,3	Dégradation	6,4	6,7	6,7	<=5%
Taux de pression fiscale (%)	14,7	14,4	15,3	14,9	14,7	14,5	14,9	14,8	-0,1	Dégradation	14,9	15,2	15,4	>= 17 %
Autres indicateurs														
Taux de croissance du PIB réel (%)	6,0	4,4	6,2	3,9		3,4	4,6	3,5	-1,1		4,5	5,6	6,4	

** critère à respecter dès 2000

2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

L'activité économique a enregistré en 2005, une croissance de 7,5 % contre 4,6 % en 2004, en liaison essentiellement avec les résultats satisfaisants de la campagne agricole 2005/2006. Cette accélération du rythme de la croissance s'est réalisée dans un contexte de hausse du niveau des prix à la consommation en rapport avec les mauvais résultats de la production céréalière, enregistrés au cours de la campagne agricole 2004/2005. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 6,4 % contre -0,4 % en 2004.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une légère contraction du déficit global qui s'est établi à 4,0 % contre 4,3 % en 2004. Cette réduction s'explique essentiellement par la hausse des dons dans un contexte marqué par une plus forte progression des dépenses comparée à celle des recettes.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le ratio du compte courant, hors transferts officiels, rapporté au PIB s'est amélioré en se fixant à 11,4% contre 13,2% en 2004 sous l'effet de la hausse des transferts privés.

S'agissant de la situation monétaire, elle a été caractérisée à fin décembre 2005 par une hausse des avoirs extérieurs nets et une baisse du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a baissé 4,2% pour s'établir à 598,1 milliards.

En matière de convergence, seuls deux critères de premier rang ont été respectés en 2005 contre trois en 2004. Il s'agit du critère relatif à la non accumulation d'arriérés et de celui relatif à l'endettement.

2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

L'activité économique a été très dynamique en 2005 avec un taux de croissance de 7,5 %. Cette performance est essentiellement imputable au secteur primaire qui a enregistré une croissance de 15,4 % après un recul de 2,9 % en 2004. Le dynamisme du secteur primaire est lié à la hausse des productions de céréales et de coton qui ont bénéficié de conditions climatiques favorables, marquées par une pluviométrie bien répartie dans le temps et dans l'espace. La production céréalière a ainsi progressé de 38,9 %, essentiellement sous l'effet de la hausse des productions de mil, de sorgho et de maïs, respectivement, de 40,1%, 31,3 % et 57,5 %. S'agissant du coton graine, sa production est estimée à 750 795 tonnes en 2005, en accroissement de 16,9%. Cette performance s'explique par l'augmentation des superficies emblavées et la création de deux nouvelles zones cotonnières.

Au niveau du secteur secondaire, l'activité a progressé de 2,2 % contre 9,8 % en 2004. Ce ralentissement est imputable à la morosité de l'activité des industries manufacturières, liée aux effets de la baisse du pouvoir d'achat et la hausse de la consommation intermédiaire des branches d'activité, consécutives à la montée des prix des produits pétroliers. La croissance au niveau des industries manufacturières n'a été que de 0,9% contre 9,9% en 2004. Le ralentissement est moins fort au niveau des « BTP » qui bénéficient de la poursuite des travaux de construction des infrastructures.

Au niveau du secteur tertiaire, la croissance a été de 3,4 % contre 9,1 % en 2004. Ce ralentissement est imputable au sous-secteur des services marchands, en particulier le

transport et le commerce qui ont souffert de la hausse des prix des produits pétroliers et de la baisse du pouvoir d'achat.

Au total, les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été, respectivement, de 5,5 points, 0,4 point et 1,6 point.

Du côté de la demande, l'investissement a été le principal moteur de la croissance avec une progression de 22,1 % contre -5,3% en 2004. Cette hausse de l'investissement est liée aux grands chantiers en cours, notamment ceux de Ouaga 2000, la construction des routes Kaya-Dori, Bobo – Dédougou, et la réalisation de barrages dans le cadre de la mise en œuvre de la biennale eau. Quant à la consommation, elle n'a progressé que de 2,8 % sous l'effet de la consommation privée en progression de 3,5 % en rapport avec la hausse de la production agricole.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations et les importations en volume ont progressé de 11,4% et 2,0 %, respectivement.

Au total, les contributions à la croissance de la consommation, de investissement et sur secteur extérieur ont été, respectivement, de 2,3 points, 4,0 points et 1,2 point.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'est amélioré pour se situer à 11,9% contre 7,4 % en 2004, du fait de la forte progression du PIB. Quant au taux d'investissement, il s'est situé à 23,4 % contre 18,2 %, en liaison avec la progression des investissements privés

Au niveau des prix, pour l'ensemble de l'année 2005, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 6,4 %. Cette forte hausse est liée à l'augmentation des prix des produits alimentaires, des services de logement et des transports. La progression des prix des produits alimentaires est en rapport avec les difficultés d'approvisionnement des marchés en produits céréaliers, consécutives à la baisse de la production vivrière pendant la campagne agricole 2004/2005. Quant à l'augmentation des prix des transports, elle s'explique par la hausse des prix des produits pétroliers.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une légère contraction du déficit global qui s'est établi à 4,0 % du PIB contre 4,3 % en 2004. Cette réduction s'explique essentiellement par la hausse des dons, dans un contexte marqué par une plus forte progression des dépenses comparée à celle des recettes.

Les recettes budgétaires, portées par les recettes fiscales, ont progressé de 9,6 % pour représenter 12,6 % du PIB. Les recettes fiscales ont augmenté de 11 % comme le PIB nominal. Il en est résulté un taux de pression fiscale stable autour de 11,8 %. La hausse des recettes fiscales s'explique principalement par les différentes mesures mises en œuvre au niveau des régies pour améliorer le recouvrement, notamment l'examen plus rigoureux des exonérations, le renforcement des vérifications des factures et l'intensification de la lutte contre la fraude. S'agissant des dons, ils se sont élevés à 152 milliards, représentant 5,1 % du PIB contre 4,3 % en 2004.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 12,8 % pour représenter 21,7 % du PIB contre 21,4 % en 2004. Cette progression est imputable principalement aux dépenses courantes et, dans une moindre mesure, aux dépenses en capital. En effet, les dépenses courantes ont progressé de 16,6 %. Cet accroissement s'explique essentiellement par les charges liées à l'élection présidentielle de novembre 2005, la hausse des subventions,

consécutives à la flambée des cours du pétrole et la hausse de la masse salariale. S'agissant de l'augmentation de la masse salariale, elle est liée à la révision de la grille de rémunération dans la Fonction publique et au recrutement de nouveaux agents dans les secteurs sociaux.

Quant aux dépenses en capital, elles ont progressé de 8,5 %, portées par la composante financée sur ressources externes, conséquence de l'afflux de capitaux extérieurs dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté. S'agissant de la composante sur financement interne, elle est en baisse de 2,1 %, le niveau de 2004 étant lié aux travaux réalisés dans le cadre du Sommet de l'Union africaine sur l'emploi et du X^{ème} Sommet de la Francophonie.

Au total, le déficit global hors dons s'est aggravé pour représenter 9,1 % du PIB contre 8,6% en 2004. Quant au déficit global, il s'est réduit pour représenter 4,0 % du PIB contre 4,3 % en 2004.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours rapporté au PIB nominal s'est établi à 37,7 % contre 43,4 % en 2004. Le service de la dette publique totale rapporté aux recettes budgétaires se situerait à 17,9 % contre 13,2 % en 2004. Dans le cadre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale, le Burkina pourra bénéficier, hors assistance PPTTE, d'une annulation de 82 millions de dollars du FMI.

Le solde global de la balance des paiements a affiché un excédent de 25,0 milliards contre un déficit de 56,8 milliards en 2004. Cette évolution favorable est induite à la fois par les transactions courantes et le compte de capital et d'opérations financières.

En effet, le déficit des transactions courantes s'est contracté de 11,7 milliards pour ressortir à 264,6 milliards, en liaison principalement avec le renforcement de l'excédent des transferts courants. Ceux-ci ont augmenté de 20,2%, sous l'effet de la hausse de 61,5% des transferts privés, liée notamment à la progression des entrées de ressources au titre des transferts d'économies sur salaires des émigrés et au renforcement des actions des Organisations Non Gouvernementales (ONG). Le déficit de la balance commerciale s'est creusé de 4,2 milliards pour se situer à 248,9 milliards, du fait d'un accroissement des importations plus soutenu que celui des exportations. L'augmentation de 11,1 milliards des importations qui se chiffrent à 509,0 milliards, résulte de la hausse des cours des produits pétroliers et des besoins induits par la dynamique des activités économiques intérieures, notamment dans le domaine des infrastructures routières et urbaines. En dépit de la progression de la plupart de leurs composantes (or, produits d'élevage, oléagineux, etc.), les exportations ont connu une hausse modérée (6,9 milliards) les portant à 260,1 milliards, du fait de la baisse des ventes à l'extérieur du coton de 12,3 milliards, consécutive à de la chute des cours de ce produit.

Le solde des services s'est détérioré de 3,1 milliards à la suite essentiellement de la hausse des règlements au titre du fret et de l'assurance sur marchandises, induite par l'accroissement des importations. Le solde déficitaire des revenus s'est aggravé de 5,3 milliards pour ressortir à 21,4 milliards, en liaison notamment avec la progression des intérêts sur la dette extérieure de 3,9 milliards. Le ratio du compte courant, hors transferts officiels, rapporté au PIB s'est amélioré en se fixant à 11,4% contre 13,2% en 2004.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est renforcé de 68,7 milliards, ou 31,1%, reflétant un accroissement de 39,1 milliards des flux de transferts de

capital concomitant à une hausse de 29,6 milliards de l'excédent des opérations financières, impulsée principalement par les emprunts privés.

S'agissant de la situation monétaire, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont inscrits en baisse de 104,8 milliards, en s'établissant à 169,4 milliards à fin décembre 2005. L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en hausse de 98,2 milliards, ou 25,5% pour se situer à 483,5 milliards à fin décembre 2005.

La position nette du gouvernement s'est détériorée de 6,0 milliards, pour se situer à 9,4 milliards à fin décembre 2005. Cette évolution est consécutive à une baisse de 28,3 milliards des dépôts publics, dont l'impact a été atténué par la baisse de 22,3 milliards des engagements vis-à-vis du système bancaire.

Les crédits à l'économie se sont chiffrés à 474,1 milliards, en hausse de 92,2 milliards ou 24,1% par rapport à décembre 2004, à la suite d'une progression de 38,0 milliards des concours ordinaires, dont 13,8 milliards pour les crédits à moyen et long terme, et de 54,2 milliards des crédits de campagne. L'accroissement des crédits ordinaires résulte de concours à des sociétés cotonnières ainsi qu'aux entreprises des secteurs de l'énergie, des hydrocarbures, des télécommunications du BTP, de l'agro-alimentaire, du commerce général, des services et du transport.

La masse monétaire a baissé 4,2% pour s'établir à 598,1 milliards, traduisant le repli de 21,7 milliards de la circulation fiduciaire et de 4,3 milliards des dépôts.

2.2.2. ETAT DE CONVERGENCE

2.2.2.1 SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2005

La situation de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **le solde budgétaire de base rapporté au PIB**, hors dépenses financées sur ressources PPTTE, est passé de -1,5 % en 2004 à -1,9 % en 2005 pour un objectif de 0,2 %. L'objectif fixé n'a pas été atteint en raison, d'une part, de la forte hausse des dépenses courantes tirées par les dépenses de transferts et subventions, les dépenses de matériel et les dépenses de personnel et, d'autre part, de la faible progression des recettes, au regard des objectifs du Programme
- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de 6,4 % en 2005 contre -0,4 % en 2004, en liaison essentiellement avec les difficultés d'approvisionnement des marchés en produits céréaliers, consécutives à la baisse de la production céréalière enregistrée lors de la campagne agricole 2004/2005.
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 37,7 % en 2005 pour un objectif de 40,5 % contre 43,4 % en 2004.
- **Les arriérés de paiement :**
 - **non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2005 ;

- **non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2005.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** est passé de 38,8 % en 2004 à 39,8 % en 2005 pour un objectif de 34,9 %. Cette évolution s'explique par la hausse des salaires, le relèvement de la grille indemnitaire et le recrutement de nouveaux agents dans la fonction publique.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'est établi à 37,6 % pour un objectif de 26,7 % contre 42,7 % en 2004. La baisse enregistrée s'explique essentiellement par la fin des travaux liés aux différents sommets organisés en 2004.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** a été de -11,4 % pour un objectif de -10,3 % contre -13,2 % en 2004. Cette évolution est liée à la hausse des transferts privés.
- **Le taux de pression fiscale** s'est stabilisé autour de 11,8 %, pour un objectif de 12,8 %. Cette stabilité s'explique par la faible progression des recettes au regard des objectifs retenus dans le programme pluriannuel 2005-2007.

Il ressort de cette évaluation que trois critères dont deux de premier rang ont été respectés en 2005. Les critères de premier rang respectés sont ceux relatifs au taux d'endettement et à la non accumulation d'arriérés de paiement. Au titre des critères de second rang, seul le critère relatif aux investissements financés sur ressources intérieures a été respecté. Le pays ne remplit donc pas les conditions d'accès à la phase de stabilité.

2.2.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2006-2008

Le programme pluriannuel 2006-2008 du Burkina Faso est une actualisation du programme pluriannuel 2005-2007 adopté par Décision n° 02/2005/CM/UEMOA du 26 mars 2005. Ce programme est parvenu à la Commission de l'UEMOA le 08 décembre 2005.

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROGRAMME

Les principaux objectifs du présent programme sont :

- un taux de croissance annuel moyen de 6,2 % ;
- le respect des normes communautaires en matière de convergence.

Pour atteindre ces objectifs, la mise en œuvre des réformes sera poursuivie dans tous les secteurs.

Dans le secteur primaire, les principales mesures portent sur le renforcement de la sécurité alimentaire et l'accroissement de la production des cultures de rente notamment le coton. A cet effet, la démarche est axée, entre autres, sur le développement des filières avec une meilleure organisation des acteurs, l'introduction de semences améliorées, l'utilisation de techniques de fertilisation des sols et une maîtrise plus accrue du potentiel en eau. La construction du barrage de Samandeni contribuera à améliorer la production

des cultures de contre saison. Pour le coton, l'augmentation attendue repose sur l'hypothèse d'une stabilisation du prix aux producteurs, de l'augmentation des superficies emblavées consécutives à l'ouverture de deux zones cotonnières supplémentaires ainsi que sur l'amélioration des rendements.

En matière de pêche et d'élevage, il s'agira d'accroître sensiblement la production afin de réduire d'une part, la dépendance vis à vis de l'extérieur en produits halieutiques et, d'autre part, de conquérir de nouveaux marchés pour les animaux et les produits de l'élevage. La création de superficies piscicoles aux flancs des grandes étendues d'eaux (barrages de Ziga, Bagré, Kompienga) devrait améliorer de façon significative la production en produits de pêche. Les actions dans le domaine de l'élevage sont orientées vers l'amélioration des races animales, la protection sanitaire du cheptel et la sécurisation des investissements dans le secteur. L'adoption de la loi d'orientation relative au pastoralisme participe de cette dynamique.

La croissance attendue du secteur secondaire repose sur l'hypothèse de la poursuite des chantiers en cours et le démarrage de nouveaux chantiers tels que le bitumage des routes Bobo-Dédougou, Kaya-Dori Ouaga -Kongoussi et Sakoinsé-Bobo en 2006. En 2007, sont prévus également la construction du marché Rood Woko, la réalisation du barrage de Samandéni (dont les travaux démarreront en fin 2006-début 2007) et la construction d'une route périphérique reliant Pissy à la route de Fada (dont les travaux devraient démarrer en 2006). Dans la branche des industries extractives, l'ouverture des différentes mines (Youga, Taparko, Kalsaka) permettraient d'impulser la production d'or.

Au niveau du secteur tertiaire, les actions visent à réduire les coûts des facteurs qui pèsent sur la compétitivité de l'économie. Ces actions passeraient par le renforcement de l'entretien périodique du réseau routier existant et la construction de nouvelles routes bitumées, l'interconnexion du réseau électrique avec la Côte d'Ivoire et le Ghana. Par ailleurs, le tourisme sera soutenu par la construction d'une cinquantaine de campements touristiques, la valorisation des sites touristiques, la construction d'une école de tourisme sont autant d'actions qui viendront soutenir le secteur. En outre, la réhabilitation du marché de Ouagadougou "ROODWOKO" prévue dans les deux prochaines années permettra de dynamiser le monde des affaires qui devrait bénéficier également de la création récente des Centres de Formalités des Entreprises (CEFORE) a pour objet d'améliorer le niveau des investissements.

L'amélioration de la gestion des finances publiques constitue une préoccupation constante des pouvoirs publics. A cet effet, le Plan d'actions de Renforcement de la Gestion Budgétaire (PRGB), adopté en 2002, constitue le cadre de référence en matière de réformes dont la mise en œuvre permettra d'accroître l'efficacité des finances publiques.

En matière de recettes, l'objectif essentiel est l'élargissement de l'assiette. La mise en place du Circuit Intégré de la Recette (CIR) devrait permettre d'améliorer l'efficacité et la transparence dans la collecte des recettes. Au niveau de la Direction Générale des Impôts (DGI), les actions mises en œuvre ou à appliquer ont trait à la création de la Division des Grandes Entreprises et la redéfinition des compétences en matière de recouvrement, la mise en œuvre d'un Identifiant Financier Unique, la finalisation de la rédaction du Code Général des Impôts.

Au niveau de la Direction Générale des Douanes (DGD) les efforts ont trait à la simplification des procédures de dédouanement, la poursuite de l'implantation du SYDONIA++, la mise en place d'un fichier valeurs, le meilleur suivi du transit.

La bonne exécution des dépenses constitue également un objectif important du PRGB. Parmi les actions et mesures à mener dans ce sens, on peut citer les audits organisationnels des principales directions du Ministère des Finances et du Budget, les réformes entreprises dans le domaine des marchés publics, la mise en place d'un système de prix de référence dans le cadre des marchés publics.

Evaluation technique du programme

- Présentation du programme

Le programme du Burkina Faso est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il est accompagné d'une matrice des mesures proposées, assortie d'un chronogramme de mise en œuvre.

- Cohérence entre les programmes

Le programme est dans l'ensemble cohérent avec le programme monétaire pour l'année 2006 et le programme économique et financier appuyé par les institutions de Bretton Woods. Il est, en outre, conforme aux actions définies dans le CSLP révisé.

- Amélioration continue des critères de convergence

Contrairement aux dispositions de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, le profil des indicateurs de convergence n'est pas marqué par une amélioration continue, au cours de la période du programme, en particulier le solde budgétaire de base.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

Le critère relatif au solde budgétaire de base ne serait pas respecté sur la période du programme.

- Pertinence des hypothèses

Bien que l'un des objectifs annoncés du programme soit le respect des critères de convergence, la mise en œuvre du programme ne permettrait pas de respecter le critère clé, dont la tendance serait à la dégradation. En effet, on assisterait à une dégradation du solde budgétaire de base (hors dépenses financées sur ressources PPTTE) rapporté au PIB nominal qui passerait de -1,9 % en 2005 à -2,5 % en 2008. Cette évolution s'expliquerait par une hausse moyenne des recettes relativement faible et une progression des dépenses de base assez élevée.

En effet, au cours de la période, la hausse moyenne des recettes serait de 11,8 % par an et porterait la pression fiscale de 11,8 % en 2005 à 12,8 % en 2008. Une telle évolution apparaît faible au regard de l'objectif communautaire d'une pression fiscale de 17 % minimum.

S'agissant des dépenses de base, elles progresseraient en moyenne de 13 % par an sur la période. Cette hausse serait portée par les dépenses d'investissement sur ressources internes qui progresseraient en moyenne de 15,4 % par an en rapport avec la progression des appuis budgétaires. En l'absence de ces appuis budgétaires, le solde budgétaire de

base aurait été au moins équilibré en 2005 et sur la période du programme. Il est fort probable qu'on assistera à une croissance de plus en plus forte des appuis budgétaires dans les années à venir dans un contexte de plus en plus favorable à l'augmentation des financements extérieurs en vue de la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire. Il deviendra dès lors, de plus en plus difficile aux Etats recevant beaucoup d'appuis budgétaires, de respecter ce critère. Dans ces conditions, une neutralisation des appuis budgétaires dans le calcul du solde budgétaire de base devra être envisagée afin de permettre au dispositif de la surveillance de préserver sa pertinence.

S'agissant des objectifs en matière de croissance, il serait de 6,2 % par an sur la période 2006-2008. Cette croissance serait portée par l'ensemble des secteurs. Sur la période du programme, les taux de croissance moyens des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient, respectivement, de 3,7 %, 6,5 % et 8,7 %.

Au regard de la tendance récente de l'économie du Burkina Faso, l'objectif de projection semble trop optimiste. En effet, sur la période 2000-2004, le taux de croissance moyen de l'économie du Burkina est de l'ordre de 5%. Le passage à un taux de croissance de 6,2 % suppose une réforme en profondeur de l'économie et une amélioration du climat des affaires. Bien que des efforts aient été faits, notamment la création du Centre de formalité des entreprises ainsi que l'allègement des conditions d'exercice de la profession de commerçant, les secteurs secondaire et tertiaire ne semblent pas en mesure de porter, à court terme, une telle croissance dans un pays où les coûts de facteurs sont parmi les plus élevés de la sous-région.

En ce qui concerne la dette publique, elle devrait être maîtrisée, avec un taux d'endettement qui se situerait à 26,3 % en 2008 pour une norme de 70 % maximum, en rapport avec la réalisation du point d'achèvement en avril 2002. La mise en œuvre de la décision du G8 relative à l'annulation de la dette multilatérale devrait contribuer à une baisse plus importante de ce ratio. Pour préserver la soutenabilité de la dette, il est souhaitable que les autorités recourent de plus en plus aux ressources hautement concessionnelles.

2.2.3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation du Programme pluriannuel fait apparaître que le solde budgétaire de base ne serait respecté ni en 2006 ni les autres années du programme. En conséquence, la Commission juge le programme pluriannuel 2006-2008 du Burkina Faso non conforme aux objectifs du Pacte. Elle recommande au Conseil des Ministres de demander aux autorités de le réaménager.

Dans le cadre du programme réaménagé, les Autorités sont invitées à :

- Prendre des mesures pour améliorer le recouvrement des recettes fiscales qui constitue le principal enjeu pour le respect de la norme associée au solde budgétaire de base;
- renforcer la maîtrise des dépenses courantes, notamment les transferts et subventions ;
- renforcer les mesures relatives aux réformes structurelles et les politiques sectorielles en vue de la consolidation et de la diversification des bases de production ainsi que la réduction des coûts des facteurs de production afin de promouvoir les exportations.

BURKINA

Critères de convergence (%)	ROG. 2002 -		PROG. 2003 -04		PROG. 2005 -07				PROG. 2006 -08			PACTE	
	2002		2003		2005				2006	2007	2008	Normes	
	Objec. (1)	Réalis. (2)	Objec.	Réalisat	Réalis.	Objec. (1)	Estima. (2)	Ecart (2)-(1)	Observation par rapport objectifs	Objec.	Objec.	Objec.	Horizon 2008
Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (%)	0,2	-2,3	-2,7	-0,7	-1,5	0,2	-1,9	-2,1	Dégradation	-2,3	-2,3	-2,5	
Taux d'inflation annuel moyen (%)	3,0	2,3	3,0	2,0	-0,4	3	6,4	7,0	Dégradation	2,9	2,5	2,1	>= 0 %
Ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)	84,3	50,1	62,9	44,4	43,4	40,5	37,7	-2,8	Dégradation	34,3	30,1	26,3	< =3 % **
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante (MDS FCFA)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	<= 70 %
Variation des arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)		0,0		0,0	0,0	0	0,0			0,0	0,0	0,0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	<=0
Réduction du stock des arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)		0,0		0,0	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	= 0
Variation des arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)		0,0		0,0	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	< 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	<=0
Réduction du stock des arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)		0,0		0,0	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	= 0
Réduction du stock des arriérés de paiement (MDS FCFA)		0,0		0,0	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	< 0
Ratio de la Masse salariale sur recettes fiscales (%)	35,0	42,8	38,3	41,7	38,8	34,9	39,8	4,9	Dégradation	38,4	37,2	35,6	< =35 %
Ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes	23,9	36,0	36,2	33,2	42,7	26,7	37,6	10,9	Amélioration	37,8	39,0	41,4	>= 20 %
Ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal (%)	15,7	11,9	11,0	12,7	13,2	10,3	11,4	1,1	Amélioration	10,8	9,3	8,3	<=5%
Taux de pression fiscale (%)	14,6	10,7	13,3	10,8	11,8	12,8	11,8	-1,0	Dégradation	12,6	12,6	12,8	>= 17 %
Autres indicateurs													
Taux de croissance du PIB réel (%)	5,9	4,6	5,7	8,0	4,6	4,8	7,5	2,7		4,5	7,1	7,2	

** critère à respecter dès 2000

2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

La normalisation de la situation sociopolitique projetée pour 2005 et qui devrait favoriser la décrispation du climat social et le rétablissement de la confiance du secteur privé, ne s'est pas concrétisée. En particulier, l'organisation de l'élection présidentielle prévue pour octobre 2005 n'a pu se réaliser. Toutefois, en rapport avec le bon niveau des récoltes et l'entrée en exploitation d'un nouveau puits de pétrole, la prévision d'une croissance économique de 1,0% en 2005 a été maintenue contre 1,6% en 2004. Reflétant la flambée des prix des produits pétroliers à la pompe, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 3,9 % en 2005 contre 1,4% en 2004.

La situation des finances s'est ressentie de la lenteur du processus de normalisation et de la décélération de la croissance économique. Toutefois, la baisse des dépenses publiques a contribué à améliorer les soldes budgétaires. En particulier, le déficit global hors dons a été estimé à 1,0 % du PIB en 2005 contre 2,8% en 2004.

Au niveau des échanges extérieurs, l'excédent du solde courant hors dons a fléchi en liaison avec le faible accroissement exportations. Il est estimé à 1,5% du PIB contre 2,2 % en 2004.

La situation monétaire est marquée par une amélioration simultanée des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. La masse monétaire s'est accrue de 143,9 milliards ou 7,4% par rapport à 2004.

Reflétant la situation difficile des finances publiques, l'état de convergence a été caractérisé en 2005, par le respect de deux critères de convergence à savoir le solde budgétaire de base et le solde extérieur courant hors dons.

2.3.1. PRODUCTION

La croissance économique de 2005 serait portée essentiellement par les secteurs primaire et tertiaire. En effet, l'activité du secteur primaire augmenterait de 1,9%. Cette évolution résulterait de la hausse de 2,8% de la production de l'agriculture vivrière et de la baisse de 2,5% de la production de l'agriculture d'exportation. En particulier, la production de cacao fléchirait de 4,6% pour s'établir à 1.315.000 tonnes en rapport avec le vieillissement des vergers. Les productions de banane douce, d'ananas, de sucre et de caoutchouc seraient en repli. Toutefois, la production de coton et celle du café augmenteraient respectivement de 24,2% et de 3,9%.

La production du secteur secondaire a progressé de 0,4% portée principalement par la bonne orientation de l'activité pétrolière profitant de la mise en exploitation d'un nouveau puits dénommé «Baobab» depuis septembre 2005, et de la progression favorable de la branche «Energie». Les autres branches continuent de souffrir de la crise de novembre 2004 qui a provoqué la destruction ou la fermeture de certaines entreprises industrielles.

Le secteur tertiaire est ressorti en hausse de 0,8%. Cette situation résulte de la progression de 10,1% des télécommunications qui bénéficient de la libéralisation totale du secteur entamé en 2004, de la hausse de 1,0 % de l'activité commerciale et de la baisse de 3,5% de celle des transports en rapport avec la crise et le renchérissement des prix du carburant.

Les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire sont respectivement de 0,5%, 0,1% et 0,4%.

Du côté de la demande, la croissance a été tirée essentiellement par la demande externe. L'investissement a continué de subir les effets néfastes de la crise sociopolitique consécutive aux événements de septembre 2002. La consommation a diminué de 0,5%. Cette évolution résulte de la progression de 1,5% de la consommation publique et du repli 1,0% de la consommation des ménages en rapport avec la diminution des revenus, reflétant ainsi les difficultés économiques, l'accroissement du chômage et la situation de précarité des populations. Les exportations tirées par les ventes des produits primaires (café, cacao), de biens manufacturiers et des produits pétroliers, ont progressé de 3,4 % en rapport avec l'orientation de la demande mondiale. Quant à la formation brute de capital fixe, sa tendance est à la baisse. En effet, elle a régressé de 0,3% après un repli de 5,9 % en 2004 du fait notamment de la situation de crise et des difficultés de finances publiques qui ont contraint au gel de certains projets d'investissements publics.

Pour 2006, la croissance du PIB réel devrait s'établir à 2,5% sous l'hypothèse de la réunification du pays, du désarmement, de la reconstitution progressive des outils de production endommagés, de la mise en œuvre du programme de reconstruction post conflit et de l'organisation de l'élection présidentielle. Dans ce contexte, la production du secteur primaire devrait croître de 2,5 %, portée notamment par l'agriculture vivrière et une meilleure maîtrise du circuit de collecte des produits d'exportation. Le secteur secondaire, bénéficiant d'un climat plus sécurisé, pourrait progresser de 3,1%, portée essentiellement par les industries agroalimentaires, l'énergie et les BTP (zone franche pour les NTIC, prolongement de l'autoroute du Nord, réaménagement de la côtière, etc.). De même, la production du secteur tertiaire, serait en hausse de 2,3 % en rapport avec le dynamisme de la branche télécommunication, du commerce et des services.

Du côté de la demande, la croissance serait portée essentiellement par les investissements. En effet, les investissements devraient augmenter de 2 points de pourcentage du PIB pour s'établir à 11,3% du PIB en 2006 en rapport avec la reprise attendue des projets d'investissements publics et de reconstruction nationale. La consommation finale ressortirait en baisse de 0,3% en liaison avec le repli de la consommation privée. Quant aux exportations, elles augmenteraient de 3,4 % pour répondre à la demande mondiale.

2.3.2. PRIX ET INFLATION

La reprise économique a été accompagnée d'une accélération de l'inflation. En effet, le taux d'inflation annuel moyen a été 3,9 % en 2005 contre 1,4% en 2004. Cette forte progression de l'inflation est induite par l'augmentation des prix des biens non alimentaires, notamment ceux des produits pétroliers, des services de transports ainsi que le relèvement du tarif des services postaux et des télécommunications.

2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

La situation des finances publiques reste marquée par une amélioration des soldes budgétaires résultant d'une progression de 5,0% des recettes budgétaires et d'une contraction des dépenses totales de 4,3% portant exclusivement sur les dépenses publiques d'investissement. Cette situation masque une importante accumulation d'arriérés de paiement extérieurs, notamment.

En effet, la performance notée au niveau du recouvrement des recettes budgétaires, est impulsée par la progression de 43,2% des recettes non fiscales provenant notamment des revenus de pétrole et de gaz et de la redevance téléphonique. En dépit des résultats satisfaisants attendus du recouvrement de l'impôt sur le bénéficiaire, les recettes fiscales ont enregistré un repli de 1,1% pour s'établir à 14,5% du PIB contre 15,2% en 2004. Cette contreperformance est en rapport avec les moins values sur le Droit unique de sortie (DUS). Quant aux dépenses totales, leur contraction résulte de la progression des dépenses courantes de 1,1% portée par l'accroissement de la masse salariale et atténuée par la baisse de 33,5% des dépenses en capital en liaison avec la lenteur du processus de normalisation. Cette situation a entraîné la suspension des projets dans les zones non contrôlées par l'Etat et des difficultés de mobilisation de ressources extérieures.

Reflétant la progression des recettes budgétaires et le repli des dépenses de base, le solde budgétaire de base a été nul en 2005 contre -1,3 % du PIB en 2004. Le solde global hors dons et le solde global sont estimés respectivement à -1,0 % du PIB contre -2,8 % en 2004 et à -0,1% contre -1,8% en 2004.

En 2006, l'exécution des opérations financières de l'Etat se ressentirait de l'évolution favorable du contexte sociopolitique qui permettrait d'enregistrer une croissance de 2,5% du PIB réel. Les recettes totales portées par les différentes composantes progresseraient de 10,6% pour représenter 18,8% du PIB contre 17,9% en 2005. Cette situation jointe à la stagnation des dépenses totales malgré la reprise attendue des dépenses en capital, devrait favoriser l'enregistrement de soldes budgétaires excédentaires. En particulier, le solde budgétaire hors dons s'établirait à 0,8 % du PIB.

S'agissant de la situation de la dette publique totale, son encours est estimé à 6699,1 milliards, soit 79,3 % du PIB nominal en 2005 contre 84,1 % en 2004. Cette évolution s'explique par les efforts déployés par le Gouvernement pour le paiement partiel de certaines échéances et les difficultés de mobilisation de ressources extérieures. Le service de la dette publique a représenté 29,9% des recettes budgétaires contre 38,0% en 2004. Dans le cadre de l'initiative PPTE, le point de décision prévu précédemment pour 2002, n'a pu être atteint. En 2006, la reprise de la coopération financière avec l'ensemble des partenaires au développement devrait permettre d'envisager l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE et le traitement de fond de la dette extérieure.

2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Au plan extérieur, l'objectif d'excédent de balance des paiements arrêté pour l'année 2005 est de 120,0 milliards.

La balance des opérations courantes a enregistré une performance moindre qu'en 2004, en ressortant à 150,5 milliards contre 159,9 milliards un an plus tôt. Cette évolution est à mettre en liaison notamment avec la faible hausse des exportations (+3,6%), comparée à la progression des importations (+8,0%). L'évolution des exportations résulte de l'effet conjugué d'une hausse des quantités, sous l'impulsion notamment des produits pétroliers, et d'un léger rebond des prix des principaux produits (+0,3%). Quant au solde déficitaire des services, il s'est situé en léger repli par rapport au niveau de 2004 à 665,3 milliards tandis que le solde des revenus a enregistré une amélioration en relation avec la baisse des intérêts dus au titre de la dette publique. Enfin, le déficit des transferts courants s'est amélioré également de 18,3 milliards. S'agissant du compte de capital et d'opérations financières, il est ressorti déficitaire de 30,5 milliards contre un excédent de 33,5 milliards en 2004, en relation avec la faible mobilisation de ressources extérieures. Il convient d'indiquer que l'emprunt obligataire 2005-2008 lancé en juillet 2005 a permis de mobiliser

86,1 milliards dont 46, 2 milliards en provenance des autres pays de l'UEMOA.

En 2006, l'excédent du solde de la balance des paiements serait de 120,0 milliards.

2.3.5. SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est établie à 704,4 milliards, en hausse de 62,5 milliards par rapport à fin décembre 2004, en liaison essentiellement avec l'accroissement de 62,0 milliards des avoirs extérieurs nets des banques. Le crédit intérieur a progressé de 52,0 milliards ou 3,4% par rapport à son niveau de décembre 2004, en s'établissant à 1.569,7 milliards.

La position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 35,8 milliards au cours de la période sous revue, pour ressortir à 379,5 milliards, en liaison avec la baisse de 74,0 milliards des créances publiques sur le système bancaire, atténuée par le repli de 38,2 milliards des engagements de l'Etat.

L'encours des crédits à l'économie s'est établi à 1.190,2 milliards à fin décembre 2005, contre 1.174,0 milliards en 2004, ressortant ainsi en hausse de 16,2 milliards ou 1,4%, sous l'effet d'une augmentation de 17,1 milliards des crédits ordinaires, dont 1,9 milliard pour les crédits à moyen et long terme. L'augmentation des crédits ordinaires est essentiellement imputable à des mises en place au profit d'entreprises des secteurs de l'agro-industrie, de l'énergie, de l'agro-industrie, des assurances, du BTP, des télécommunications et de l'industrie pharmaceutique.

La masse monétaire s'est accrue de 143,9 milliards ou 7,4% pour se fixer à 2.081,1 milliards à fin décembre 2005. Cette évolution s'est traduite par la hausse de 82,6 milliards de la circulation fiduciaire et de 61,3 milliards des dépôts.

2.3.6. ETAT DE CONVERGENCE

L'état de convergence se présente ainsi qu'il suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'améliore en s'établissant à l'équilibre en 2005 contre un repli de 1,3 % en 2004. Cette évolution résulte de la forte contraction des dépenses d'investissement sur ressources intérieures et de la progression des recettes budgétaires tirées par les recettes non fiscales. Les perspectives de 2006 permettent d'envisager un solde excédentaire correspondant à 2,2% du PIB.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 3,9% en 2005 contre 1,4% en 2004. Cette évolution non conforme à la norme communautaire de 3%, au maximum, est imputable au renchérissement des prix des produits pétroliers, des transports et télécommunications. En 2006, il est prévu un taux avoisinant la norme communautaire de 3 %, maximum.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** a été de 79,3 % en 2005 contre 84,1% en 2004. En 2006, le taux d'endettement serait de 72,8 % pour une norme communautaire de 70 % maximum.

- **Les arriérés de paiement :**

- **Non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante :** ce critère n'a pu être respecté en 2005. Un montant de 22,6 milliards a été accumulé.
- **Non-accumulation d'arriérés de paiements extérieurs sur la gestion de la période courante :** la réalisation de cet objectif a été contrariée du fait du gel des financements extérieurs lié à l'absence d'un programme financier appuyé par les institutions de Bretton Woods. Un montant estimé à 311,3 milliards a été accumulé en 2005. Dans la perspective d'une reprise de la coopération avec les institutions financières internationales en 2006, une variation nulle des arriérés de paiement extérieurs est projetée pour 2006.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 45,7 % en 2005 contre 44,0 % en 2004, pour un objectif de 44,3%. Cette dégradation du ratio traduit d'une part, l'accroissement des dépenses salariales liées aux nouveaux recrutements, notamment dans les secteurs de l'éducation et la santé, et d'autre part, la contraction des recettes fiscales dans un contexte de faible croissance économique. En 2006, ce ratio serait de 43,1 %.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales** a été de 8,3 % en 2005 contre 12,3 % en 2004. Cette situation de forte décélération serait en rapport avec la persistance de la crise sociopolitique qui contraint la puissance publique à opérer des choix souvent au détriment des dépenses en capital. En 2006, le ratio s'améliorerait de plus de 2 points pour s'établir à 10,6 % pour une norme communautaire de 20 % minimum.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** s'est établi à 1,5 % en 2005 contre 2,1 % en 2004 pour un objectif de 2,4 % contenu dans le programme minimum annuel de convergence de 2005. Malgré ce repli lié à la faible progression des exportations, la norme communautaire sera toujours respectée. En 2006, ce ratio serait de 2,2%.
- **Le taux de pression fiscale** a fléchi pour s'établir à 14,5 % en 2005 contre 15,2% en 2004 et pour un objectif de 15% environ. Les moins-values importantes au niveau des recettes de porte devraient expliquer cette contre performance. En 2006, une pression fiscale de 15,3 % est envisagée en rapport avec l'accélération de la croissance économique.

La Côte d'Ivoire a respecté deux (2) critères en 2005. Il s'agit des critères relatifs au solde budgétaire de base et au solde extérieur courant hors dons.

2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

Le contexte sociopolitique de la Côte d'Ivoire connaît une relative détente depuis la nomination d'un nouveau premier ministre au début du mois de décembre 2005 dont le mandat sera consacré à l'accélération du processus de normalisation. La concrétisation

de celle-ci passe par le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR), la réunification du pays, la signature et la mise en œuvre d'un programme post-conflit, l'organisation de l'élection présidentielle et le retour de la confiance du secteur privé.

Dans ces conditions, l'économie devrait connaître un regain d'activité soutenu par l'accélération de la production pétrolière, la relance des grands chantiers et réformes de l'Etat et les investissements nécessaires à la reconstruction. Avec l'appui de la communauté internationale, il est également possible d'entrevoir, à court terme, le traitement de fond de la dette publique et donc le repositionnement de l'économie sur un sentier de convergence conformément aux exigences du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

Au total, l'amélioration des perspectives économiques requiert que les autorités ivoiriennes déploient plus d'effort en vue de :

- la réunification du pays ;
- la conclusion d'un nouveau programme économique et financier triennal qui pourrait favoriser la mise en œuvre effective du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) avec pour corollaire un traitement de fond de la dette extérieure ;
- la poursuite de l'assainissement des finances publiques à travers, notamment une amélioration substantielle des recettes fiscales et une qualité des dépenses publiques afin de soutenir efficacement les engagements et de rétablir la solvabilité de l'Etat ;
- la rationalisation des structures intervenant dans la filière café-cacao et le rapatriement effectif du produit des recettes d'exportation par le système bancaire.

Par ailleurs, la situation actuelle interpelle la communauté internationale qui doit soutenir avec plus de fermeté le processus de normalisation et la mise en place rapide d'un programme post-conflit.

COTE D'IVOIRE

	COGRA 2002		PROG. MINI 2005					Prévis. 2006	PACTE Normes Horizon 2005
	2002		2005						
	Objectif	Réalis.	Réalis.	Objectif	Estima.	Ecart	Observation		
			(1)	(2)	(2)-(1)	par rapport objectifs			
Critères de convergence (%)									
Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (%)	2,3	0,2	-2,0	-1,3	1,2	0,0	-1,2	Dégradation	2,2 >= 0 %
Taux d'inflation annuel moyen (%)	3	3,1	3,3	1,4	3	3,9	0,9	Dégradation	< 3 <= 3 % **
Ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)	104,5	87,6	82,7	84,1	76,2	79,3	3,1	Dégradation	72,8 <= 70 %
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante (MDS ECEFA)	0	143,3	614,8	521,5	0,0	333,9	333,9	Dégradation	0,0 = 0
Variation des arriérés de paiement intérieurs (MDS ECEFA)	-150	22,1	141,8	72,9	0,0	22,6	0,0	Dégradation	0,0 <= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs (MDS ECEFA)	0	22,1	141,8	72,9	0,0	22,6	0,0	Inchangé	0,0 = 0
Réduction du stock des arriérés de paiement intérieurs (MDS ECEFA)	-150	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0 <= 0
Variation des arriérés de paiement extérieurs (MDS ECEFA)	-552	-400,6	473,0	448,6	0,0	311,3	311,3	Dégradation	0,0 <= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (MDS ECEFA)	0	121,2	473,0	448,6	0,0	311,3	311,3	Dégradation	0,0 = 0
Réduction du stock des arriérés de paiement extérieurs (MDS ECEFA)	-552	-521,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0 <= 0
Réduction du stock des arriérés de paiement (MDS ECEFA)	-702	-521,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0 <= 0
Ratio de la Masse salariale sur recettes fiscales (%)	42,4	42,3	45,3	44,0	44,6	45,7	1,1	Dégradation	43,1 <= 35 %
Ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales en %	11,2	12,4	10,5	12,3	10,4	8,3	-2,1	Dégradation	10,6 >= 20 %
Ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal (%)	1,1	-6,5	-2,0	-1,5	-2,4	-1,5	0,9	Dégradation	-2,2 <= 5 %
Taux de pression fiscale (%)	16,9	15,4	14,9	15,2	14,9	14,5	-0,4	Dégradation	15,3 >= 17 %
Autres indicateurs									
Taux de croissance du PIB réel (%)	3	-1,6	-1,7	1,6	1,0	1,0	0,0		2,5

** critère à respecter dès 2000

2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

En 2005, le taux de croissance du PIB s'est établi à 2,4% contre 2,2% en 2004, en rapport avec la hausse de la production de noix de cajou. Cette croissance de l'activité économique a été réalisée dans un contexte marqué par une forte hausse des prix. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 3,4% contre 0,9% en 2004.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une amélioration des principaux soldes budgétaires, du fait notamment d'une augmentation des recettes et de la baisse des dépenses. Le déficit global a été de 7,8% du PIB contre 12,4% en 2004.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit extérieur courant hors dons s'est aggravé pour s'établir à 18,4% du PIB contre 11,2%, sous l'effet d'une évolution défavorable de la balance commerciale et des services.

Quant à la situation monétaire, elle est marquée par une amélioration des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. La masse monétaire s'est accrue de 21,1%.

S'agissant de l'état de la convergence, il indique le non respect des critères de convergence.

2.4.1 PRODUCTION

En 2005, le taux de croissance du PIB a été de 2,4% contre 2,2% en 2004, pour un objectif de 2,3% retenu dans le programme pluriannuel de convergence 2005-2007. Cette croissance est portée essentiellement par le secteur primaire qui a enregistré une hausse des activités de 2,7%, en liaison avec l'augmentation de la production de noix de cajou.

Au niveau du secteur secondaire, la croissance est ressortie à 0,6% contre 2,0% en 2004. Elle est liée principalement à la baisse de la production de la branche « Energie », affectée par les délestages dans la distribution d'électricité. Par contre, la branche « Bâtiments et Travaux Publics » a bénéficié des retombés des travaux de restauration d'infrastructures routières et des structures de soins de santé ainsi que de la construction du nouvel immeuble de l'Agence principale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Quant au secteur tertiaire, sa production a augmenté de 2,4% en rapport avec le dynamisme de la branche « Transports et Télécommunications » notamment, le développement de la téléphonie mobile avec l'installation d'une société de télécommunication ainsi que la hausse du trafic liée à la commercialisation de la noix de cajou.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance ont été respectivement de 1,5 point, 0,1 point et 0,8 point.

Sous l'angle de la demande, la croissance économique a été principalement tirée par l'accroissement de 49,3% de la Formation Brute du Capital Fixe (FBCF), tant privée que publique, en rapport notamment avec les travaux de réhabilitations des routes et des hôpitaux et la construction de l'Agence principale de la BCEAO. Les exportations ont augmenté de 8,9% en liaison avec les ventes de noix d'acajou suite au bon déroulement de la campagne de commercialisation 2004-2005. Par contre, la consommation finale a

baissé de 2,8% du fait de la composante publique qui a subi les effets de la compression des dépenses de l'Etat.

Pour 2006, le contexte de l'activité économique serait marqué par l'organisation d'une Table ronde avec les partenaires au développement, la finalisation du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté et la poursuite des discussions avec le FMI en vue de la conclusion d'un programme post conflit. Ceux-ci permettraient une mobilisation plus accrue des ressources extérieures. Ainsi, le taux de croissance du PIB devrait s'établir à 4,3% contre une prévision initiale de 2,4% dans le programme pluri annuel de convergence 2005-2007.

La croissance serait tirée par tous les secteurs de l'activité économique. Le secteur primaire connaîtrait une hausse des activités de 3,0%, en rapport avec une progression de la production agricole et un développement des activités dans le secteur de la pêche. Le secteur secondaire progresserait de 6,3%, en rapport avec la normalisation de la production et de la distribution de l'énergie électrique, consécutives aux investissements envisagés dans le cadre du partenariat avec la Société Nationale d'Electricité du Sénégal. Enfin, la valeur ajoutée du secteur tertiaire augmenterait de 5,3%. Cette croissance serait portée essentiellement par le développement des activités dans les branches « Commerce, hôtels, restaurants et transports ».

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance seraient respectivement de 1,8 point, 0,7 point et 1,8 point.

Du côté de la demande, la croissance économique serait impulsée par toutes ses composantes. La consommation finale progresserait de 3,3% contre une baisse de 2,8% en 2005, en rapport avec l'accroissement de ses composantes publique et privée dont l'évolution s'expliquerait respectivement par la hausse des dépenses publiques, liées à la normalisation du fonctionnement de l'Administration et par l'augmentation de l'offre des crédits bancaires suite à la diversification du paysage bancaire. La FBCF progresserait de 28,7%, avec la poursuite des travaux de réhabilitation des infrastructures de base et de développement des secteurs sociaux, notamment celui de l'habitat. Enfin, les exportations augmenteraient de 7,9% sous l'hypothèse d'une bonne campagne agricole 2005-2006, confortée par l'engouement des producteurs nationaux de noix de cajou à s'impliquer dans la filière.

2.4.2 PRIX ET INFLATION

La croissance de l'activité économique s'est réalisée dans un contexte marqué par une hausse du taux d'inflation annuel moyen estimé à 3,4% contre 0,9% en 2004. Cette évolution s'explique par la baisse de la production de céréales et la hausse de la demande intérieure consécutives respectivement à l'invasion acridienne de l'année 2004 et au règlement partiel des salaires de la fonction publique.

2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

La situation des finances publiques en 2005 a été caractérisée par une amélioration des soldes budgétaires du fait de bonnes performances en matière de mobilisation de recettes conjuguées à la forte baisse des dépenses totales.

Les recettes budgétaires totales ont progressé de 23,5% pour représenter 18,9% du PIB nominal contre 16,4% en 2004. Cette évolution est imputable à l'accroissement des recettes fiscales qui ont augmenté de 49,2%, suite aux effets des mesures prises notamment, la modernisation des régies financières, le renforcement du contrôle des importations de riz et de pétrole et l'adaptation de la valeur mercuriale de la noix de cajou au prix pratiqué sur le marché international. Par ailleurs, le secteur de la pêche, à travers une meilleure gestion des revenus tirés des licences de pêche, a beaucoup contribué à l'amélioration des recettes non fiscales. S'agissant des dons, ils sont ressortis à 2,0 milliards représentant 1,3% du PIB contre 13,0% en 2004.

Les dépenses totales et prêts nets ont diminué de 28,2% pour représenter 28,0% du PIB contre 41,9% en 2004. Cette évolution est imputable principalement aux dépenses en capital et, dans une moindre mesure, aux dépenses courantes.

En effet, les dépenses en capital ont baissé de 75,2% pour s'établir à 4,6 milliards contre 18,5 milliards en 2004. Ces dépenses ont porté essentiellement sur des participations au capital ainsi que sur des investissements financés sur ressources internes, pour la réalisation de certains travaux de réhabilitation d'infrastructures routières et de structures de soins de santé, prévus dans le cadre du Programme d'Investissements Publics.

Les dépenses courantes, à leur tour, ont baissé de 7,6%, sous l'impulsion des dépenses d'acquisition de biens et services.

Au total, le déficit global hors dons s'est amélioré pour représenter 9,1% du PIB contre 25,4% en 2004. Il en est de même du déficit global, qui passe de 12,4% du PIB à 7,8% en 2005. Cependant en 2005, des difficultés de maîtrise des dépenses notamment, des dépenses courantes ainsi que les paiements des arriérés intérieurs au titre de 2004, ont induit de nouveaux arriérés de paiement intérieurs.

En 2006, les principaux soldes budgétaires se dégraderaient en relation avec la forte progression des dépenses comparées à celle des recettes. En effet, les recettes budgétaires totales augmenteraient de 12,6% pour représenter 19,7% du PIB contre 18,9% en 2005. Cette tendance résulterait d'une hausse de 19,1% des recettes non fiscales et d'un accroissement de 8,4% des recettes fiscales impulsée par le relèvement des recettes douanières. La croissance dans tous les secteurs de l'activité économique notamment le secteur primaire, avec le développement des activités dans le secteur de la pêche, le secteur secondaire, avec les investissements envisagés dans le secteur de l'énergie et le secteur tertiaire, par le développement des activités dans les branches « Commerce, hôtels, restaurants et transports » contribuerait à améliorer les performances fiscales.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient de 80,0% sous l'impulsion des dépenses courantes et des dépenses en capital qui passeraient respectivement de 39,0 milliards à 41,9 milliards et de 4,6 milliards à 35,8 milliards entre 2005 et 2006, en liaison avec la normalisation du fonctionnement de l'Administration et la reprise harmonieuse des relations avec la communauté financière internationale. Il en résulterait

un déficit global hors dons et un déficit global représenterait 27,0% et 14,3% du PIB respectivement contre 9,1% et 7,8% du PIB en 2005

S'agissant de la dette publique totale, la finalisation du DSRP initialement prévue en 2002, et la reprise du programme avec le FMI n'étant pas encore intervenues, les allègements attendus de l'Initiative PPTE, n'ont pu se concrétiser. L'encours de la dette s'est établi à 470,4 milliards, soit 301,7% du PIB contre 316,9% en 2004. Le service de la dette resterait encore supérieur à la capacité de remboursement de l'Etat et nécessiterait un traitement approprié.

2.4.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le solde global de la balance des paiements a été excédentaire de 10,0 milliards en 2005, en baisse de 8,8 milliards par rapport à 2004, du fait de la contre-performance conjointe des transactions courantes et du compte de capital et d'opérations financières.

L'évolution défavorable des transactions courantes est due principalement à la balance commerciale et aux transferts courants. En effet, le déficit commercial se creuserait de 10,2 milliards pour s'établir à 13,6 milliards, du fait d'une progression des importations plus importante que celle des exportations. L'accroissement des importations de 16,4 milliards ou 37,4% serait impulsé essentiellement par les achats de biens d'équipement, de biens de consommation et de produits pétroliers. Les exportations augmenteraient de 6,2 milliards ou 15,3% pour se situer à 46,6 milliards, dont 42,5 milliards provenant de la vente de noix de cajou. Le déficit des services fléchirait de 0,4 milliard pour ressortir à 18,1 milliards. Quant au solde négatif des revenus, il se contracterait de 0,9 milliard pour se situer à 6,0 milliards. L'excédent des transferts courants se réduirait de 3,5 milliards pour s'établir à 32,0 milliards, du fait de la baisse des transferts privés. Hors transferts officiels, le déficit des transactions courantes rapporté au PIB se creuserait pour ressortir à 18,7% en 2005 contre 11,2% en 2004.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se réduirait de 2,2 milliards pour se fixer à 15,7 milliards, en rapport avec la dégradation du compte d'opérations financières reflétant la baisse des emprunts publics extérieurs, concomitante à l'accroissement des amortissements au titre de la dette publique extérieure.

2.4.5. SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 36,0 milliards à fin décembre 2005, en hausse de 3,5 milliards par rapport à fin décembre 2004. Les avoirs extérieurs nets de la BCEAO se sont renforcés de 10,3 milliards tandis que ceux des banques ont baissé de 6,8 milliards.

Le crédit intérieur a enregistré une hausse de 2,5 milliards ou 20,8%, en s'établissant à 14,5 milliards à fin décembre 2005.

La position nette débitrice du Gouvernement s'est dégradée de 1,5 milliard, pour se situer à 11,2 milliards à fin décembre 2005, en liaison avec la baisse de 2,5 milliards des dépôts publics, dont l'impact a été atténué par celle de 1,0 milliard des engagements de l'Etat.

Les crédits à l'économie se sont établis à 3,3 milliards à fin décembre 2005, en baisse de 1,0 milliard ou 43,5%, du fait des concours ordinaires.

La masse monétaire s'est accrue de 9,2 milliards ou 21,1%, pour s'établir à 52,8 milliards à fin décembre 2005. La circulation fiduciaire a augmenté de 8,1 milliards et les dépôts de 1,1 milliard.

2.4.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

Critères de premier rang

La situation de la convergence se présente comme suit :

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** est passé de -14,3% en 2004 à -7,2% en 2005, pour un objectif de -9,7% retenu dans le programme pluri annuel de convergence 2005-2007. Ce résultat est en liaison avec la hausse des recettes budgétaires de 23,5% et la baisse des dépenses courantes et des dépenses d'investissement financées sur ressources internes de 7,6% et de 33,3% respectivement. Pour 2006, ce solde s'établirait à 9,2%.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 3,4 % en 2005 contre 0,9% en 2004, en liaison avec la pénurie de riz au cours du mois de mai 2005, la baisse de la production de céréales et la hausse de la demande intérieure consécutives respectivement à l'invasion acridienne de l'année 2004 et au règlement partiel des salaires de la fonction publique. Pour 2006, il serait à 2,0% pour une norme communautaire de 3,0% maximum.
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé 301,7% du PIB contre 316,9% en 2004. En 2006, il s'établirait à 203,1% pour une norme communautaire 70,0%.
- **Les arriérés de paiement**
 - non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante : ce ratio n'a pas été respecté en 2005. Il a été enregistré une accumulation de 8,4 milliards. En 2006, ce critère serait respecté.
 - non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce ratio n'a pas été respecté en 2005. Il a été enregistré une accumulation de 13,0 milliards. En 2006, ce critère serait respecté.

Critères de second rang

- **Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales** est passé de 155,0% en 2004 à 108,7% en 2005 pour un objectif 125,8% retenu dans le programme pluri annuel de convergence 2005-2007. En 2006, ce ratio serait de 114,9%.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales** s'est établi à 8,9% contre 20,0% en 2004. Cette évolution serait liée à la forte progression des investissements financés sur ressources internes de 312,5%, avec la réalisation de certains travaux de réhabilitation d'infrastructures routières et de structures de soins de santé, prévus dans le cadre du Programme d'Investissements Publics. En 2006, il se situerait à 34,0%.

- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** s'est établi à -18,4% en 2005 contre -11,2% en 2004. En 2006, il se creuserait pour s'établir à 19,2%.
- **Le taux de pression fiscale** a été de 11,5% contre 8,3% en 2004. Cette progression s'explique par l'application de mesures de recouvrement de recettes fiscales prévues dans le programme pluriannuel de convergence 2005-2007.

La situation décrite ci-dessus indique que l'objectif de convergence en 2005 n'est pas atteint. Le critère clé ainsi que les critères relatifs au taux d'inflation, à l'encours de la dette publique, au solde extérieur courant et au taux de pression fiscale, présentent des résultats non conformes aux normes prescrites dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. En 2006, seuls les critères relatifs au taux d'inflation et à la non accumulation de paiement intérieurs et extérieurs seraient respectés.

2.4.7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le caractère structurel et l'acuité des problèmes économiques et financiers révèlent que toute stratégie de politique économique doit s'inscrire dans le moyen terme, avec l'assistance technique et financière des partenaires au développement.

Par ailleurs, l'amélioration du profil des indicateurs de convergence passerait par le redressement de la situation économique et financière sous la condition d'un rétablissement des relations harmonieuses avec les institutions de Bretton- Woods

A cet égard, la Guinée-Bissau devra créer les conditions d'un rétablissement des relations harmonieuses avec les institutions de Bretton-Woods qui pourrait favoriser la mise en œuvre effective du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté avec pour corollaire un traitement de fond de la dette extérieure. Dans ce cadre, des réformes structurelles seront mises en œuvre de manière diligente pour réhabiliter le secteur de l'énergie et de l'eau.

L'assainissement des finances publiques devra également se poursuivre en mettant d'une part, l'accent sur l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales qui constitue le principal enjeu pour le respect de la norme associée au solde budgétaire de base et, d'autre part, la maîtrise des dépenses courantes notamment, la masse salariale.

Enfin, la Guinée-Bissau devra, dans les meilleurs délais, élaborer et transmettre à la Commission de l'UEMOA, son programme pluriannuel de convergence 2006-2008.

GUINEE BISSAU

	PROG. 2002 - 03			PROG. 2004 - 05			Prévis.	PACTE	
	2002		2003	2004		2005		2006	Normes
	Objectif (1)	Réalis. (2)	Réalis.	Objectif	Réalis.	Estima. (2)	Ecarts (2)-(1)	Objectif	Horizon 2005
Critères de convergence (%)									
Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (%)	11	-8,9	-11,4	6,1	-14,3	-7,2	-7,2	-9,2	>= 0 %
Taux d'inflation annuel moyen (%)	3,0	3,3	-3,5	3	0,9	3,4	3,4	2,0	<= 3 % **
Ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)	324,6	388,3	397,3	273,1	316,9	301,7	301,7	203,1	<= 70 %
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante (MDS FCFA)		22,5	32,7	0	21,2	21,4	21,4	0,0	= 0
Variation des arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	-0,2	5,3	15,8	0	0,0	8,4	8,4	0,0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)		5,3	15,8	0,0	0,0	8,4	8,4	0,0	= 0
Réduction du stock des arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	= 0
Variation des arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	0,0	17,2	16,9	0,0	21,2	13,0	13,0	0,0	= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)		17,2	16,9	0,0	21,2	13,0	13,0	0,0	= 0
Réduction du stock des arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	< 0
Réduction du stock des arriérés de paiement (MDS FCFA)		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	< 0
Ratio de la Masse salariale sur recettes fiscales (%)	63,8	88,5	111,9	103,7	155,0	108,7	108,7	114,9	<= 35 %
Ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales en %	9,8	5,8	3,7	16,3	20,0	8,9	8,9	34,0	>= 20 %
Ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal (%)	12,1	10,1	8,0	10,0	11,2	18,4	18,4	16,3	<= 5 %
Taux de pression fiscale (%)	11,1	8,4	9,7	6,9	8,3	11,5	11,5	11,5	>= 17 %
Autres indicateurs									
Taux de croissance du PIB réel (%)	5,7	-7,1	0,7	4,2	2,2	2,4	0,0	4,3	

** critère à respecter dès 2000

2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2005, l'activité économique a enregistré une croissance de 5,4% contre 2,3% en 2004 sous l'impulsion des secteurs primaire et secondaire. Cette accélération de la croissance s'est réalisée dans un contexte marqué par une hausse des prix. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 6,4% contre -3,1% en 2004.

La situation des finances publiques a été marquée par une aggravation des déficits budgétaires, imputable à une hausse des dépenses plus importante que celle des recettes. Le déficit global s'est établi à 4,3 % du PIB contre 2,7 % en 2004.

S'agissant des comptes extérieurs, leur évolution s'est traduite par une légère aggravation du déficit courant hors transferts officiels qui ont représenté 10,8% du PIB contre 9,8% en 2004, du fait notamment de l'évolution défavorable de la balance commerciale et des services nets.

Quant à la situation monétaire, elle s'est caractérisée par une augmentation simultanée des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Reflétant ces évolutions, la masse monétaire s'est inscrite en hausse de 9,7% en 2005.

En ce qui concerne l'état de la convergence, l'objectif de convergence en 2005 n'a pas été atteint. Le critère de premier rang relatif au taux d'inflation n'a pas été respecté.

2.5.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2005, le taux de croissance réel du PIB a été de 5,4 % contre 2,2 % en 2004. Cette évolution s'explique principalement par la reprise des productions agricole et minière.

Les activités du secteur primaire ont progressé de 5,1% sous l'impulsion de la production agricole qui s'est accru de 5,9 % contre -10,7% en 2004. Cette performance de l'agriculture se justifie, d'une part, par des conditions climatiques plus favorables et d'autre part, par la poursuite de l'exécution du programme d'aménagement de périmètres irrigués et la diffusion de variétés améliorées de riz et de maïs.

Le secteur secondaire a affiché une croissance réelle de 6,3 % en 2005 contre 2,7% en 2004. Cette accélération du rythme de croissance résulte principalement de la reprise de la production de la branche extractive qui a augmenté de 14,5 % contre -15,2 % en 2004. La production aurifère est passée de 40,6 tonnes en 2004 à 49,7 tonnes en 2005, en rapport avec l'entrée en activité de la mine de Loulo et la progression de la production de la mine de Morila. De même, le niveau d'activité de la branche des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) a progressé de 9,4 % en liaison avec les réalisations d'infrastructures routières, l'extension du Palais des Congrès dans le cadre des préparatifs du Sommet Afrique-France, la poursuite des travaux de construction de la cité administrative. La production de la branche énergie a enregistré également une hausse de 3,9 % induite par la mise en œuvre du programme d'extension de la couverture électrique du pays. Par contre, l'industrie manufacturière a régressé de 2,8 % en raison principalement de la diminution de l'activité d'égrenage suite aux mauvais résultats de la campagne agricole 2004 /2005.

S'agissant du secteur tertiaire, la croissance réelle attendue à 5,1% est tirée essentiellement par le dynamisme de la branche « transport et télécommunication » du fait notamment, de l'extension du réseau téléphonique.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance sont, respectivement de 1,7 point, 1,3 point et 2,4 points.

Sous l'angle de la demande, la croissance économique est principalement tirée par les investissements. La FBCF a progressé de 8,2 % sous l'impulsion de ses composantes privée et publique, en rapport avec la poursuite des efforts d'investissements dans le secteur aurifère, les travaux d'infrastructures et l'exécution des projets inscrits dans le cadre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP). Quant à la consommation finale totale, elle a augmenté de 1,9 % contre 5,5%. Cette décélération se justifierait par la détérioration du pouvoir d'achat des ménages liée aux mauvais résultats de la campagne agricole de l'année précédente. S'agissant des échanges extérieurs, les importations ont enregistré une hausse de 6,7 % contre une baisse de 1,6% en 2004. Cette progression des importations découle des acquisitions de biens d'équipements et des achats de céréales pour pallier l'insuffisance de l'offre intérieure. Les exportations ont augmenté aussi de 0,5 % du fait de l'accroissement des ventes d'or non monétaire.

Les contributions à la croissance de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs sont respectivement de 1,5 point, 5,2 points et -1,3 point.

En terme nominal, le taux d'investissement a augmenté de 3,2 points de pourcentage pour se situer à 22,1 % en 2005. Le taux d'épargne intérieure est passé de 12,8 % en 2004 à 18,0 % en 2005.

En ce qui concerne l'inflation, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 6,4 % en 2005 contre -3,1 % en 2004. Cette hausse résulte, d'une part, de la progression du cours mondial du pétrole et, d'autre part, de la flambée des prix des céréales suite à la mauvaise campagne agricole 2004 - 2005.

Dans le domaine des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été caractérisée par une aggravation des déficits budgétaires. Le déficit global hors dons s'est établi à 9 % du PIB en 2005 contre 6,8 % en 2004 et le déficit global a représenté 4,3% du PIB en 2005 contre 2,7 % en 2004. Cette situation s'explique par une progression des dépenses plus rapide que celle des recettes.

Les recettes totales ont augmenté de 7,1 % pour s'établir à 18,2 % du PIB. Cette performance se justifie par l'accroissement des recettes fiscales de 9,3 %, en rapport avec les efforts exceptionnels des régies financières notamment, le renforcement des contrôles fiscaux et la poursuite de l'informatisation. Par contre, les recettes non fiscales ont diminué de 15,5 % du fait de la baisse des recettes de privatisation. Par ailleurs, les dons ont augmenté de 22,5 % en passant de 103,3 milliards à 126,6 milliards.

S'agissant des dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 16,2 % pour représenter 27,2 % du PIB nominal contre 24,9 %. Les prêts nets ont enregistré une forte hausse en s'établissant à 23,5 milliards contre -9 milliards en 2004, en liaison avec la contribution de l'Etat à la couverture du déficit de la CMDT. Les dépenses totales ont été principalement tirées par les dépenses d'investissement qui ont augmenté de 16,7 % pour s'établir 10,6 % du PIB contre 9,6 % en 2004. Cet accroissement des dépenses d'investissement s'explique par la poursuite des travaux d'infrastructure et le renforcement

des dépenses en faveur des secteurs sociaux, conformément aux orientations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté. Quant aux dépenses courantes, elles ont augmenté de 7,3 % pour se situer à 15,7 % du PIB en rapport avec le renforcement des dotations pour le fonctionnement des services publics et l'augmentation 15,2 % de la masse salariale. Cette hausse de la masse salariale se justifie par la poursuite des recrutements dans les secteurs sociaux et la prise en charge des avancements statutaires des fonctionnaires.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours évalué à 1864,4 milliards en 2005, a représenté 69,7 % du PIB contre 71,0 % en 2004. Elle est composée à 96,3 % de la dette extérieure. Le service de la dette publique totale est ressorti à 62,6 milliards et ont représenté 12,9 % des recettes budgétaires. Le Mali a atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE renforcée en février 2003. L'allègement total obtenu dans ce cadre porterait sur 539 millions de dollars US en valeur actualisée nette. De plus, le Mali est éligible à l'initiative du G8 pour l'effacement de la dette multilatérale. Dans le cadre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale, le Mali pourra bénéficier, hors assistance PPTE, d'une annulation de 90 millions de dollars du FMI.

Les échanges extérieurs ont dégagé un excédent global de 40 milliards, contre un déficit 55,7 milliards en 2004. Cette évolution favorable reflète essentiellement la bonne tenue du compte de capital et d'opérations financières, les transactions courantes accusant une détérioration sensible.

En effet, le déficit du compte courant s'est accru de 19,9 milliards en se fixant à 220,4 milliards, du fait principalement de l'évolution défavorable de la balance commerciale dont l'incidence est atténuée par la baisse du solde négatif des services et le renforcement de l'excédent des transferts courants. La flambée des cours du pétrole et l'accroissement sensible des importations de produits alimentaires se sont traduites par l'augmentation des importations totales de 14,8% pour se chiffrer à 638,9 milliards, entraînant l'aggravation de 47,9 milliards du déficit commercial. Les exportations sont ressorties à 547,0 milliards, en hausse de 34,2 milliards ou 6,7%, sous l'impulsion notamment des ventes d'or, les recettes de produits cotonniers s'étant ressenties de la baisse sensible des cours de la fibre sur le marché international. Le déficit des services a baissé de 14,4 milliards en se fixant à 133,6 milliards, sous l'effet notamment de l'augmentation de 9,8% du poste « voyages » liée à la vigueur du secteur touristique, et d'un repli de 42,2% du solde négatif des « autres services » induit par le dynamisme des entreprises résidentes fournissant les services de bâtiments et de travaux publics. Le déficit des revenus est estimé à 95,6 milliards, en quasi stabilité par rapport à 2004, en relation avec le relatif tassement des activités minières, à l'origine de l'essentiel des sorties de fonds au titre des revenus d'investissements privés. Les paiements d'intérêts sur la dette extérieure ont été de 17,9 milliards en 2005, en hausse de 1,8 milliard. L'excédent des transferts courants a progressé de 13,4 milliards pour se situer à 100,7 milliards, en rapport avec l'assistance extérieure reçue par le Mali à la suite de l'invasion acridienne. Le ratio du déficit de la balance courante hors dons, rapporté au PIB devrait ressortir à 9,6% contre 9,7% une année auparavant.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est accru de 104,6 milliards pour ressortir à 260,4 milliards, du fait essentiellement du compte d'opérations financières, les dons projets et les remises de dette n'ayant augmenté que de 5,2 milliards et 2,5 milliards respectivement. L'excédent du compte d'opérations financières est passé de 52,2 milliards à 149,0 milliards entre 2004 et 2005, du fait de flux accrus de capitaux publics sous forme de prêts budgétaires et des prêts projets, en appui au programme économique et financier du Mali.

S'agissant de la situation monétaire, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 424,7 milliards à fin décembre 2005, en hausse de 57,2 milliards. Les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale se sont accrus de 80,6 milliards, pour ressortir à 399,9 milliards tandis que ceux des banques ont baissé de 23,4 milliards pour s'établir à 24,8 milliards.

Pour sa part, le crédit intérieur s'est établi à 489,6 milliards, en hausse de 33,8 milliards ou 7,4%, durant la période sous revue.

La position nette créditrice du Gouvernement s'est détériorée de 33,3 milliards, pour se situer à -26,4 milliards à fin décembre 2005, en liaison avec la baisse de 20,6 milliards des dépôts publics, renforcée par la hausse de 12,7 milliards des engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire.

L'encours des crédits à l'économie s'est accru de 0,5 milliards ou 0,1% pour atteindre 516,0 milliards, à la suite de la hausse de 3,1 milliards des crédits ordinaires et de la baisse de 2,6 milliards des crédits de campagne. La hausse des crédits ordinaires s'explique en partie par des concours accordés à des sociétés opérant dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie, de distribution de produits pétroliers, des mines, du commerce général ainsi qu'à des sociétés cotonnières et des associations villageoises dans le cadre du financement d'équipements agricoles.

La masse monétaire s'est inscrite à 841,9 milliards, en hausse de 74,7 milliards ou 9,7% par rapport à fin baisse 2004. La circulation fiduciaire s'est accrue de 69,5 milliards et les dépôts de 5,2 milliards.

2.5.2. ETAT DE CONVERGENCE

2.5.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2005

La situation de la convergence se présenterait comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'est établi à l'équilibre en 2005 contre 0,1 % en 2004 pour un objectif de 0,3 % retenu dans le programme pluriannuel 2005-2007. Ce résultat se justifie particulièrement par un niveau de recouvrement satisfaisant des recettes et une bonne maîtrise de l'évolution des dépenses de base. En 2006, ce critère s'améliorerait légèrement, pour se situer à 0,1%.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est passé de -3,1 % en 2004 à 6,4 % en 2005 pour une norme communautaire de 3,0 % maximum. Cette forte hausse des prix s'explique par la progression du cours mondial du pétrole et la flambée des prix des céréales suite à la mauvaise campagne agricole 2004 -2005.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** est ressorti à 69,7 % contre 71,0 % en 2004, pour un objectif de 65,7 % du programme pluriannuel 2005-2007. Cette situation se justifie par la poursuite du

traitement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTÉ. Suivant les projections, ce ratio pourrait se situer à 64,0 % en 2006.

- **Les arriérés de paiement intérieurs et extérieurs**

non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère est respecté en 2005.

non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère est respecté en 2005.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 32,6 % contre 30,9 % en 2004 pour un objectif de 32,3 % du programme pluriannuel 2005-2007. Suivant les projections relatives à l'année 2006, ce critère s'améliorerait légèrement pour s'établir à 31,7 %.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** est demeuré au même niveau qu'en 2004, soit à 22,7 % pour un objectif de 22,5 % prévu dans le cadre du programme pluriannuel 2005-2007. Suivant les projections du programme pluriannuel 2006-2008, ce ratio resterait pratiquement stable en 2006. Il se situerait à 22,6 %.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** est ressorti à 10,2 % contre 9,8 % en 2004 pour un objectif de 5,3 % du programme pluriannuel 2005-2007. En 2006, ce résultat pourrait se situer à 7,4 %.
- **Le taux de pression fiscale** passe de 15,6 % en 2004 à 16,1 % en 2005 pour un objectif de 15,4 % du programme pluriannuel 2005-2007. En 2006, ce critère se détériorerait légèrement pour se situer à 15,8 %.

L'appréciation de la situation de la convergence montre que l'économie malienne ne convergerait pas en 2005. En particulier, le critère relatif au taux d'inflation n'est pas respecté.

2.5.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2006 - 2008

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROGRAMME

Le présent programme pluriannuel transmis à la Commission le 1^{er} décembre 2005, définit la stratégie que compte mettre en œuvre le Mali durant la période 2006 - 2008, afin d'atteindre les objectifs macroéconomiques arrêtés dans le cadre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Il s'agit de :

- réaliser à moyen terme un taux de croissance du PIB réel de 6 % en moyenne ;
- contenir le taux d'inflation annuel moyen à 3 % par an ;
- accroître les recettes fiscales de sorte à respecter la norme communautaire de 17% et maintenir positif le solde budgétaire de base sur la période 2006 – 2008 ;

- promouvoir une plus grande diversification de l'économie et finaliser le programme de privatisation sur les secteurs des télécommunications, de l'énergie et des banques ;
- assurer la soutenabilité de la dette et améliorer la gouvernance financière.

Dans l'optique de la réalisation de ces objectifs, d'importantes mesures sont envisagées. L'agriculture bénéficierait d'appuis considérables durant la période du programme à travers notamment, des projets de réalisations d'infrastructures rurales, des programmes d'appui aux services agricoles et la mise en valeur de périmètres irrigués. La bonne exécution de ces projets conjuguée à une pluviométrie satisfaisante devrait permettre une évolution favorable de la production agricole, qui croîtrait de 5,4 % en moyenne par an.

Au niveau du secteur secondaire, l'activité économique serait soutenue par l'ensemble des branches. L'industrie manufacturière connaîtrait un regain de vigueur lié au dynamisme des usines d'égrenage. La production d'or augmenterait en rapport avec l'ouverture de deux nouvelles mines à Kodiéran et Tabakoto. La croissance de la branche des Bâtiments, et Travaux Publics, serait principalement tirée par les travaux de construction de logements sociaux, les réalisations d'infrastructures routières et la poursuite de la construction de la cité administrative.

Quant au secteur tertiaire, il serait particulièrement marqué par l'extension du réseau de téléphonie mobile, la création d'une nouvelle compagnie aérienne, le développement des activités de la société ferroviaire Transrail-SA et les activités de la Banque Régionale de Solidarité (BRS-Mali) et de la Banque Atlantique Mali.

S'agissant de l'évolution des prix, la mise en place de banques de céréales dans le milieu rural devrait être généralisée dans le but de dynamiser le mécanisme relatif au stock de sécurité alimentaire. En plus, le renforcement des politiques sectorielles notamment, dans les domaines de l'agriculture devrait permettre un accroissement de la production et, par conséquent, un approvisionnement régulier des marchés en produits alimentaires.

En ce qui concerne les finances publiques, l'accroissement des ressources intérieures constitue la principale contrainte pour répondre aux exigences des dépenses de lutte contre la pauvreté et pallier la rareté des ressources extérieures. De ce fait, des efforts devraient être fournis dans la période, pour conforter les recettes. Les recettes fiscales augmenteraient de 10,6 % par an en moyenne. Le taux de pression fiscale passerait de 15,8 % en 2006 à 17,1 % en 2008, sous l'impulsion d'un certain nombre de mesures portant notamment sur la maîtrise et l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement des capacités de vérification et d'enquête des services fiscaux et la modernisation de l'équipement et du fonctionnement de l'Administration fiscale.

S'agissant des dépenses, le renforcement des dépenses d'investissements s'effectuerait au profit des secteurs de l'éducation, de la santé et des infrastructures. Le critère relatif aux investissements sur ressources internes évoluerait favorablement en passant de 22,6% en 2006 à 23,2 % en 2007 puis à 23,6 % en 2008. Les dépenses courantes, tirées par la masse salariale et les achats de biens et services, augmenteraient de 10,9 % en moyenne sur la période en passant de 14,1 % du PIB en 2006 à 15,1 % en 2008. Le critère relatif au solde budgétaire de base serait respecté sur toute la période du programme. Il se situerait à 0,1 % en 2006 et 2007 et à l'équilibre en 2008.

En matière d'endettement, le taux d'endettement total pourrait se situer en dessous de 60%. Les allègements attendus sur la période du programme seraient d'environ 78,7milliards FCFA. Les ressources en question seraient utilisées dans le cadre du budget d'Etat pour la réalisation des projets de réduction de la pauvreté. Par ailleurs, la mise en œuvre de l'Initiative du G8 sur l'annulation de la dette due à la Banque mondiale à la BAD et au FMI pourrait faire bénéficier au Mali un allègement important, soit plus de 60 % du stock de sa dette extérieure.

Dans le domaine du commerce extérieur, la stratégie visant à améliorer le solde extérieur courant consisterait à mettre en œuvre les réformes structurelles susceptibles d'accroître l'efficacité et la compétitivité de l'économie.

Enfin, la politique de la monnaie et du crédit continuerait de s'inscrire dans la perspective d'un approfondissement du marché financier régional et d'un recyclage optimal des ressources bancaires en vue d'un financement sain de l'activité économique.

EVALUATION TECHNIQUE DU PROGRAMME

▪ Présentation du programme

Le programme est conforme au canevas type retenu pour l'élaboration des programmes pluriannuels. En plus, il comporte les différentes annexes prévues à savoir : les annexes statistiques, le point sur l'état d'exécution des Directives portant harmonisation du cadre juridique, comptable et statistique des finances publiques, la matrice des mesures et son calendrier de mise en œuvre.

▪ Cohérence du programme

Le présent programme est, dans ses orientations, cohérent avec le programme monétaire et le programme économique et financier conclu avec les Institutions de Bretton Woods.

▪ Amélioration continue des critères de convergence

A l'exception des critères relatifs au déficit extérieur courant, à la masse salariale et au solde budgétaire de base, les autres critères de convergence enregistreraient une amélioration continue conformément aux dispositions de l'article 8 de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence.

▪ Conformité à l'année de convergence

Suivant les estimations du présent programme, tous les critères de premier seraient respectés sur la période du programme.

▪ Pertinence des hypothèses

Les projections relatives à une progression de l'activité économique de 6,0 % en moyenne par an sont acceptables, au regard des hypothèses retenues dans le présent programme.

En effet, la mise en œuvre effective des projets d'appuis à l'agriculture conjuguée à une bonne pluviométrie pourrait aboutir à une hausse de la production agricole, comme prévue. De même, la dynamique attendue du secteur secondaire pourrait se réaliser dans la période, étant donné les perspectives d'ouverture de nouvelles mines d'or et la

poursuite de la mise en œuvre du CSLP notamment, la réalisation de travaux d'infrastructures au profit des secteurs prioritaires. Au niveau du secteur tertiaire, les projets de création de nouvelles structures dans les branches du transport et des banques permettent de présager d'une accélération du rythme de croissance durant la période sous revue.

En ce qui concerne les prix, leur évolution au cours de ces dernières années témoigne d'un réel effort de maîtrise de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen a été de -3,1% en 2004 et de -1,3% en 2003. Au regard des actions envisagées pour dynamiser le mécanisme de stock de sécurité alimentaire et assurer un approvisionnement régulier des marchés en produits céréaliers, des taux d'inflation pourraient se situer en-dessous de la norme communautaire de 3%.

Au plan des finances publiques, l'accroissement du taux de pression fiscale de 15,8% en 2006 à 17,1 % en 2008 est bien possible, si l'on se réfère au rythme de progression que ce ratio a enregistré au cours des dernières années. D'ailleurs, les recettes fiscales seraient confortées par l'impact attendu des mesures mises en œuvre en fin 2005 et portant sur la suppression des exonérations sur les véhicules neufs, l'introduction d'un régime fiscal simplifié pour les petites entreprises et la suppression des exonérations d'impôt sur la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA).

En outre, l'évolution des dépenses de base serait suffisamment bien contenue au cours de la période du programme. Les dépenses de personnel dont l'évolution a jusqu'ici tirée les dépenses courantes, augmenteraient à un rythme beaucoup moins rapide. Le critère relatif à la masse salariale s'améliorerait en passant de 31,7% en 2006 à 30,1 % en 2008.

En dépit de ces prévisions favorables, le critère relatif au solde budgétaire de base demeurerait pratiquement à l'équilibre sur toute la période du programme, reflétant ainsi une viabilité financière très précaire. Cette situation exige que des efforts de mobilisation de recettes soient renforcés. Ceci d'autant plus que les dépenses courantes pourraient augmenter de plus de 10,9 % en moyenne par an, en rapport avec les dépenses relatives aux élections prévues dans la période et les transferts et subventions que pourraient entraîner notamment, le soutien de l'Etat à la filière cotonnière et la restructuration de la Caisse Malienne de Retraite (CMR).

2.5.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation du Mali en 2005 indique que les conditions de convergence ne sont pas remplies du fait que le critère relatif au taux d'inflation présente un résultat non conforme à la norme communautaire de 3 %. Par contre, les trois autres critères de premier rang seraient respectés. De même, les critères de second rang portant sur la masse salariale et les investissements financés sur ressources internes ne sont pas respectés.

Cette situation reflète la vulnérabilité de l'économie malienne aux chocs exogènes notamment, les aléas climatiques et l'évolution du cours du pétrole. Elle témoigne de la nécessité de poursuivre la politique de restructuration de l'économie, afin de promouvoir une base productive diversifiée. C'est dans ce sens que s'inscrit le présent programme pluriannuel 2006 – 2008, en se référant aux objectifs du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté. Son évaluation indique que le sentier décrit permet de consolider les acquis et de réaliser les exigences de la convergence en 2006. Globalement, la Commission juge conforme ce programme pluriannuel du Mali et recommande son adoption par le Conseil des Ministres.

Toutefois, il conviendrait d'inviter les Autorités maliennes à prendre les dispositions nécessaires afin de :

- maintenir l'effort d'assainissement des finances publiques, notamment la mobilisation plus accrue des ressources intérieures et la maîtrise de l'évolution des dépenses courantes ;
- accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles notamment dans le secteur cotonnier, afin que cette filière demeure un moteur de la croissance et joue un rôle accru dans l'amélioration des revenus dans le monde rural ;
- assurer un suivi rigoureux de l'exécution budgétaire afin de créer un cadre rassurant pour la mise en œuvre de l'appui budgétaire comme instrument privilégié de coopération financière avec les partenaires ;
- poursuivre la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions prévues dans le cadre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ;
- mettre en œuvre une politique favorable à la réduction des coûts de production des entreprises, à la diversification et à la promotion des exportations ;
- dynamiser le dispositif de stock de sécurité alimentaire et d'approvisionnement du marché en produits céréaliers.

MALI

Critères de convergence (%)	ROG. 2002-03		PROG. 2003-04		PROG. 2004-05		PROG. 2005-07				PROG. 2006-08			PACTE
	2002		2003		2004		2005				2006	2007	2008	Normes
	Objectif (1)	Réalisé (2)	Objectif (1)	Réalisé (2)	Objectif (1)	Réalisé (2)	Objectif (1)	Estima. (2)	Ecart (2)-(1)	Observation par rapport objectifs				Horizon 2005
Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (%)	1,1	-0,1	0,9	1,0	0,8	0,1	0,3	0,0	-0,3	Inchangé	0,1	0,1	0,0	>= 0 %
Taux d'inflation annuel moyen (%)	3	5,0	3,0	-1,3	3	-3,1	3	6,4	3,4	Dégradation	<3	<3	<3	<= 3 % **
Ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)	96,3	83,4	65,8	70,1	-2,4	71,0	65,7	69,7	4,0	Dégradation	64,0	59,2	55,4	<= 70 %
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante (MDS FCFA)	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	= 0
Variation des arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	<= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	= 0
Réduction du stock des arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	< 0
Variation des arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	<= 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	= 0
Réduction du stock des arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	< 0
Réduction du stock des arriérés de paiement (MDS FCFA)	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	< 0
Ratio de la Masse salariale sur recettes fiscales (%)	27,1	30,5	26,2	30,4	27,4	30,9	32,3	32,6	0,3	Inchangé	31,7	29,7	30,1	<= 35 %
Ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes	21,8	20,5	24,8	22,4	21,3	22,7	22,5	22,7	0,2	Inchangé	22,6	23,2	23,6	>= 20 %
Ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal (%)	10,7	6,1	9,6	9,2		9,8	5,3	10,2	4,9	Dégradation	8,6	6,9	6,5	<= 5%
Taux de pression fiscale (%)		13,8	15,1	14,2	14,7	15,6	15,4	16,1	0,7	Amélioration	15,8	16,6	17,0	>= 17 %
Autres indicateurs														
Taux de croissance du PIB réel (%)	7	4,3	3,6	7,6		2,2	7,1	5,4	-1,7		5,9	6,1	6,0	

** critère à respecter dès 2000 *** dette intér. déterminée à partir données FMI

2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

L'activité économique a enregistré en 2005 une croissance de 4,6% contre - 0,6% en 2004. Cette reprise s'explique par les bonnes performances du secteur agricole après la mauvaise campagne 2004-2005 qui a engendré une crise alimentaire. Le taux d'inflation annuel moyen pour l'année 2005 a été de 7,8%, reflétant les tensions inflationnistes liées essentiellement à l'insuffisance de l'offre de produits agricoles suite à la sécheresse de 2004.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une dégradation des principaux soldes en liaison principalement avec les dépenses occasionnées par la crise alimentaire et les jeux de la Francophonie. Ainsi, le solde global est passé de -3,6% en 2004 à - 4,8%.

Au niveau des comptes extérieurs, le solde courant hors dons s'est dégradé en passant de -11,0% en 2004 à -11,6% en 2005 en relation avec la progression des importations des biens alimentaires pour juguler la crise alimentaire aiguë, des biens d'équipement destinés aux travaux des 5èmes jeux de la Francophonie et la hausse du prix des produits pétroliers.

La situation monétaire a été marquée par une augmentation des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur. La masse monétaire a augmenté de 6,5%, en 2005.

En matière de convergence, une amélioration du profil de certains critères a été enregistrée, mais le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal, critère clé, le taux d'inflation annuel moyen et la non accumulation des arriérés de paiement n'ont pas été respectés en 2005. L'économie nigérienne n'a pu donc converger en 2005.

2.6.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le regain de dynamisme de l'activité économique en 2005, après la récession de 2004, est consécutif aux performances de tous les secteurs.

Le secteur primaire a enregistré une hausse de 5,7% en 2005 contre une baisse de 9,3% une année plus tôt, sous l'impulsion de la production agricole. En effet, l'activité du secteur agricole s'est accrue de 7,5% contre une baisse de 16,7% en 2004, en liaison essentiellement avec de meilleures conditions climatiques.

La croissance dans le secteur secondaire s'est établie à 6,2 %. Elle traduit ainsi la bonne tenue des activités dans l'ensemble des branches, notamment les mines et les BTP. L'activité de cette dernière branche a progressé de 20,0% contre 7,3% en 2004 en rapport avec les travaux des 5èmes jeux de la Francophonie et la mise en œuvre du programme spécial du Président de la République dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

La croissance du secteur tertiaire a été de 3,1%. Dans ce secteur, les activités devraient profiter du dynamisme de la branche communication et transport qui croît de 8,0% et de celle des activités commerciales qui ont bénéficié des importations des produits alimentaires avec une croissance de 5,0%.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB sont respectivement de 2,2 points, 0,9 point et 1,5 point.

Sous l'angle de la demande, la croissance économique a été tirée par les investissements qui ont progressé de 22,7% et les échanges extérieurs. Ce dynamisme des investissements s'explique par la hausse de 38,2 % de la FBCF du secteur public avec le financement des projets de lutte contre la pauvreté et les travaux des 5èmes jeux de la Francophonie ainsi que l'extension des réseaux routier et électrique. La FBCF privée a progressé de 5,5%. Quant à la consommation finale, elle a augmenté de 1,7% sous l'effet de la faible production agricole de 2004. Cette croissance résulte d'une hausse de 0,8% de la consommation privée et d'une progression de 6,9% de la consommation des administrations publiques. Du côté des échanges extérieurs, les importations et les exportations ont enregistré des hausses respectives de 5,8% et 7,8%. Les exportations sont sous-tendues par les produits miniers, en particulier l'or.

Les contributions à la croissance du PIB de l'investissement, de la consommation finale, des échanges extérieurs sont respectivement de 1,5 point, 3,0 points, 0,1 point.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'est relevé. Il a été de 6,7% du PIB en 2005 contre 3,5% en 2004. Le taux d'investissement a été de 18,1% contre 14,6% une année plus tôt.

L'année 2005 a été marquée par une hausse du niveau général des prix en rapport avec les difficultés d'approvisionnement des marchés en produits céréaliers, consécutives au renchérissement du prix du carburant et à la mauvaise campagne 2004-2005. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 7,8 % en 2005.

Sur le plan des finances publiques, la situation a été caractérisée par une détérioration des principaux soldes du fait de l'augmentation des dépenses.

Les recettes budgétaires ont progressé de 8,1% en 2005 pour représenter 11,9% du PIB contre 11,7% en 2004 grâce aux performances des recettes fiscales et non fiscales. Cependant, la progression des recettes est limitée par le gel de certaines dispositions de la loi de finances rectificative 2005, notamment l'extension de la TVA à certains produits ainsi que les fermetures répétitives des frontières avec le Nigéria, la suspension du transit sur les huiles et les difficultés de recouvrement des impôts sur le foncier et sur les loteries. Le niveau des dons a fléchi en 2005 pour s'établir à 5,6% du PIB contre 6,0% en 2004.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 11,6% pour atteindre 22,4% du PIB contre 21,3% en 2004. Cette évolution résulte d'une augmentation simultanée des dépenses en capital et des dépenses courantes. Les dépenses courantes ont progressé de 3,8% en 2005 pour s'établir à 11,2% du PIB contre 11,5% en 2004. Toutes les catégories des dépenses courantes excepté les dépenses de matériel ont contribué à cette augmentation, en particulier les dépenses de transferts et subventions liées à la crise alimentaire. Quant aux dépenses d'investissement, elles ont progressé de 21,7% en rapport avec l'exécution des projets rentrant dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ainsi que des travaux pour l'organisation des 5èmes jeux de la Francophonie.

Au total, les déficits globaux hors dons et avec dons se sont établis respectivement à 10,5% et 4,8% contre 9,6% et 3,6% en 2004.

S'agissant de la dette publique, son encours a évolué à la baisse en passant de 1095,7 milliards en 2004 à 1042,1 milliards en 2005 soit 66,3% du PIB. La dette extérieure a représenté 79,8% du total avec une prédominance de la dette multilatérale. Le pays a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE, en mai 2004 et bénéficie de l'annulation

de la dette due aux créanciers du Club de Paris. Le service de la dette publique au titre de l'année 2005 a représenté 11,8% des recettes budgétaires. Dans le cadre de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale, le Niger pourra bénéficier, hors assistance PPTTE, d'une annulation de 86 millions de dollars du FMI.

La bonne tenue du compte de capital et d'opérations financières a porté le solde global de la balance des paiements d'un déficit de 0,8 milliard en 2004, à un excédent de 15,0 milliards en 2005.

Le déficit des transactions courantes est demeuré quasi stable en ressortant à 124,0 milliards en 2005 contre 124,9 milliards en 2004, à la suite d'une amélioration des transferts courants et des revenus, atténuée par l'aggravation du déficit commercial et de celui des services. La détérioration de la balance commerciale est induite par la progression des importations (45 milliards ou 14,7%) plus importante que celle des exportations (38,6 milliards ou 18,0%). La hausse des importations est liée essentiellement à celle des achats de produits alimentaires et pétroliers ainsi que de biens d'équipement. En particulier, l'évolution des biens de consommation et d'équipement s'est ressentie de la tenue des Jeux de la Francophonie et des achats d'équipements nécessaires à la prospection minière.

Le solde déficitaire des services s'est dégradé de 14,6 milliards pour s'établir à 91,4 milliards, en liaison notamment avec l'augmentation du fret de 16,3 milliards. La balance des transferts courants s'est renforcé de 21,5 milliards pour atteindre 70,0 milliards, en relation principalement avec les aides publiques reçues par le Niger notamment à la suite de l'invasion acridienne. Hors transferts officiels, la balance courante est ressortie à 11,1% du PIB contre 11,0% du PIB en 2004.

Le compte de capital et d'opérations financières s'est consolidé de 8,7 milliards pour s'établir à 139,0 milliards. Cette évolution est impulsée par l'accroissement de 11,7 milliards du solde du compte des opérations financières, du fait de la progression des investissements de portefeuille dont l'impact est atténué par un repli des investissements directs et des autres investissements. En revanche, l'excédent du compte de capital s'est contracté de 3,0 milliards pour ressortir à 62,8 milliards, reflétant essentiellement la baisse des dons projets.

En ce qui concerne la situation monétaire, la position extérieure nette des institutions monétaires est ressortie à 71,9 milliards à fin décembre 2005, contre 60,4 milliards à fin décembre 2004, soit une hausse de 11,5 milliards. Cette évolution est imputable à la hausse de 18,4 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, amoindrie par la baisse de 6,9 milliards de ceux des banques.

L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en augmentation de 5,4 milliards ou 2,9%, en ressortant à 191,8 milliards à fin décembre 2005.

La position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 14,8 milliards pour s'établir à 70,5 milliards, du fait de la hausse de 16,0 milliards des dépôts publics, dont l'impact a été atténué par l'accroissement de 1,3 milliard des dettes de l'Etat vis-à-vis du système bancaire.

Les crédits à l'économie sont ressortis à 121,3 milliards, en hausse de 20,2 milliards ou 20,0%, en liaison avec l'augmentation de 20,0 milliards des crédits ordinaires et de 0,2 milliard des crédits de campagne. La progression de l'encours des crédits ordinaires est

due essentiellement aux avances de trésorerie octroyées à des sociétés pétrolières et minières, de l'énergie, du commerce général, de l'hôtellerie, des BTP, des télécommunications, de transport ainsi que de services.

La masse monétaire a augmenté de 15,2 milliards ou 6,5%, en s'établissant à 248,6 milliards à fin décembre 2005. Cette évolution de la liquidité globale s'est traduite par la hausse de 10,4 milliards de la circulation fiduciaire et de 4,8 milliards des dépôts.

2.6.2. ETAT DE CONVERGENCE

2.6.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2005

La situation de convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'est détérioré en passant de -2,1% en 2004 à -2,9% pour un objectif de 0,0% retenu dans le programme pluriannuel 2005-2007. Cette contre performance s'explique par la suspension de l'extension de la TVA à certains produits et à l'augmentation des dépenses courantes liées à la crise alimentaire.

- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 7,8% en 2005 pour un objectif de 3% dans le programme pluriannuel 2005-2007. Cette forte inflation est la conséquence de la mauvaise campagne agricole 2004-2005 et de la flambée des prix du pétrole.

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** a été de 66,3% contre 74,3% en 2004, conforme à l'objectif du programme pluriannuel 2005-2007. Le pays a déjà atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE et bénéficie de l'annulation de toute la dette éligible au Club de Paris.

- **Les arriérés de paiement**

- **Non accumulation d'arriérés de paiements intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère ne serait pas respecté en 2005 ;

- **Non accumulation d'arriérés de paiements extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère est respecté en 2005.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** a été de 35,5% contre 35,3% en 2004 pour un objectif de 30,8% au programme pluriannuel 2005-2007. Cette évolution du ratio se justifie par la situation particulière de 2005 caractérisée par le niveau insuffisant de recouvrement des recettes fiscales et l'augmentation du niveau de la masse salariale suite aux revendications des travailleurs.

- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** a atteint 52,1% contre 30,4% en 2004 pour un objectif de 16,4 % prévu au programme pluriannuel 2005-2007. Cette augmentation exceptionnelle est en rapport avec les dépenses d'investissement additionnelles induites par l'organisation des jeux de la Francophonie.

• **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** est ressorti à 11,6% contre 11,0% en 2004 et un objectif de 8,0% au programme pluriannuel 2005-2007. L'ampleur des importations dans le cadre des divers travaux et de la crise alimentaire explique cette dégradation du ratio.

• **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 11,3% contre 11,4% en 2004 pour un objectif de 12,3% au programme pluriannuel 2005-2007. Cette contre performance s'explique par le gel de certains impôts dans un contexte de crise alimentaire.

Dans l'ensemble, deux critères dont un de premier rang ont été respectés en 2005. L'économie du Niger ne converge pas en 2005.

2.6.2.2 PERSPECTIVES 2006 – 2008

Principaux éléments du Programme

Le programme pluriannuel actualisé pour la période 2006-2008³ définit les stratégies pour atteindre les principaux objectifs à moyen terme que sont :

- réaliser un taux de croissance annuel moyen de 4,7% sur la période ;
- assurer la stabilité des prix en veillant à contenir le taux d'inflation à moins de 3% ;
- assurer une meilleure gestion des finances publiques en portant le solde budgétaire de base au moins à l'équilibre à compter de 2006 ;
- réduire le déficit du compte courant de la balance des paiements hors dons par la dynamisation et la diversification des produits destinés à l'exportation ;
- poursuivre l'apurement total de la dette intérieure ;
- poursuivre la mise en œuvre de la SRP et les réformes.

Le taux de croissance annuel moyen de 4,7% prévu sur la période afin de relever le revenu par habitant, serait soutenu par l'agriculture et l'élevage, l'industrie de transformation et le tourisme.

L'agriculture bénéficierait d'une maîtrise accrue des eaux de surface pour des cultures irriguées, en particulier les filières porteuses.

Au niveau du secteur secondaire, le financement de la SRP à travers les secteurs de l'éducation, de la santé, du développement rural, des transports et des infrastructures soutiendrait la croissance. De plus, l'industrie de transformation ainsi que les mines permettraient au secteur secondaire de mieux contribuer à cette croissance.

Quant au secteur tertiaire, les services, le tourisme, les télécommunications et transports seraient identifiés comme porteurs d'un fort potentiel de croissance.

L'inflation serait maîtrisée grâce à un approvisionnement régulier des marchés en produits de consommation courante et à la constitution du stock de sécurité alimentaire.

³ Transmis à la Commission le 14 novembre 2005

Le respect de la norme du solde budgétaire de base à partir de 2006 est envisagé grâce à la mise en application des mesures visant à optimiser les recettes fiscales, à maîtriser les dépenses courantes et à accélérer les réformes structurelles. En effet, pour relever le défi majeur qu'est la progression des recettes budgétaires de 10,6% par an, plus d'efforts devraient être déployés pour le renforcement des capacités des structures de recouvrement, l'élargissement de l'assiette fiscale, la réduction du champ des exonérations et l'application de nouvelles mesures fiscales et administratives. Ainsi, le taux de pression fiscale passerait de 12,7% en 2006 à 13,6% en 2008.

En matière de dépenses publiques, la maîtrise et l'amélioration de la qualité des dépenses ainsi que le respect de l'orthodoxie et de la discipline budgétaire devraient concourir à l'allocation subséquente des crédits intérieurs et extérieurs aux dépenses prioritaires. Il est en conséquence prévu une progression annuelle moyenne de 3,2% de dépenses courantes et de 6,5% de dépenses d'investissement. Cependant, le programme prévoit le recrutement de 2000 agents en 2006.

En ce qui concerne l'endettement, le gouvernement appliquerait comme dans le cadre du programme financier appuyé par les institutions de Bretton Woods, une politique prudente d'endettement public en ayant recours aux crédits concessionnels avec l'élément don d'au moins 60% et en payant régulièrement le service de la dette intérieure. Dans ce contexte, l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal devrait s'améliorer en passant de 58,7% en 2006 à 51,4% en 2008.

L'année 2006 se caractériserait donc par le respect de tous les critères de premier rang.

Evaluation technique du programme

? Présentation du programme

Le programme est conforme au canevas type retenu pour l'élaboration des programmes pluriannuels. Il comporte, en outre, les annexes statistiques et la matrice des mesures et son calendrier de mise en œuvre sur la période 2006-2008.

? Cohérence entre les programmes

Le programme est dans son ensemble cohérent avec le programme monétaire 2006 et le programme économique et financier conclu avec le FMI et la Banque Mondiale.

? Amélioration continue des critères de convergence

Le profil des indicateurs de convergence est marqué par une amélioration continue au cours de la période du programme. Les dispositions de l'article 8 de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence seraient respectées.

? Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

Le programme pluriannuel 2006-2008 indique dans sa partie évolution récente, les difficultés particulières rencontrées par le pays à l'année de convergence suite à la crise alimentaire et à la baisse du pouvoir d'achat. Cette situation a amené les autorités à différer la mise en œuvre de certaines mesures nouvelles relatives à l'élargissement de l'assiette fiscale. Le critère clé et le taux d'inflation ne seraient alors pas respectés. Les

estimations du programme indiquent que le pays ne convergerait qu'en 2006. Quant aux critères de second rang, un seul critère serait respecté.

? Pertinence des hypothèses

Les objectifs du programme sont conformes aux normes communautaires à l'année de convergence excepté le solde extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal et le taux de pression fiscale. Cependant, tous les critères de premier rang seraient respectés.

Le taux de croissance annuel moyen de 4,7% retenu, serait soutenu par tous les secteurs. Les dispositions prises dans le secteur primaire pour la promotion des cultures irriguées combinées à une bonne pluviométrie constitueraient un atout important pour aboutir à une hausse de la production agricole. La contribution du secteur secondaire se justifierait par la mise en œuvre de la SRP notamment les travaux d'infrastructures au profit des secteurs prioritaires ainsi que des perspectives attendues des industries de transformation et des mines. Quant au tertiaire, les performances espérées des différentes branches comme par le passé, permettent de ne point douter d'une accélération du rythme de la croissance.

La proposition d'approvisionner les marchés en produits de consommation courante et de constituer un stock de sécurité alimentaire serait efficace pour lutter contre l'inflation. A ces conditions, le respect de la norme serait possible sur la période.

Au plan des finances publiques, le programme prévoit une mobilisation accrue des recettes internes et une amélioration de la qualité des dépenses courantes. En matière de recettes budgétaires, il est prévu des mesures administratives et fiscales qui permettraient d'accroître les recettes budgétaires en moyenne de 13,8 % par an et les recettes fiscales de 14,2%. Il serait un peu difficile pour le Gouvernement d'atteindre ces objectifs surtout si l'on tient compte des problèmes rencontrés en 2005 dans l'extension de la TVA sur certains produits. Par contre, la suppression des exonérations gelées en 2005 du fait de la crise alimentaire pourrait se réaliser. Cependant, l'objectif ambitieux d'une progression de la pression fiscale de 2,3 points en trois ans, exigerait des efforts importants et du courage dans la mise en œuvre des réformes pour l'atteindre. Ainsi, la tâche serait immense, eu égard à la tendance des six dernières années, mais faisable avec la persévérance.

Du côté des dépenses, il serait difficile de contenir les dépenses courantes et plus précisément la masse salariale avec l'objectif d'un recrutement de 2000 personnes en 2006 et d'une mise en application des conclusions des négociations avec les syndicats.

La politique prudente d'endettement extérieur portant le taux de concessionnalité des crédits à 60% permet une gestion soutenable de la dette mais constitue aussi une contrainte majeure au financement d'importants projets d'investissement. Cette politique permettrait de ramener le taux d'endettement intérieur et extérieur rapporté au PIB de 58,7% en 2006 à 51,4% en 2008 sans l'initiative du G8.

Il est probable que la mise en œuvre des politiques et stratégies au cours de la période permette de respecter dès 2006 l'ensemble des critères de premier rang. Le grand défi demeure l'amélioration davantage du taux de pression fiscale qui conditionne la durabilité du respect du critère clé.

2.6.3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Il ressort de l'évaluation du programme pluriannuel, que l'année 2006 se présente sous de meilleurs auspices et la volonté des autorités nigériennes de déployer tous les efforts pour faire converger l'économie apparaît dans le programme. Cependant, la fragilité de l'économie à faire face aux chocs exogènes imposerait beaucoup de rigueur dans la gestion des finances publiques. Au regard des capacités réelles de l'économie et des dispositions prises pour la faire converger au cours de la période 2006-2008, la Commission recommande au Conseil des Ministres, l'adoption du programme pluriannuel 2006-2008 du Niger. Toutefois, pour conforter la réalisation effective dudit programme, la Commission suggère aux autorités :

- Améliorer les recettes fiscales par l'intensification des efforts d'élargissement de la base fiscale et la suppression de toutes les exonérations consécutives à la situation de crise alimentaire en 2005 ;
- renforcer la maîtrise des dépenses courantes, notamment les transferts et subventions ;
- accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles, notamment celles relatives à la privatisation des entreprises publiques ;
- dynamiser le dispositif de stock de sécurité alimentaire et d'approvisionnement du marché en produits céréaliers en vue de juguler d'éventuelles crises alimentaires et de lutter contre la hausse du niveau général des prix

NIGER

Critères de convergence (%)	PROG. 2002 -06		PROG. 2003 -05		PROG. 2004 -06		PROG. 2005 -07				PROG. 2006 -08			FACTE Normes Horizon 2005
	2002		2003		2004		2005				2006	2007	2008	
	Object.	Réalis.	Object.	Réalis.	Object.	Réalis.	Object.	Estima.	Ecart	Observation	(1)	(2)	(2)-(1)	
Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (%)	-1,8	-1,9	-1,7	-2,2	-1,1	-2,1	0	-2,9	-2,9	Dégradation	0,1	0,2	0,4	≥ 0 %
Taux d'inflation annuel moyen (%)	3	2,6	3,0	-1,6	3	0,2	3	7,8	4,8	Dégradation	3,0	3,0	3,0	≤ 3 % **
Ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)	97,8	92,8	82,5	81,8	75	74,3	66,4	66,3	-0,1	Amélioration	59,2	54,6	50,2	≤ 70 %
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante (MDS FCFA)	0	2,6	0,0	0,0	0	3,2	0	2,2	2,2	Dégradation	0,0	0,0	0,0	≤ 0
Variation des arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	-29,2	-30,8	-15,0	-12,2	0	-16,1	0	2,2	2,2	Dégradation	0,0	0,0	0,0	≤ 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	0	2,6	0,0	0,0	0,0	3,2	0,0	2,2	2,2	Dégradation	0,0	0,0	0,0	≤ 0
Réduction du stock des arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	0	-33,4	-15,0	-12,2	0,0	-19,3	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	≤ 0
Variation des arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	≤ 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	≤ 0
Réduction du stock des arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	≤ 0
Réduction du stock des arriérés de paiement (MDS FCFA)	0	-33,4	0,0	-12,2	0,0	-19,3	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	≤ 0
Ratio de la Masse salariale sur recettes fiscales (%)	30,8	36,7	33,4	37,5	34,0	35,3	30,8	35,5	4,7	Dégradation	32,3	30,8	29,9	≤ 35 %
Ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales en %	13,4	24,5	13,6	26,6	17,8	30,4	16,4	52,1	35,7	Amélioration	30,5	34,1	37,0	≥ 20 %
Ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal (%)	12	9,9	10,4	10,9	10,6	11,0	8,0	11,6	3,6	Dégradation	10,2	8,8	8,1	≤ 5%
Taux de pression fiscale (%)	12,8	10,5	11,0	10,4	11,0	11,4	12,3	11,3	-1,0	Dégradation	12,7	13,1	13,6	≥ 17 %
Autres indicateurs														
Taux de croissance du PIB réel (%)	4	5,3	3,6	3,8	4,1	-0,6	4,2	4,6	0,4		4,6	4,9	4,9	

**critère à respecter dès 2000

2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

En 2005, le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 5,1 % contre 6,2% en 2004. L'activité économique impulsée notamment par le secteur tertiaire s'est réalisée dans un contexte de hausse du niveau général des prix à la consommation. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 1,7 % contre 0,5 % en 2004.

L'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une aggravation des déficits budgétaires. Le déficit global a été de 4,0% du PIB nominal contre 3,1% en 2004, du fait de la forte augmentation des dépenses.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le solde extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal s'est détérioré en passant de - 8,5 % en 2004 à - 9,4 % en 2005 en rapport avec la hausse de la facture pétrolière.

Quant à la situation monétaire, elle a été caractérisée par une baisse des avoirs extérieurs nets et une augmentation du crédit intérieur. La masse monétaire a augmenté de 7,2% en 2005.

En matière de convergence, les quatre critères de premier rang ont été respectés. Ainsi, l'objectif de convergence de l'économie sénégalaise en 2005, a été atteint.

2.7.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Au plan sectoriel, la croissance économique de 5,1% du PIB en 2005 est portée essentiellement par les performances du secteur tertiaire.

En effet, au niveau du secteur primaire, la croissance est ressortie à 7,4 % contre 4,3% en 2004, en raison principalement d'une production agricole satisfaisante qui a progressé de 10 % contre 4,2 % en 2004. Cette évolution favorable de la production agricole s'explique d'une part, par la pluviométrie abondante et bien répartie, et d'autre part, par la maîtrise de la situation phytosanitaire et la mise en œuvre des programmes spéciaux de promotion de certaines cultures.

S'agissant du secteur secondaire, la croissance a été de 3% contre 5,6% en 2004. Elle est impulsée par le dynamisme des BTP. En effet, les Bâtiments et Travaux Publics restent dynamiques en raison des investissements publics en infrastructures de base et des constructions de logements des ménages. Par contre, la hausse des prix des produits pétroliers a affecté particulièrement les branches de raffinage, de l'énergie et des autres industries.

Les activités du secteur tertiaire ont été affectées par les hausses des prix des produits pétroliers. Elles ont enregistré une progression de 5,3% en 2005 contre 6,9 % en 2004. Cette croissance est tirée principalement par le dynamisme de la branche « transports et télécommunications » notamment, le regain d'activités de la société de transport « Dakar Dem Dikk ». Cependant, le rythme de croissance des activités commerciales a enregistré un ralentissement en rapport avec la baisse des marges sur les produits du secteur secondaire et les désagréments causés par les inondations survenues dans la ville de Dakar.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance ont été, respectivement, de 1,1 point, 0,6 point et 3,4 points.

Sous l'angle de la demande, la progression globale de l'activité économique résulte de la hausse de la consommation finale et des investissements. La consommation finale a augmenté de 3,4% en liaison avec l'accroissement des salaires et la poursuite des recrutements dans la Fonction Publique. De même, la FBCF a progressé de 5,4%, en rapport principalement avec la réalisation des investissements en matière d'infrastructures et de logements. En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations ont enregistré une hausse de 3,1% imputable à la bonne tenue de l'ensemble des produits d'exportations à l'exception du coton, du sel marin et des produits chimiques. Les importations ont augmenté également de 2,1% en liaison avec la hausse de la facture pétrolière et les acquisitions de biens d'équipements et de biens intermédiaires.

Les contributions à la croissance de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs ont été respectivement de 3,0 points, 2,0 points et 0,1 point.

En terme nominal, le taux d'investissement a augmenté de 0,2 point de pourcentage pour se situer à 23,3 % en 2005, traduisant ainsi une évolution favorable du taux d'épargne intérieure qui passerait de 10,0% en 2004 à 10,9% en 2005.

S'agissant de l'inflation, le taux annuel moyen mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation, est ressorti à 1,7 % contre 0,5 % en 2004. Cette hausse est liée à la flambée des cours du pétrole. Cependant, son impact sur les prix à la consommation est atténué par la tendance à la baisse des prix des produits locaux.

Dans le domaine des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été caractérisée par la détérioration des principaux soldes budgétaires, sous l'effet du renforcement des dépenses sociales conformément aux orientations du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Le déficit global est passé de 3,1 % du PIB en 2004 à 4,0% en 2005 et le déficit global hors dons s'est établi à 5,8% du PIB contre 5,2% en 2004.

Les recettes budgétaires ont progressé de 11,1% pour représenter 19,9% du PIB contre 19,3%, du fait d'un meilleur recouvrement des recettes fiscales. L'accroissement des recettes fiscales de 11,6% est consécutif principalement aux efforts consentis par les administrations fiscales pour améliorer le recouvrement et assurer l'élargissement de l'assiette fiscale. Les recettes non fiscales, tirées notamment, par les ressources provenant des accords de pêche ont stagné. Par contre, les dons ont régressé de 11,3% pour s'établir à 1,8 % du PIB contre 2,2 % en 2004.

Au niveau des dépenses, les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 12,9% pour représenter 25,7% du PIB contre 24,5% en 2004. Cette évolution résulte de la hausse simultanée des dépenses courantes et de celles en capital, respectivement, de 15,3% et 6,1%. L'augmentation des dépenses courantes est imputable à l'accroissement de la masse salariale de 14,6% en rapport avec la revalorisation du système de rémunération des agents de l'Administration et l'incidence financière des nouveaux recrutements. Quant à la progression des dépenses en capital, elle provient essentiellement de la hausse de 26,1 % des dépenses en capital sur financement interne du fait de la mise en œuvre du programme d'infrastructures routières et de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Pour ce qui est de la dette publique totale, son encours évalué à 2094,1 milliards en fin 2005, a représenté 48,2 % du PIB contre 50,3 % en 2004. Il est composé à 87,5 % de la dette extérieure. Ces résultats reflétant une nette amélioration des conditions de viabilité de la dette s'expliquent par le traitement de la dette opéré depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE, en avril 2004, et le passage au Club de Paris en juin 2004. Le service de la dette publique total est ressorti à 173,4 milliards et a représenté 20,1% des recettes budgétaires totales contre 22,3 % en 2004. Dans le cadre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale, le Sénégal pourra bénéficier, hors assistance PPTE, d'une annulation de 136 millions de dollars auprès du FMI.

Les comptes extérieurs ont dégagé un solde global excédentaire de 55,0 milliards, en baisse de 56,8 milliards par rapport à l'année précédente. Cette contre-performance est essentiellement imputable à une dégradation prononcée du déficit des transactions courantes. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières a connu une légère consolidation.

En effet, le déficit des paiements courants s'est aggravé de 76,1 milliards ou 27,4%, reflétant le profil défavorable de la balance commerciale et des services nets. Le déficit commercial s'est inscrit en hausse de 79,2 milliards ou 15,1% d'une année à l'autre, en raison d'une augmentation des importations plus prononcée que celle des exportations. Ces dernières, en s'établissant à 819,6 milliards, progressent de 54,9 milliards ou 7,2%, en rapport avec la bonne tenue de l'ensemble des produits (phosphates, arachide, produits de pêche et horticoles, etc.) à l'exception des produits chimiques (acide phosphorique, engrais), du sel marin et du coton. Les importations quant à elles, ont enregistré une hausse de 134,1 milliards, ou 10,4%, pour se chiffrer à 1.421,9 milliards, en raison principalement d'une augmentation de 37,9% de la facture pétrolière. Le déficit des services nets a été de 15,1 milliards en 2005, accusant une dégradation de 18,9% imputable notamment aux dépenses d'expédition de marchandises. Le solde négatif des revenus s'est établi à 91,4 milliards, en réduction de 4,3 milliards par rapport à 2004, sous l'effet de l'allègement des intérêts sur la dette publique extérieure. Les transferts courants sont ressortis excédentaires de 355,1 milliards, en hausse de 1,2 milliard. Cette évolution résulte de l'accroissement de 11,5 milliards des transferts privés constitués des envois de fonds des travailleurs, partiellement compensé par la baisse de 10,3 milliards des transferts publics, consécutive notamment au repli de l'aide budgétaire.

Hors transferts officiels, le ratio de la balance courante, rapporté au PIB, s'est établi à 9,4% en 2005 contre 8,5% en 2004.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières, en ressortant à 408,7 milliards, connaît une hausse de 3,4%. Celle-ci traduit l'accroissement de 12,5 milliards du solde positif du compte de capital, induit par une augmentation de 15,0 milliards des remises de dettes, notamment dans le cadre de l'initiative PPTE.

S'agissant de la situation monétaire, la position extérieure nette créditrice des institutions monétaires s'est établie à 668,3 milliards à fin décembre 2005, en baisse de 2,0 milliards par rapport à fin décembre 2004, du fait de l'accroissement de 15,4 milliards des avoirs extérieurs nets des Banques, dont l'impact a été atténué par le recul de 17,4 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO.

L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en hausse de 121,1 milliards ou 13,7% en se situant à 1.002,0 milliards à fin décembre 2005.

La position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 58,4 milliards, en s'établissant à -34,3 milliards à fin décembre 2005. Les dépôts publics se sont accrus de 29,9 milliards et les engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire ont baissé de 28,5 milliards.

Les crédits au secteur privé ont progressé de 179,5 milliards ou 21,0%, pour s'établir à 1.036,3 milliards à fin décembre 2005. Les crédits ordinaires ont augmenté de 181,2 milliards, dont 96,1 milliards pour les crédits à moyen et long terme, tandis que les crédits de campagne ont baissé de 1,7 milliard. L'accroissement des crédits ordinaires fait suite principalement à la mise en place de concours en faveur des sociétés des secteurs des hydrocarbures, de l'agro-industrie, des industries Chimiques, de l'énergie, des télécommunications, de l'immobilier et des services.

La masse monétaire a augmenté de 104,4 milliards ou 7,2% pour s'inscrire à 1.550,1 milliards à fin décembre 2005. Les dépôts ont augmenté 6,8% et la circulation fiduciaire de 10,0%.

2.7.2. ETAT DE CONVERGENCE

2.7.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2005

L'état de la convergence en 2005 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (hors PPTE)** est ressorti à 0,9% contre 0,8% en 2004 pour un objectif de 0,6 % retenu dans le programme pluriannuel 2005-2007. Cette légère amélioration, se justifie particulièrement par un niveau de recouvrement satisfaisant des recettes. Par contre, en 2006, ce critère pourrait se dégrader pour s'établir à -0,2%.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est passé de 0,5 % en 2004 à 1,7 % en 2005 en liaison avec la hausse des cours du baril de pétrole atténuée par la baisse des prix des produits locaux. Pour l'année 2006, des efforts seront consentis pour maintenir l'inflation au dessous de la norme communautaire de 3%.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 48,2 % contre 50,3 % en 2004 pour un objectif de 48 %. Cette situation s'explique par les allègements de la dette obtenus après l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE et le passage au Club de Paris. Suivant les projections, ce ratio s'établirait à 44,3 % en 2006.
- **Les arriérés de paiement**

Non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère a été respecté en 2005 ;

Non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère a été respecté en 2005.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 30,2 % contre 29,5% un an plus tôt et pour un objectif de 30,8 % retenu dans le cadre du programme pluriannuel 2005-2007. Malgré l'augmentation des salaires dans la Fonction Publique et la poursuite du programme de recrutement spécial de 5000 agents par an, ce ratio reste encore en dessous de la norme communautaire de 35% maximum. Il est projeté à 29,8% en 2006.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'est amélioré légèrement en se situant à 30,6 % contre 30 % en 2004 et pour un objectif de 34,8 % du programme pluriannuel 2005-2007. La norme communautaire demeure largement respectée en rapport avec les dépenses des travaux d'infrastructures et celles relatives à la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Ce ratio s'établirait à 34,3 % en 2006.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors transferts officiels par rapport au PIB nominal** est passé de 8,5 % en 2004 à 9,4 % en 2005 pour un objectif de 7,9 % retenu dans le programme 2005 - 2007. Cette évolution est imputable à la hausse de la facture pétrolière et à l'acquisition de biens d'équipements. En 2006, ce résultat pourrait se situer à 9,1%.
- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 19 % en 2005 contre 18,3 % en 2004 et pour un objectif de 18,4%. Cette progression s'explique principalement par le renforcement de l'efficacité des régies financières.

L'état de convergence présenté ci-dessus indique que le Sénégal a respecté les conditions de convergence en fin 2005. Les quatre critères de premier rang sont respectés. Pour ce qui concerne les critères de second rang, seul celui relatif au déficit extérieur courant n'est pas respecté.

2.7.2.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR 2006-2008

Principaux éléments du programme

Le programme pluriannuel de la République du Sénégal au titre de la période 2006 – 2008 vise les objectifs macroéconomiques suivants :

- réaliser des taux de croissance élevés, soit plus de 6% par an ;
- assurer la maîtrise de l'inflation ;
- entreprendre une gestion financière et monétaire vertueuse.

Pour la réalisation de ces objectifs, notamment le relèvement du niveau de la croissance économique, le programme pluriannuel se réfère à la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), dont le but est l'amélioration qualitative de la structure de l'économie et la diversification des sources de la croissance. C'est dans l'optique de ces orientations que les politiques sectorielles et structurelles devraient être entreprises, afin de promouvoir une croissance réelle annuelle du PIB de 5,9% en moyenne sur la période 2006-2008.

Pour ce faire, le secteur primaire croîtrait de 6,9% en moyenne par an dans la période, à la faveur des programmes spéciaux visant à développer dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche une production nationale susceptible de couvrir de manière durable la demande intérieure.

Au niveau du secteur secondaire l'activité économique enregistrerait dans la même période une accélération continue de sa croissance en passant de 3,6% en 2006 à 6,5% en 2007 et à 9,1% en 2008. Cette évolution se justifierait principalement par les travaux d'infrastructures, notamment les réalisations du Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU). Les mesures de promotion du secteur privé, la poursuite du programme de mise à niveau des entreprises et la mise en œuvre de la plateforme industrielle de Diamniadio contribueraient également à relever le niveau la production industrielle. En outre, une attention particulière sera portée à la branche énergie, qui constitue un maillon important dans la réalisation des objectifs de croissance.

Quant au secteur tertiaire, il afficherait dans la période une croissance de 5,4% en moyenne par an. Cette croissance serait portée essentiellement par la branche des transports et télécommunications du fait notamment, de l'exécution du programme d'extension et de modernisation du réseau téléphonique. Les activités commerciales devraient aussi progresser de manière continue grâce à un approvisionnement adéquat des marchés. De même, les offres de services d'éducation et de santé devraient maintenir leur dynamisme, avec le renforcement des effectifs et l'augmentation des budgets sectoriels.

S'agissant de l'évolution des prix, les politiques sectorielles notamment dans les domaines de l'agriculture devraient conforter la production et par conséquent, permettre un approvisionnement régulier des marchés en produits alimentaires. L'inflation mesurée par l'IHPC demeurerait en dessous de la norme communautaire de 3 %.

En ce qui concerne la politique budgétaire, le Gouvernement entend poursuivre et renforcer sa politique fiscale axée essentiellement sur l'élargissement de la base taxable, une plus grande efficacité des services de recouvrement et la simplification de l'impôt.

Ainsi, pour soutenir la croissance du secteur privé, le taux de l'impôt sur les sociétés sera porté de 33 % à 25 % à partir de janvier 2006 et la taxe d'égalisation sera supprimée à partir de 2007. Ces diverses mesures devraient aider à conforter les recettes fiscales qui augmenteraient de 6 % en moyenne par an. La pression fiscale projetée à 17,9% en 2008 contre 18,7% en 2006, demeurerait largement au - dessus de la norme communautaire de 17 %, durant toute la période du programme.

Du côté des dépenses, la gestion budgétaire se référera principalement au nouveau système de planification des dépenses, qui permet d'effectuer les arbitrages sur la base de programmes sectoriels. De ce fait, un accent particulier sera accordé aux secteurs des infrastructures et des transports avec notamment, la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU). De même, les secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation demeureront les domaines prioritaires dans l'allocation des ressources budgétaires, conformément aux engagements pris par le Gouvernement dans le cadre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Ces diverses contraintes justifieraient principalement l'accroissement des dépenses d'investissements. Quant aux dépenses courantes, leur évolution s'expliquerait principalement par les dépenses de personnel. Ces dernières progresseraient dans la période, du fait, d'une part, de la poursuite de la politique de recrutement de 5000 agents par an dans la Fonction Publique initiée depuis 2004 et, d'autre part, de la valorisation de l'échelle de rémunération des fonctionnaires de l'Etat pour la troisième année consécutive depuis octobre 2004.

En matière d'endettement, le taux d'endettement total devrait passer en dessous de 50%, compte non tenu de l'initiative du G8 relative à l'annulation de la dette multilatérale. Le Sénégal compte continuer à bénéficier des concours des partenaires extérieurs avec des taux concessionnels. Il continuera également à s'adresser au marché financier de l'espace UEMOA par le biais de l'émission de titres publics.

La politique de la monnaie et du crédit continuera de s'inscrire dans le sens de la consolidation de la stabilité monétaire de l'Union tout en autorisant un financement approprié de l'activité économique.

Evaluation technique du programme

- **Présentation du programme**

Le programme est dans l'ensemble conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il comporte les annexes statistiques et la matrice des mesures.

- **Cohérence entre les programmes**

Le programme pluriannuel est cohérent avec les objectifs du programme monétaire de l'année 2006 et du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

- **Amélioration continue des critères de convergence**

D'une manière générale, le profil des critères est conforme aux dispositions de l'article 8 de l'acte additionnel portant Pacte de convergence.

- **Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence**

Les projections sur la période 2006-2008 indiquent que le critère clé se dégraderait en 2006 et serait négatif. Toutefois, les conditions de convergence seraient respectées les années suivantes.

- **Pertinence des hypothèses**

Les mesures envisagées et les résultats attendus témoignent de l'engagement des Autorités sénégalaises à réaliser les Objectifs intermédiaires de Développement du Millénaire et ceux du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. A cet égard, la Stratégie de Croissance Accélérée à laquelle se réfère le présent programme, constitue une démarche adéquate, dans la mesure où elle vise à asseoir les bases d'une croissance forte et durable. Ainsi, partant de la tendance passée de la croissance économique et de l'hypothèse d'une restructuration de l'économie, à travers la mise en œuvre effective des programmes sectoriels et l'application de diverses réformes visant à lever les contraintes à l'investissement privé, les objectifs du programme pour la période 2006-2008 semblent réalisables.

En ce qui concerne les prix, leur évolution au cours de ces dernières années témoigne d'un réel effort de maîtrise de l'inflation. Cette tendance pourrait se maintenir durant la période du programme au regard notamment, des actions envisagées pour accroître et diversifier la production céréalière.

Au plan des finances publiques, les pertes de recettes liées à la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés en 2006 et la suppression de la taxe d'égalisation à partir de 2007 seraient compensées par les recouvrements qu'entraîneraient l'élargissement progressif de l'assiette fiscale et la poursuite des efforts exceptionnels des Administrations fiscales. De ce fait, les recettes fiscales continueraient à augmenter.

Cependant la croissance des recettes enregistrerait une décélération en 2006. Elle progresserait de 6,3% contre 11,6% en 2005. Le taux de pression fiscale régresserait en passant de 19% en 2005 à 18,7% en 2006. Cette situation conjuguée aux exigences de dépenses en matière de travaux d'infrastructures et de recrutements dans les secteurs sociaux et de transferts, entraînerait une dégradation du solde budgétaire de base qui ressortirait négatif en 2006. Ce résultat compromettrait la dynamique de consolidation des acquis de la convergence constatés à fin 2005. Il impose, par conséquent, la poursuite de la politique d'assainissement des finances publiques, notamment une meilleure maîtrise des dépenses courantes.

2.7.3. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

A l'horizon 2005, la situation du Sénégal témoigne d'une bonne orientation des agrégats macroéconomiques. Elle se caractérise par le respect des conditions de convergence. En effet, les quatre critères de premier rang sont respectés.

Le programme pluriannuel 2006-2008 s'inscrivant dans la logique de consolidation de ces performances, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'adopter le présent programme tout en rappelant aux Autorités sénégalaises la nécessité de prendre les dispositions nécessaires pour renforcer l'effort d'assainissement des finances publiques.

En effet, l'évolution du solde budgétaire de base dans la période du programme liée notamment à la mise en œuvre de mesures d'allégement de la fiscalité intérieure, exige la poursuite des réformes d'ajustement des finances publiques.

Pour ce faire, la Commission recommande :

- le maintien de l'effort de mobilisation des recettes et une meilleure maîtrise des dépenses courantes ;
- la mise en œuvre des actions identifiées dans le cadre du projet de réformes budgétaires et financières
- la poursuite de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des actions prévues dans le cadre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ;
- la poursuite de la politique de diversification des exportations.

Critères de convergence (%)	ROGRA. 2002 - 2002		PROG. 2003 -03		PROG. 2004 -06		PROG. 2005 -07				PROG. 2006 -08			FACTE
	2002		2003		2004		2005				2006	2007	2008	Normes
	Object	Réalis.	Object.	Réalis.	Object.	Réalis.	Object	Estima.	Ecarts	Observation				Horizon 2005
						(1)	(2)	(2)-(1)	par rapport	objectifs				
Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (%)	1,5	1,2	0,8	0,8	1,2	0,8	0,6	0,9	0,3	Amélioration	-0,2	0,2	0,1	>= 0 %
Taux d'inflation annuel moyen (%)	<3	2,3	< 3	0,0	3	0,5	3,0	1,7	-1,3	Amélioration	< 3	< 3	<3	<=3 % **
Ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)	70	70,6	< 70	63,9	51,1	50,3	48,0	48,2	0,2	Dégradation	44,3	40,5	36,8	<= 70 %
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante (MDS FCFA)	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	=0
Variation des arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	<=0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs (MDS FC)	0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	=0
Réduction du stock des arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	<0
Variation des arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	<=0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (MDS FC)	0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	=0
Réduction du stock des arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	<0
Réduction du stock des arriérés de paiement (MDS FCFA)	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	Inchangé	0,0	0,0	0,0	<0
Ratio de la Masse salariale sur recettes fiscales (%)	29,7	31,7	29,7	30,1	30,4	29,5	30,8	30,2	-0,6	Amélioration	29,8	30,5	30,8	<=35 %
Ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux rec	24,2	23,5	24,1	28,1	29,3	30,0	34,8	30,6	-4,2	Dégradation	34,3	30,9	30,0	>= 20 %
Ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal (%)	7,3	8,2	7,0	8,6	8,6	8,5	7,9	9,4	1,5	Dégradation	8,7	8,1	7,3	<=5%
Taux de pression fiscale (%)	18,2	18,1	18,0	18,2	18,4	18,3	18,4	19,0	0,6	Amélioration	18,7	18,2	17,9	>= 17 %
Autres indicateurs														
Taux de croissance du PIB réel (%)	6,1	1,1	6,7	6,5	6,0	6,2	6,4	5,1	-1,3		5,1	6,0	6,5	

** critère à respecter dès 2000

2.8. SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU TOGO

L'activité économique a été marquée en 2005 par un ralentissement de la croissance dont le taux est estimé à 1,0 % contre 4,2 % enregistré l'année précédente. Cette contraction de la croissance liée à la baisse simultanée de la production du coton-graine et du phosphate, a été accompagnée de fortes tensions sur les prix. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 6,8 % contre 0,4 % en 2004.

La situation des finances publiques s'est dégradée par rapport à l'excédent enregistré en 2004. Le solde budgétaire global rapporté au PIB nominal a été déficitaire de 0,2 % contre un excédent de 0,9 % en 2004.

S'agissant des comptes extérieurs, le déficit courant hors dons rapporté au PIB nominal s'est aggravé pour représenter 10,9 % en 2005 contre 6,3 % en 2004. Cette dégradation reflète la baisse drastique des recettes d'exportation du phosphate et du coton, et la forte augmentation de la facture pétrolière.

Au niveau des agrégats monétaires, les avoirs extérieurs nets sont en baisse alors le crédit intérieur a augmenté. Reflétant ces évolutions, la masse monétaire s'est accrue de 6,7 milliards ou 2,2% par rapport à 2004.

En ce qui concerne les indicateurs de convergence, le Togo a respecté deux critères en 2005. Il s'agit du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal et de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales.

2.8.1. ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE

En 2005, l'activité économique a enregistré une croissance réelle de 1,0 %, portée principalement par les secteurs primaire et secondaire. Le secteur primaire a progressé de 1,0 % grâce à l'augmentation de 0,4 % de la production agricole dont 5,6 % pour la culture vivrière. Cette croissance du secteur primaire a été également portée par l'élevage qui a augmenté de 3,4 % et par la pêche et la forêt de 1,8 %. Les cultures d'exportation se sont rétractées de 33,8 %, en raison de la baisse de 47,8 % de la production de coton-graine, due à la mauvaise pluviométrie et à la démotivation des producteurs. En effet, les cotonculteurs se détournent progressivement de la culture du coton-graine, en raison des arriérés de paiement accumulés dans ce sous-secteur qui se sont élevés à 23 milliards et de la baisse de 21,1 % du prix au producteur en 2005.

S'agissant du secteur secondaire, sa croissance s'est établie à 2,9 %, en relation avec la progression de 4,3 % des industries manufacturières, de 1,4 % de la branche « BTP » et de 13,3 % de la branche « électricité, eau et gaz ». L'exportation de ciment et de clinker a augmenté de 10,0 % contre un repli de 27,9 % l'année précédente. Par contre, les industries extractives ont été en retrait de 7,2 % du fait de la persistance des difficultés techniques qui ont induit une baisse de 18,2 % de la production du phosphate. Ce ralentissement des activités de la branche « phosphate », consécutif à celui de 22,4 % enregistré en 2004, est également imputable aux problèmes de gouvernance d'entreprise.

Quant au secteur tertiaire, il a été en progression de 0,2 %. Il est porté essentiellement par la hausse de 3,1 % de la branche « banques et assurances ». En ce qui concerne les autres branches du secteur, elles ont enregistré un repli. La branche des « transports, entrepôts et communications » ont régressé de 0,3 %, en relation avec la hausse du prix du pétrole durant 2005. La branche « commerce » est en retrait de 1,7 %.

Les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire sont, respectivement, de 0,4 point, 0,5 point et 0,1 point.

Du côté de la demande, la croissance de l'activité économique en 2005 est impulsée essentiellement par la consommation qui a progressé de 5,4 %. Cette impulsion de la consommation est principalement attribuable à sa composante privée qui a augmenté de 6,6 % contre 2,5 % l'année précédente. La composante publique a évolué en sens inverse, passant de 9,7 % un an plus tôt à -2,4 % en 2005. La croissance de l'investissement en 2005 est en retrait de 2,2 %, portée principalement par les contreperformances des investissements privés avec un taux négatif de 9,4 %. L'investissement public est en hausse de 36,8 % contre 25,9 % en 2004, en relation avec la remontée des activités des branches « BTP » et « électricité, eau et gaz ». La faiblesse de la croissance en 2005 s'explique par le repli de 4,0 % des échanges extérieurs, influencés concomitamment par un accroissement de 5,2 % des importations et une baisse de 3,0 % des exportations. En effet, les recettes d'exportation du coton-fibre ont chuté de 31,9 % contre une hausse de 17,9 % enregistrée une année plus tôt. Cette situation s'est aggravée du fait de la baisse de 37,4 % des recettes d'exportation du phosphate contre une augmentation de 23,9 % en 2004, en relation avec la persistance des difficultés techniques de la société d'exploitation.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs au taux de croissance seraient respectivement de 5,3 points, de -0,3 point et de -4,0 points.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 10,0 %. Le taux d'investissement a été en baisse pour se situer à 14,7 %.

Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 6,8 % en 2005 contre 0,4 % en 2004. Cette inflation résulte de la persistance de la remontée des prix des produits alimentaires, en relation avec l'insuffisance de l'offre céréalière et du relèvement des coûts de transports liés au renchérissement des cours des produits pétroliers.

La situation des finances publiques s'est dégradée en 2005. La détérioration des principaux soldes budgétaires s'explique par la maîtrise insuffisante des dépenses publiques dans un contexte de crise sociopolitique qui a frappé le pays de février à mai 2005. Cette aggravation des déficits budgétaires a été, en outre, provoquée par le non respect de l'orthodoxie budgétaire en matière de dépenses de souveraineté.

Les recettes budgétaires totales ont baissé de 3,9 % par rapport à l'exercice précédent pour représenter 15,3 % du PIB contre 16,5 % en 2004. Cette évolution défavorable est imputable au faible recouvrement des recettes fiscales qui se sont rétractées de 5,2 % par rapport à un accroissement de 8,2 % enregistré une année plus tôt. La faiblesse de la mobilisation des recettes fiscales est également expliquée par le repli des « autres impôts directs » de 16,6 % et des « autres impôts indirects » de 8,8 %. Par contre, les recettes non fiscales ont progressé de 23,4 % par rapport à leur niveau de 2004. En ce qui concerne les dons, ils ont été de 10,6 milliards, soit 1,0 % du PIB.

S'agissant des dépenses totales, elles ont augmenté de 4,7 % pour représenter 16,4 % du PIB nominal, en rapport avec l'accroissement simultané des dépenses de subventions et de transferts de 31,2 % et des dépenses d'investissement de 37,0 %. En effet, l'augmentation des dépenses d'investissement est principalement imputable à

l'accroissement des investissements réalisés sur ressources internes qui ont représenté 1,3 % du PIB contre 1,1 % en 2004.

Au total, le déficit budgétaire global est ressorti à 0,2 % du PIB nominal contre un excédent de 0,9 % l'exercice précédent. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il a représenté 1,2 % du PIB nominal contre un excédent de 0,2 % en 2004. Par contre, le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal est positif et représente 0,6%.

En dépit des efforts soutenus des autorités pour conduire une politique budgétaire prudente, la situation des finances publiques en 2005 a été marquée par une accumulation d'arriérés de paiement intérieurs de 5,2 milliards et de paiement extérieurs de 14,9 milliards. Les facteurs explicatifs de ces arriérés seraient, en partie, imputables à la crise financière de l'Etat togolais, responsable des tensions de trésorerie sur les finances publiques. Ces arriérés de paiements se transforment souvent en financement exceptionnel.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours rapporté au PIB nominal s'est établi à 100,2 % contre 101,7 % en 2004. Le service de la dette publique totale rapporté aux recettes budgétaires a été de 22,8 % contre 30,0 % en 2004. Pour la dette intérieure, des remboursements s'effectuent au titre des avances statutaires et du secteur privé. Pour la dette extérieure, étant donné les ressources limitées dont il dispose, l'Etat togolais n'est pas en mesure d'assurer les paiements exigibles avant la reprise de l'assistance financière des bailleurs de fonds, en particulier, l'Union européenne. Le montant des impayés est estimé à 267,89 milliards à fin juin 2005.

Au total, la problématique de la soutenabilité de la dette publique du Togo reste une équation difficile à résoudre, tant que ce pays n'aura pas connu un traitement de fond de sa dette dans le cadre de l'initiative PPTTE. Bien qu'éligible, le Togo n'a pas encore atteint le point de décision à cause des difficultés rencontrées pour conclure un programme FRPC appuyé par les ressources du FMI.

S'agissant des comptes extérieurs, le solde global des paiements a été excédentaire de 15,0 milliards. Par rapport à son niveau de 2004, il a accusé un recul de 57,9 milliards, imputable à la dégradation du déficit des transactions courantes conjuguée à une baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit du compte courant s'est accru de 50,8 milliards pour ressortir à 109,4 milliards, du fait de la détérioration du solde commercial, des services nets ainsi que des revenus nets, l'excédent des transferts courants devant se renforcer.

Hors transferts officiels, le ratio du déficit courant rapporté au PIB nominal est ressorti à 11,1 % en 2005 contre 6,3 % en 2004. Cette détérioration est imputable à la baisse drastique des recettes d'exportation du coton-fibre et du phosphate. La chute du cours du coton-fibre conjuguée au repli des exportations de phosphates, de café et de cacao, explique, en partie, cette baisse des recettes d'exportation. En revanche, les importations ont progressé de 3,7% pour s'établir à 457,7 milliards sous l'impulsion de toutes leurs composantes, notamment, les biens de consommation et les produits pétroliers dont les cours ont fortement augmenté en 2005.

S'agissant de la situation monétaire, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est établie à 136,1 milliards à fin décembre 2005, en baisse de 8,9 milliards par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente, du fait

exclusivement du recul de 22,0 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, ceux des banques ayant augmenté de 13,1 milliards.

L'encours du crédit intérieur s'est élevé à 200,3 milliards à fin décembre 2005, en hausse de 18,7 milliards ou 10,3% par rapport à fin décembre 2004.

La position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 2,3 milliards à fin décembre 2005. Cette situation résulte de la baisse de 14,3 milliards des engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire, dont l'impact a été amoindri par le recul de 12,0 milliards des dépôts publics.

L'encours des crédits à l'économie s'est accru de 21,0 milliards ou 12,0%, en ressortant à 195,4 milliards à fin décembre 2005, en liaison avec la hausse de 24,0 milliards des concours ordinaires, dont l'impact a été amoindri par la baisse de 3,0 milliards des crédits de campagne. La hausse des crédits ordinaires s'explique par des concours accordés à des sociétés opérant dans les secteurs du pétrole, de l'énergie, des BTP et des services.

La masse monétaire s'est accrue de 6,7 milliards ou 2,2% pour s'établir à 314,1 milliards. Cette hausse de la liquidité intérieure a été portée par les dépôts, qui ont augmenté de 16,8 milliards, la circulation fiduciaire ayant diminué de 10,1 milliards au cours de la période sous revue.

En dépit des efforts déployés au plan budgétaire et des réformes structurelles, en particulier la branche hôtelière, la situation économique et financière du Togo reste fragile. Cette fragilité est aggravée par la crise sociopolitique, l'absence de soutien financier des partenaires extérieurs et l'accumulation d'arriérés de paiements intérieurs et extérieurs.

2.8.2 ETAT DE LA CONVERGENCE

2.8.2.1. SITUATION DE LA CONVERGENCE EN 2005

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** est ressorti à 0,6 % contre 1,4 % en 2004 pour un objectif de 0,6 %, en raison des difficultés de recouvrement des recettes fiscales.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 6,2 %, pour un objectif de 3,0 % maximum retenu dans le programme 2005-2007. Cette accélération de l'inflation s'explique essentiellement par la flambée des prix des produits alimentaires et des cours du pétrole durant les neuf premiers mois de l'année.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'établirait à 100,2 % contre 101,7 % en 2004 pour un objectif de 96,2 % du programme 2005-2007.
 - **Les arriérés de paiement :**

- **Non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère n'est pas respecté en 2005, en raison d'une accumulation d'arriérés de 5,2 milliards.
- **Non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère n'est pas respecté en 2005, en raison d'une accumulation d'arriérés de 14,9 milliards.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** est passé de 32,1 % en 2004 à 32,4 % en 2005 pour un objectif de 34,9% dans le programme 2005-2007. Cette détérioration s'explique par la faiblesse du recouvrement fiscal au titre de l'année 2005.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'établirait à 9,5% en 2005 contre 7,4% en 2004, pour un objectif de 10,5% retenu dans le programme 2005-2007. Ce seuil est largement en retrait de la norme communautaire de 20% minimum, du fait de la faible capacité intérieure à mobiliser les ressources face à des charges difficilement compressibles.
- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** s'est détérioré en passant de 6,4 % en 2004 à 11,1 % en 2005, pour un objectif de 12,8 % retenu dans le programme 2005-2007, pour une norme communautaire étant de 5 % maximum. La dégradation de ce solde est imputable à la forte augmentation de la facture pétrolière et à la baisse importante des recettes d'exportation du coton-fibre et du phosphate.
- **Le taux de pression fiscale** a baissé pour se situer à 14,1% en 2005 contre 15,5% en 2004, pour un objectif de 12,7 % retenu dans le programme 2005-2007, la norme communautaire étant de 17 % minimum.

En 2005, nouvel horizon de convergence, les estimations indiquent que le Togo a respecté deux critères de convergence : l'un de premier rang et l'autre de second rang. Il s'agit, en l'occurrence, du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal et de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales. Par conséquent, selon les dispositions du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, l'économie togolaise n'a pas convergé en 2005.

2.8.2.2. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 2006-2008

Le programme pluriannuel 2006-2008 actualisé du Togo est parvenu à la Commission le 23 janvier 2006. Il est l'actualisation du programme pluriannuel 2005-2007 adopté par Décision n° 08/2005/CM/UEMOA du Conseil des Ministres du 26 mars 2005. L'examen de ce programme fait ressortir les principaux éléments ci-après.

Principaux éléments du programme

Le programme pluriannuel de convergence pour la période 2006-2008 est décliné selon les principaux axes suivants :

- la poursuite des efforts d'assainissement du cadre macroéconomique et financier, à travers une amélioration de la politique de recouvrement des ressources internes et une rationalisation des dépenses courantes primaires ;
- l'amélioration de la politique fiscale, à travers le renforcement de la fiscalité intérieure et l'élargissement de l'assiette d'imposition ;
- la mise en œuvre diligente des réformes structurelles et des politiques sectorielles;
- le maintien du taux d'inflation à 3% maximum par an ;
- la diversification des exportations et la maîtrise de l'accroissement des importations en vue de réduire le déficit courant externe.

Dans le cadre de ce programme, l'activité économique enregistrerait une croissance moyenne de 3,5 % par an sur la période 2006-2008. En 2006, la croissance portée principalement par les secteurs primaire et secondaire serait de 4,2 %. La croissance de 6,6 % du secteur primaire se réaliserait grâce à l'accroissement de 6,5 % de l'agriculture vivrière et de 8,6 % de l'élevage. Ce secteur contribuerait à la croissance de 2,4 points. Dans le secteur secondaire, la croissance de 5,2 % résulterait des performances des industries manufacturières et des « BTP » qui progresseraient respectivement de 6,0 % et de 8,3 %. La contribution de ce secteur à la croissance s'établirait à 1,0 point. Le secteur tertiaire, qui est à la traîne des deux premiers, croîtrait de 1,3 %, tiré par les branches « commerce » et « transports ».

Au cours des deux dernières années du programme, la croissance moyenne de 3,5 % serait imputable aux performances de l'ensemble des secteurs d'activité, principalement, le secteur secondaire. Ce secteur serait en hausse de 30,2 % en 2007 et de 18,6 % en 2008, sous l'impulsion des industries extractives, notamment, le rebond de la production de phosphates. Cette production passerait de -0,6 % en 2006 à 33,0 % en 2007 et à 20,0 % en 2008, grâce à la poursuite de la rénovation du matériel de production de l'International Fertilizers Group Togo (IFG-TOGO). Durant la période du programme, le taux d'inflation annuel moyen se situerait entre 1,4 % en 2006 et 2,6 % en 2008.

En matière de politique budgétaire, les efforts tendraient à maîtriser les dépenses courantes et à augmenter le recouvrement des recettes budgétaires. Les mesures à mettre en œuvre pour améliorer la mobilisation des ressources internes reposent sur l'élargissement de l'assiette fiscale, à travers la limitation des exonérations et la lutte contre la fraude, la contrebande et la corruption. En outre, il est envisagé la revue des textes réglementaires pour une meilleure taxation des activités agricoles.

Dans cette perspective, les recettes budgétaires seraient en augmentation continue, passant de 184,3 milliards en 2006 à 190,8 milliards en 2008, représentant respectivement 15,9 % et 15,1 % du PIB nominal, et reflétant la progression moyenne de 4,1 % des recettes fiscales sur la période.

S'agissant des dépenses totales et des prêts nets, ils augmenteraient pour représenter en moyenne 18,6 % du PIB par an sur la période sous revue, passant de 21,1 % en 2006 à 17,2 % en 2008. Les dépenses courantes se stabiliseraient en moyenne à 14,4 % du PIB. Quant aux dépenses de base rapportées au PIB nominal, elles se situeraient en moyenne à 15,0 % par an contre 14,7 % en 2005, en rapport avec l'évolution des dépenses courantes.

Reflétant ces évolutions, les principaux soldes budgétaires seraient négatifs. Le déficit budgétaire global hors dons rapporté au PIB passerait de 5,2 % en 2006 à 2,1 % en 2008. Cette évolution s'observerait également au niveau du déficit budgétaire global rapporté au PIB. Celui-ci se situerait, respectivement, à 3,5 % en 2006 et à 0,9 % en 2008.

Le solde budgétaire de base resterait positif, passant de 0,7% en 2006 à 0,3 % en 2007 et à 0,4 % en 2008. Le ratio des dépenses d'investissement financées sur ressources internes rapportées aux recettes fiscales enregistrerait une dégradation continue, passant de 5,5 % en 2006 à 4,6 % en 2007 et à 2,8 % en 2008. L'insuffisance de ce financement intérieur sur ressources propres serait la conséquence d'une faible mobilisation des recettes fiscales, traduite par des taux de pression fiscale faibles. Ces taux se situeraient à 14,2 % en 2006 et à 13,8 % en 2008. Cette baisse tendancielle de la pression fiscale s'expliquerait par une augmentation très rapide du PIB nominal plus importante que celle des recettes fiscales.

Au niveau des comptes extérieurs, les exportations seraient en progression, suite aux mesures visant à les promouvoir. Cette situation serait en rapport avec la finalisation du programme de restructuration et de privatisation des entreprises publiques, la dynamisation du secteur privé pour une reprise des activités des sociétés d'exportation des produits agricoles et la relance des activités en zone franche. S'agissant de la maîtrise de l'accroissement des importations, des mesures seraient prises pour promouvoir la production locale et pour contenir certaines catégories de biens d'équipement importés.

En ce qui concerne la réduction du déficit de la balance des services, le processus de privatisation des structures hôtelières s'accélérait pour une meilleure promotion du tourisme. De même, le processus de restructuration du Port Autonome de Lomé (PAL) se poursuivrait, en vue de soutenir sa compétitivité dans la sous-région. En outre, des infrastructures routières et ferroviaires, en appui au PAL, seraient réhabilitées pour faciliter la libre et rapide circulation des personnes et des marchandises.

La politique de réduction du déficit de la balance des revenus serait conduite par un intéressement des nationaux aux prises de participation dans les programmes de privatisation en cours, afin d'éviter la dégradation des flux de revenus au profit des non-résidents.

Le ratio du déficit extérieur courant hors dons sur le PIB nominal passerait de 11,5 % en 2006 à 11,8 % en 2007, puis à 10,9 % en 2008.

S'agissant de la dette publique totale, le taux d'endettement s'améliorerait en passant de 95,7 % en 2006 à 86,9 % en 2008. Cette amélioration substantielle dépendrait de la mise en œuvre effective de l'initiative PPTE à laquelle le Togo est éligible. L'absence de conclusion d'un programme de facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) avec les Institutions de Bretton Woods ne permet pas au Togo de bénéficier, pour le moment, de cette initiative.

Quant à la politique monétaire, elle viserait la poursuite de la stabilité des prix, avec un taux d'inflation annuel moyen de 2,0 % au maximum, afin de conforter la valeur interne et externe de la monnaie à travers la consolidation des réserves de change. Les objectifs d'avoirs extérieurs nets en 2006 sont attendus en amélioration de 15,0 milliards pour ressortir à 176,0 milliards. Le crédit intérieur devrait, pour sa part, progresser de 2,6 %

pour se fixer à 176,7 milliards contre 172,3 milliards en 2005. La masse monétaire ressortirait à 325,7 milliards, en accroissement de 3,4 % par rapport à 2005.

Evaluation technique du programme

- **Présentation du programme**

Le programme pluriannuel 2006-2008 du Togo respecte le canevas de présentation et fait le point sur l'état d'avancement de l'application des directives des finances publiques de l'UEMOA. Cependant, il devra être complété par une matrice des mesures proposées et un calendrier de mise en œuvre à périodicité trimestrielle.

- **Cohérence entre les programmes**

Le programme pluriannuel de convergence 2006-2008 est cohérent avec le programme monétaire pour l'année 2006, celui-ci étant annuel. Le pays n'a pas de programme avec les Institutions de Bretton Woods.

- **Amélioration continue des critères de convergence**

Le profil des indicateurs de convergence est marqué, en général, par une faible amélioration continue, excepté le taux de pression fiscale et le ratio des investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales. En 2006, les projections indiquent qu'il y aurait une accumulation d'arriérés de paiement extérieurs de 7,7 milliards, contrairement au principe même de ce critère.

- **Conformité aux objectifs de convergence du Pacte**

Les objectifs du programme 2006-2008 sont conformes aux normes de critères de premier rang du Pacte, à l'exception du taux d'endettement et des arriérés de paiement qui ne seraient pas respectés. Il y aurait d'accumulation d'arriérés de paiement extérieurs la première année du programme. Quant aux critères de second rang, seul le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales serait respecté en 2006.

- **Pertinence des hypothèses**

L'objectif d'un taux de croissance de 3,5 % en moyenne par an sur la période 2006-2008 paraît réalisable au regard des hypothèses de maintien de bonnes conditions climatiques et de la poursuite de l'expansion des industries extractives et des cimenteries. Cependant, l'absence de financement conséquent, notamment, dans la filière phosphate pourrait compromettre la réalisation de ces projections, comme cela a été déjà le cas en 2005. En outre, l'hypothèse de bonnes conditions climatiques ne suffit pas pour relancer le secteur agricole, en particulier, la filière coton en difficultés financières avec une accumulation d'arriérés de 23 milliards. Cette filière agricole a besoin d'une injection de capitaux pour sa relance. Si ces problèmes techniques et financiers ne connaissent pas un début de solution crédible, alors les prévisions de ce taux moyen de croissance pourraient être revues à la baisse à mi-parcours.

La poursuite de l'assainissement des finances publiques, à travers la rationalisation des dépenses courantes primaires et une amélioration de la politique de recouvrement des recettes budgétaires, n'est pas bien reflétée dans l'évolution du taux de pression fiscale,

considérée comme la clé de voûte de la réussite de ce programme de convergence. En fait, le niveau des recettes fiscales conditionne la réalisation de la plupart des critères de convergence. L'évolution tendancielle à la baisse du taux de pression fiscale, passant de 14,2 % en 2006 à 13,8 % en 2007 et à 13,7 % en 2008, rendrait peu consistant le critère-clé. Celui-ci se situerait en moyenne à un ratio faible de 0,5 % par an durant la période du programme.

En outre, le recours à des financements exceptionnels, notamment l'accumulation d'arriérés en l'absence de soutien financier extérieur, pourrait compromettre la réalisation de ces différentes projections, à l'instar de ce qui a été observé chaque année depuis la mise en œuvre du Pacte.

Toutefois, l'application effective des conclusions-recommandations du séminaire national sur la relance de l'économie togolaise en décembre 2005 pourrait constituer le fer de lance du renouveau de la confiance pour les opérateurs économiques locaux et les partenaires au développement. La poursuite des efforts dans la résolution définitive de la crise sociopolitique, conditionnant la reprise effective de la coopération harmonieuse avec la communauté internationale, constituerait un facteur déterminant dans la mise en œuvre de ce programme.

Au regard de cette nouvelle perspective sur la relance de l'économie togolaise avec des signaux forts, comme l'apurement des arriérés intérieurs et extérieurs, le repositionnement de l'économie togolaise sur son sentier de convergence pourrait être envisageable.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2005, l'économie togolaise n'a pas convergé du fait des faibles performances enregistrées au niveau de la croissance économique qui conditionne une augmentation substantielle des recettes fiscales. Une reprise de cette croissance à un taux plus élevé que celui moyen de 3,5 % projeté dans le programme 2006-2008 reste possible, grâce à la normalisation de la difficile situation sociopolitique du pays et au respect des engagements pris vis-à-vis de l'Union européenne.

Prenant en compte ces facteurs structurels qui freinent la bonne poursuite du programme pluriannuel de convergence et l'engagement des autorités publiques d'y trouver des solutions durables et appropriées, à travers les recommandations issues du séminaire national sur la relance de l'économie de décembre 2005, la Commission recommande qu'il plaise au Conseil des Ministres d'adopter ce programme pluriannuel de la République Togolaise. Toutefois, pour restaurer la confiance et atteindre les objectifs prioritaires de ce programme, la Commission recommande aux Autorités togolaises de prendre les mesures idoines suivantes :

- garantir un environnement durable de paix et de sécurité pour créer un climat de confiance aux opérateurs économiques nationaux et aux investisseurs étrangers ;
- mettre effectivement en œuvre les engagements pris vis-à-vis de l'Union européenne, condition nécessaire pour le bénéfice d'un soutien financier extérieur ;
- poursuivre les schémas de restructuration et de privatisation de la filière coton et de la branche des phosphates, un des principaux moteurs de la croissance, en vue d'y résoudre les problèmes techniques et financiers latents, à travers un plan d'apurement des arriérés de paiement pour soutenir durablement la croissance ;

- renforcer les actions de recouvrement des recettes fiscales pour mieux faire face aux engagements financiers de l'Etat et restaurer sa solvabilité ;
- poursuivre la maîtrise des dépenses budgétaires courantes pour les contenir à un niveau compatible à celui des recettes budgétaires, en respectant l'orthodoxie budgétaire, notamment le non recours aux opérations extra-budgétaires.

TOGO

Critères de convergence (%)	PROG. 2002 - 2003		PROG. 2003 - 2004		PROG. 2005 - 07				PROG. 2006 - 08			PACTE	
	2002		2003		2004		2005		2006	2007	2008	Normes	
	Objec	Réalis.	Objec.	Réalis.	Réalis.	Objec.	Estima.	Ecart	Observation			Horizon 2005	
					(1)	(2)	(2)-(1)	par rapport					
								objectifs					
Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (%)	-1	0,3	0	2,7	1,4	0,6	0,6	0,0	Inchangé	0,7	0,3	0,4	≥ 0 %
Taux d'inflation annuel moyen (%)	3	3,1	3	-1,0	0,4	3	6,8	3,8	Dégradation	1,4	1,6	2,6	≤ 3 % **
Ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (%)	128,6	113,1	n.d.	113,3	101,7	96,2	100,2	4,0	Amélioration	95,7	91,5	86,9	≤ 70 %
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante (MDS FCFA)	0	60,2	0	66,5	71,9	0	20,1	20,1	Inchangé	7,7	0,0	0,0	≤ 0
Variation des arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)		0,9	0	2,8	5,0	0	-8,9	-8,9	Amélioration	-13,5	0,0	0,0	≤ 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	0	15,1	0	19,8	26,0	0	5,2	5,2	Inchangé	0,0	0,0	0,0	≤ 0
Réduction du stock des arriérés de paiement intérieurs (MDS FCFA)	-0,5	-14,2	0	-17,1	-21,0	0	-14,1	-14,1	Amélioration	-13,5	0,0	0,0	≤ 0
Variation des arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)		44,8	0	46,2	45,4	0	14,7	14,7	Inchangé	7,7	0,0	0,0	≤ 0
Accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	0	45,1	0	46,7	45,9	0	14,9	14,9	Inchangé	7,7	0,0	0,0	≤ 0
Réduction du stock des arriérés de paiement extérieurs (MDS FCFA)	-20,1	-0,3	0	-0,5	-0,5	0	-0,2	-0,2	Inchangé	0,0	0,0	0,0	≤ 0
Réduction du stock des arriérés de paiement (MDS FCFA)		-14,5	0	-17,6	-21,5	0	-14,3	-14,3	Amélioration	-13,5	0,0	0,0	≤ 0
Ratio de la Masse salariale sur recettes fiscales (%)	46	44,7	44,8	34,8	32,1	34,9	32,4	-2,5	Inchangé	34,6	33,6	33,5	≤ 35 %
Ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales en %	9,1	7,4	9,6	7,6	7,4	10,5	9,5	-1,0	Inchangé	5,5	4,6	2,8	≥ 20 %
Ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal (%)	14,4	10,2	13,5	10,3	6,3	12,8	10,9	-1,9	Amélioration	10,4	10,6	10,0	≤ 5 %
Taux de pression fiscale (%)	12,7	11,3	12,6	15,3	15,5	12,7	14,1	1,4	Dégradation	14,2	13,8	13,7	≥ 17 %
Autres indicateurs													
Taux de croissance du PIB réel (%)	3	2,7		2,0	4,2	3,7	1,0	-2,7		4,2	3,0	3,2	

** critère à respecter dès 2000

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

L'activité économique de l'Union a enregistré une croissance de 3,6 % en 2005 contre 3,1% en 2004. Ce taux résulte essentiellement de l'accélération de l'activité économique dans la plupart des Etats sahéliens de l'Union, en rapport avec les résultats satisfaisants de la campagne agricole 2005/2006 et du ralentissement de la production dans les Etats côtiers. Cette croissance a été obtenue dans un contexte marqué par une remontée des prix des produits alimentaires et des produits pétroliers qui ont induit une hausse du taux d'inflation annuel moyen de 4,3 % contre 0,5 % en 2004.

L'exécution des opérations financières de l'Etat a été caractérisée par une stabilité des principaux soldes budgétaires. Le déficit du solde global a représenté 2,4 % du PIB comme en 2004.

Le déficit des transactions courantes, hors transferts publics, s'est aggravé pour représenter 5,9% du PIB contre 5,3% du PIB en 2004 en liaison avec la hausse des importations sous l'effet de la flambée des cours du pétrole.

A fin décembre 2005, la situation monétaire de l'Union a été caractérisée par une consolidation de la position extérieure nette des institutions monétaires ainsi qu'une hausse du crédit intérieur. Il en est résulté une progression de la masse monétaire de 7,4%.

L'état de convergence indique un ralentissement de rythme à l'horizon 2005. En effet, excepté le Sénégal, les Etats membres ne convergent pas à l'échéance 2005. Il convient d'indiquer que dans certains Etats membres, le non respect du critère clé est en partie lié au traitement asymétrique dans le TOFE des appuis budgétaires reçus. Les travaux sont en cours en vue de neutraliser l'impact de ces appuis budgétaires sur l'appréciation des performances des Etats.

3.1. PRODUCTION

La croissance de l'activité économique a été de 3,6 % en 2005 contre 3,1 % en 2004. Cette croissance s'explique essentiellement, d'une part, par une croissance plus forte au Burkina Faso, au Niger et au Mali, en liaison avec les bons résultats de la campagne agricole, marquée par une hausse de la production vivrière et des cultures d'exportation, en liaison avec les conditions pluviométriques favorables et, d'autre part, par une croissance élevée au Sénégal malgré l'impact de la hausse des prix des produits pétroliers et les inondations survenues dans la ville de Dakar. La croissance a reculé en Côte d'Ivoire et au Togo et est demeurée faible en Guinée Bissau et au Bénin. La faiblesse de la croissance en Côte d'Ivoire est liée à la persistance de la crise et au recul de la production cacaoyère. La baisse de la croissance au Togo s'explique par la chute de la production cotonnière et les difficultés d'exploitation du phosphate.

Par pays, le taux de croissance économique se présente comme suit : Bénin (3,5 %), Burkina (7,5 %), Côte d'Ivoire (1,0 %), Guinée-Bissau (2,4 %), Mali (5,4 %), Niger (4,6 %), Sénégal (5,1 %), Togo (1,0 %).

Pour l'année 2006, les perspectives indiquent un taux de croissance de 4,1 % sous l'hypothèse de conditions climatiques favorables et d'un climat sous régional plus apaisé marqué par la mise en œuvre satisfaisante du processus de paix en Côte d'Ivoire.

Par pays, le taux de croissance économique se présenterait comme suit : Bénin (4,5 %), Burkina Faso (4,5 %), Côte d'Ivoire (2,5 %), Guinée-Bissau (4,3 %), Mali (5,9 %), Niger (4,6 %), Sénégal (5,1 %), Togo (4,2 %).

3.2 PRIX ET INFLATION

En 2005, la croissance s'est réalisée dans un contexte marqué par une hausse de l'inflation expliquée par l'augmentation des prix des produits alimentaires et le prix des services de transport. La hausse des prix des produits alimentaires a été consécutive aux difficultés d'approvisionnement des marchés en produits céréaliers après le recul, dans la plupart des Etats membres, de la production céréalière lors de la campagne agricole 2004/2005. Quant à la progression des prix des transports, il est en rapport avec la flambée des prix des produits pétroliers. Il en est résulté un taux d'inflation annuel moyen de 4,3 % en 2005 contre 0,6 % en 2004. Seul le Sénégal a respecté la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3 % maximum.

Par pays, le taux d'inflation annuel moyen se présente comme suit : Bénin (5,4%), Burkina (6,4 %), Côte d'Ivoire (3,9 %), Guinée-Bissau (3,4 %), Mali (6,4 %), Niger (7,8 %), Sénégal (1,7 %), Togo (6,8 %).

3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

La situation des finances publiques a été caractérisée par une stabilité des principaux soldes budgétaires. Les recettes budgétaires ont progressé de 7,4 % pour représenter 17,1 % du PIB contre 16,9 % en 2004. Les recettes fiscales ont augmenté de 5,5 %. Il en est résulté un taux de pression fiscale de 15,0 % comme en 2004. La croissance des recettes fiscales est due à leur hausse au Bénin, au Burkina Faso, en Guinée Bissau, au Mali, au Niger et au Sénégal, sous l'effet des mesures d'amélioration des recouvrements mises en œuvre au niveau des régions, notamment, l'examen plus rigoureux des exonérations et l'intensification de la lutte contre la fraude. Par contre, elles ont reculé en Côte d'Ivoire, en rapport avec la baisse des taxes sur le cacao, et au Togo.

Par pays, le taux de pression fiscale se présente comme suit : Bénin (14,8 %), Burkina Faso (11,8 %), Côte d'Ivoire (14,5 %), Guinée-Bissau (11,5 %), Mali (16,1 %), Niger (11,3 %), Sénégal (19,0 %) et Togo (14,1 %).

Les recettes non fiscales ont augmenté de 27,5 % pour représenter 1,9 % du PIB contre 1,5 % en 2004, essentiellement sous l'effet de la hausse des revenus de pétrole et de gaz et de la redevance téléphonique en Côte d'Ivoire et à la prise de nouvelles dispositions pour l'amélioration du recouvrement au Bénin. Quant aux dons, ils ont, sous l'impulsion de leur hausse au Bénin et au Mali notamment, progressé de 7,2 % pour représenter 2,5 % du PIB comme en 2004.

S'agissant des dépenses totales et prêts nets, ils ont augmenté de 7,1 % pour représenter 21,9 % du PIB contre 21,7 % en 2004, sous l'effet des dépenses courantes et des dépenses en capital. En effet, les dépenses courantes ont progressé de 6,9 % portée par l'augmentation de la masse salariale de 7,6 %, liée à la revalorisation du point indiciaire et du recrutement d'agents dans la Fonction publique dans certains Etats membres, notamment, au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal. Quant aux dépenses en capital, elles ont progressé de 4,3 % en rapport avec la hausse des ressources extérieures dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies de réduction de

la pauvreté dans les pays sus cités. Par contre, en Côte d'Ivoire et en Guinée Bissau, une baisse a été obtenue en raison des difficultés de mobilisation de ressources extérieures.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se sont stabilisés à 4,9 % et 2,4 % du PIB, respectivement.

La situation des finances publiques a été, par ailleurs, marquée par des tensions de trésorerie qui se sont traduites par des accumulations d'arriérés de paiement par les pays qui ne bénéficient pas de mécanisme d'allègement de la dette et qui traversent une situation socio politique difficile. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau et du Togo. Le montant des arriérés de paiement accumulés en 2005 a été de 352,8 milliards dont 339,2 milliards au titre des arriérés de paiement extérieurs.

En 2006, une réduction des déficits budgétaires serait enregistrée. Les recettes budgétaires progresseraient de 10,0 % pour représenter 17,5 % du PIB, en liaison avec l'élargissement de l'assiette fiscale par le contrôle plus rigoureux des exonérations et la poursuite de la lutte contre la fraude. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 15,0 %.

S'agissant des dépenses totales et prêts nets, ils augmenteraient de 7,1 % pour représenter 21,9 % du PIB. Cette hausse des dépenses publiques serait portée par les dépenses en capital, en accroissement de 23,7 %, en raison d'une part, de la reprise attendue des investissements en Côte d'Ivoire et, d'autre part, de la poursuite de la mise en œuvre des stratégies nationales de réduction de la pauvreté, notamment, au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal. Quant aux dépenses courantes, elles n'augmenteraient que de 2,6 %, résultat de la hausse de la masse salariale de 6,1 % et de la baisse des intérêts dus de 8,2 %.

Au total, le déficit global hors dons représenterait 4,6 % du PIB. Quant au déficit global, il représenterait 2,0 %.

En ce qui concerne la dette publique, sa situation s'améliore régulièrement depuis plusieurs années. En 2005, l'encours de la dette publique était de 15 302,9 milliards représentant 64,9 % du PIB. Tous les Etats membres de l'Union, excepté la Côte d'Ivoire et le Togo, ont atteint le point de décision dans le cadre de l'Initiative PPTE. Le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal ont atteint le point d'achèvement. Ces pays devraient également bénéficier de l'initiative du G8 relative à l'annulation de la dette due au FMI, à la BAD et à la Banque mondiale. Parmi les Etats ayant atteint le point de décision, seule la Guinée Bissau n'a pas atteint le point d'achèvement, en raison des dérapages enregistrés dans la mise en œuvre du programme soutenu par les ressources de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance, adopté en 2000 et de l'instabilité politique qui retarde la finalisation de son DSRP.

Les annulations attendues de la dette multilatérale des pays bénéficiant de l'Initiative PPTE devraient contribuer à une amélioration significative de ce ratio.

En effet, le Conseil d'administration du FMI a approuvé un allègement de dette en faveur des premiers bénéficiaires de l'initiative dont le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal. Au titre de cette initiative, le FMI va annuler intégralement l'encours de la dette contractée par ces pays envers l'institution avant le 1er janvier 2005. Les montants de ces allègements sont consignés dans le tableau ci après :

Tableau : Les annulations par le FMI par Etat membre de l'UEMOA (en million\$)

Etats membres bénéficiaires ⁴	Bénin	Burkina	Mali	Niger	Sénégal
Annulation totale	52	89	108	111	144
Annulation hors assistance résiduelle PPTE	49	82	90	86	136

3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les paiements extérieurs des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) se sont soldés par un excédent de 305,0 milliards en 2005 contre 236,2 milliards en 2004, soit une progression de 29,1%. Cette performance résulte d'une augmentation de 156,4 milliards de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, qui compenserait largement l'aggravation de 108,5 milliards du déficit des transactions courantes.

Le déficit des transactions courantes, hors transferts publics, s'est établi à 1.382,5 milliards en 2005, équivalent à 5,8% du PIB contre 1.176,4 milliards ou 5,3% du PIB en 2004. Cette évolution défavorable est due à la baisse de 263,7 milliards de l'excédent commercial, en liaison avec la hausse de 8,7% des importations, insuffisamment compensée par la progression de 3,9% des exportations. En effet, les importations de l'Union ont augmenté de 503,0 milliards pour se chiffrer à 6.279,9 milliards en 2005, du fait notamment de l'accroissement de la facture pétrolière induit par la hausse des cours. Quant aux exportations, elles sont en progression de 239,3 milliards pour atteindre 6.312,5 milliards.

Le déficit des services et celui des revenus se sont contractés de 6,0 milliards et 18,0 milliards, pour se situer respectivement à 1.135,0 milliards et 604,3 milliards. Quant au solde positif des transferts courants, il a augmenté de 131,2 milliards pour ressortir à 691,8 milliards, sous l'impulsion des flux des transferts publics et privés.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est consolidé de 156,4 milliards pour ressortir à 1.319,9 milliards en 2005, à la faveur des mobilisations de ressources extérieures.

3.5 SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus de 139,8 milliards, pour s'établir à 3.325,0 milliards à fin décembre 2005.

Par rapport à fin décembre 2004, l'encours du crédit intérieur s'est accru de 421,1 milliards ou 10,0% pour se situer à 4.644,9 milliards. Cette évolution est imputable aussi bien à la hausse du crédit net aux Etats qu'aux crédits à l'économie.

La position nette débitrice des Gouvernements s'est située à 733,2 milliards au 31 décembre 2005, en détérioration de 27,4 milliards par rapport au niveau atteint à fin décembre 2004. Cette évolution résulte du recul de 86,0 milliards des créances des Etats sur le système bancaire, dont l'impact a été atténué par la diminution de 58,6 milliards de leurs engagements. La baisse des créances des Etats résulte principalement de celle de

⁴Premiers bénéficiaires du groupe 1.

83,3 milliards de leurs dépôts auprès de la Banque Centrale. Le recul des dettes des Etats traduit essentiellement les remboursements de 92,8 milliards des utilisations des concours du FMI. Pour leur part, les concours de la Banque Centrale sont passés de 372,5 milliards à fin décembre 2004 à 354,8 milliards à fin décembre 2005, soit un repli de 17,7 milliards ou 4,8%.

L'encours des crédits à l'économie a enregistré une progression de 393,6 milliards ou 11,2% d'une année à l'autre, pour s'établir à 3.911,7 milliards à fin décembre 2005. Cette évolution traduit l'augmentation de 55,2 milliards ou 48,4% des crédits de campagne et de 338,4 milliards ou 9,9% des crédits ordinaires. La hausse des crédits ordinaires résulte principalement des concours octroyés à des entreprises opérant dans le secteur de l'agro-industrie, de l'énergie, des hydrocarbures, des télécommunications, des bâtiments et travaux publics, du commerce général, des transports, de l'hôtellerie ainsi qu'à des unités cotonnières et des sociétés intervenant dans la distribution de produits pétroliers.

En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a connu une progression de 440,3 milliards ou 7,4%, pour s'établir à 6.420,1 milliards à fin décembre 2005. Cet accroissement de la liquidité globale est porté par la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 236,8 milliards ou 13,2% et les dépôts qui ont augmenté de 203,5 milliards ou 4,9%

3.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de convergence se présenterait comme suit :

Critères de premier rang

- **Ratio solde budgétaire de base sur le PIB nominal supérieur ou égal à 0 :**

Quatre Etats membres, à savoir la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal et le Togo ont respecté ce critère avec des soldes de 0,0 %, 0,0 %, 0,9 % et 0,6 %, respectivement. Pour les autres Etats, le déficit est compris entre 0,9 % et 7,2 %.

Le non respect du critère s'explique par la faiblesse de la pression fiscale et la hausse des dépenses courantes, en particulier les dépenses de transfert et subvention, en liaison avec la hausse des prix des produits pétroliers, la baisse des cours du coton et au traitement asymétrique dans le TOFE des appuis budgétaires reçus. En 2006, le Sénégal ne respecterait pas ce critère, pour la première depuis l'entrée en vigueur du Pacte. A l'inverse, le Niger le respecterait, de même que les autres Etats l'ayant respecté en 2005.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de 3 % maximum par an :**

Seul le Sénégal a respecté ce critère en 2005. Les autres Etats membres ne l'ont pas respecté en rapport avec la hausse des prix des céréales consécutive aux mauvais résultats de la campagne agricole 2004/2005 dans les Etats membres de l'Union. En raison des résultats satisfaisants de la campagne agricole 2005/2006, tous les Etats membres respecteraient ce critère en 2006.

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal inférieur ou égal à 70 % :**

Cinq Etats membres, à savoir, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal ont respecté ce critère en 2005. Seule l'atteinte du point d'achèvement par les Etats n'ayant pas respecté ce critère pourrait contribuer à une amélioration au niveau de ce ratio.

Les arriérés de paiement

- **non accumulation des arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante :**

La Guinée Bissau, le Togo et le Niger ont accumulé des arriérés de 8,4 milliards, 5,2 milliards et 2,2 milliards respectivement.

- **non accumulation des arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante :**

La Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Togo ont accumulé des arriérés de 311,3 milliards, 13 milliards et 14,9 milliards, respectivement.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, inférieur ou égal à 35 %**

Trois Etats membres, le Mali, le Sénégal et le Togo ont respecté ce critère. Pour la Guinée Bissau, ce ratio a été de 108,7 %. Pour les autres Etats, le ratio est compris entre 35,5 % et 45,4 %.

En 2006, le Mali, le Sénégal, le Niger et le Togo respecteraient ce critère. L'évolution insuffisamment maîtrisée de la masse salariale explique le non respect de ce critère par la plupart des Etats membres.

- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales, supérieur ou égal à 20 %.**

Cinq Etats membres ont respecté ce critère. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Sénégal. Dans les autres Etats membres, ce ratio a été inférieur à 11 %. Aucune amélioration notable n'est attendue dans ces Etats pour 2006, en l'absence de reprise de relation harmonieuse avec la communauté internationale.

- **Le ratio du déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal, inférieur ou égal à 5 %.**

Seule la Côte d'Ivoire a respecté ce critère avec un excédent représentant 1,5 % du PIB. Les autres Etats membres ont dégagé des déficits compris entre 5,3 % et 18,4 %. La faible diversification des économies explique essentiellement cette situation.

- **Le taux de pression fiscale, supérieur ou égal à 17 %.**

Seul le Sénégal a respecté ce critère avec un taux de 19,0 %. Pour les autres Etats, ce ratio est compris entre 11,3 % et 16,1 %. Cette situation s'explique essentiellement par, une forte évasion fiscale en relation avec la fraude et la corruption, l'importance du secteur informel qui échappe dans une large mesure à la fiscalité.

3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse de la situation économique et financière des Etats membres de l'Union fait ressortir :

- une croissance économique insuffisante par rapport au minimum de 7% requis pour réduire la pauvreté ;
- une situation des finances publiques toujours précaire, marquée par une accumulation d'arriérés de paiement et une détérioration des soldes budgétaires dans certains Etats membres;
- une inflation relativement importante, la plus élevée enregistrée depuis 2000 due à la baisse de la production céréalière lors de la campagne agricole 2004/2005;
- un ralentissement du rythme de convergence, en rapport avec les crises socio politiques dans certains Etats membres, la hausse des cours des produits pétroliers, la baisse des cours des matières premières exportées par l'Union.

Au total, en 2005 un seul Etat, le Sénégal, a respecté les quatre critères de premier rang alors qu'en 2002 deux Etats, le Sénégal et le Bénin respectaient ces critères. Les conditions d'accès à la phase de stabilité telles que définies dans le Pacte ne sont donc pas réunies. Pour certains Etats, le ralentissement du rythme de convergence, en particulier le non respect du critère relatif au solde budgétaire de base est en partie lié à l'afflux d'appuis budgétaires qui contribuent à accroître les dépenses de base. Afin de permettre une meilleure appréciation des efforts des Etats pour respecter ce critère, il serait souhaitable que l'impact des appuis budgétaires sur ce critère soit apprécié et qu'il en soit tenu compte dans l'appréciation des performances des Etats.

Afin de renforcer la stabilité macroéconomique, les Etats devraient :

- rechercher des solutions durables aux crises socio politiques dans les Etats membres ;
- poursuivre les efforts d'amélioration du recouvrement des recettes fiscales qui constitue la principale contrainte pour le respect de la norme associée au solde budgétaire de base ;
- poursuivre la maîtrise des dépenses courantes, notamment la masse salariale, les transferts et subventions ;
- poursuivre les politiques sectorielles et les réformes structurelles dans le secteur de l'eau, de l'électricité et de la télécommunication en vue d'accroître la compétitivité de l'économie et la diversification de la production ;
- poursuivre les réformes entreprises dans les filières des produits de rente, notamment le coton, le café et le cacao pour renforcer leur compétitivité et accroître la professionnalisation des acteurs de ces filières;
- de poursuivre les efforts pour obtenir et /ou maintenir des relations harmonieuses avec les institutions financières internationales ;

- poursuivre les actions visant à promouvoir une plus grande diversification de l'économie notamment, une meilleure exploitation du potentiel existant au niveau de l'agriculture, de l'élevage, du tourisme et des services ;
- promouvoir le commerce intracommunautaire en mettant en application les mesures visant à l'élimination complète des entraves à la fluidité des échanges.

CRITERES DE CONVERGENCE		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2005 ⁵ PAR ETAT ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2003 ET 2004								Nombre de pays ayant respecté le critère		
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2005	2004	2003
1	Solde budgétaire de base sur PIB nominal (norme >=0)	-0,9	-1,9	0,0	-7,2	0,0	-2,9	0,9	0,6	4	4	4
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme <=3%)	5,4	6,4	3,9	3,4	6,4	7,8	1,7	6,8	1	8	8
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70%)	39,9	37,7	79,3	301,7	69,7	66,3	48,2	100,2	5	3	3
4	Non-accumulation d'arriérés de paiement (en milliards)	0	0	333,9	21,4	0	2,2	0	20,1	4	4	5
4.1	Arriérés de paiement intérieurs	0	0	22,6	8,4	0	2,2	0	5,2	5	5	5
4.2	Arriérés de paiement extérieurs	0	0	311,3	13,0	0	0	0	14,9	5	4	5
5	Masse salariale sur recettes fiscales (norme <= 35%)	37,5	39,8	45,7	108,7	32,6	35,5	30,2	32,4	3	3	4
6	Invest.financés sur ressources intérieures sur recettes fiscales (norme >=20%)	21,3	37,6	8,3	8,9	22,7	52,1	30,6	9,5	5	5	5
7	Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (norme >= -5%)	-6,6	-11,4	1,5	-18,4	-10,2	-11,6	-9,4	-10,9	1	1	1
8	Taux de pression fiscale (norme >=17%)	14,8	11,8	14,5	11,5	16,1	11,3	19,0	14,1	1	1	1
Nombre de critères respectés par pays	2005	3	3	2	0	5	2	7	2			
	2004	3	4	2	2	5	2	7	3			
	2003	5	4	1	1	5	3	7	3			

⁵ Dans les zones ombragées, les normes des critères sont respectées.

